

Rapport sur la stabilité financière 2022

SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK



Rapport sur la stabilité financière 2022

Table des matières

Avant-propos	4
1 Résumé	5
2 Environnement macroéconomique	8
2.1 Développements clés	8
2.2 Marchés du crédit et de l'immobilier en Suisse	13
2.3 Risques liés au changement climatique	16
2.4 Scénarios relatifs aux développements macroéconomiques et financiers	17
3 Structure du secteur bancaire suisse	19
4 Banques actives à l'échelle mondiale	22
4.1 Résilience	22
4.2 Risques	25
4.3 Appréciation de la situation par le marché	30
4.4 Assainissement et liquidation ordonnée	31
5 Banques axées sur le marché intérieur	33
5.1 Résilience	33
5.2 Risques	37
5.3 Assainissement et liquidation ordonnée	42
Abréviations	43

Avant-propos

La Banque nationale suisse (BNS) présente dans ce rapport son évaluation de la stabilité du secteur bancaire suisse. En vertu de la loi qui la régit, la BNS a notamment pour tâche de contribuer à la stabilité du système financier (art. 5, al. 2, let. e, de la loi sur la Banque nationale, LBN). Un système financier est stable lorsque ses diverses composantes remplissent leurs fonctions et sont en mesure de résister à des chocs graves. Le présent rapport traite des banques domiciliées en Suisse (banques résidentes), car les crises financières ont montré que la stabilité financière dépend au premier chef de celle du secteur bancaire.

La BNS suit les développements dans le secteur bancaire du point de vue du système financier dans son ensemble, mais en s'attachant tout particulièrement aux banques d'importance systémique, dont l'évolution peut avoir des répercussions sur celui-ci. Elle n'exerce aucune surveillance bancaire et n'est pas responsable de l'application de la législation dans ce domaine. Ces compétences relèvent de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le présent rapport se compose de cinq chapitres, dont le premier revêt la forme d'un résumé. Le chapitre 2 retrace les principaux risques découlant de l'évolution de la situation en Suisse et dans le monde pour le secteur bancaire suisse. Il s'intéresse plus particulièrement à la qualité du crédit, aux marchés immobiliers et boursiers, aux taux d'intérêt et aux développements dans le secteur bancaire international. Ce chapitre comprend par ailleurs deux sections distinctes consacrées aux marchés hypothécaire et immobilier en Suisse, d'une part, et aux risques liés au changement climatique, d'autre part. Le chapitre 3 fournit un aperçu de la structure du secteur bancaire suisse. Les chapitres 4 et 5 étudient respectivement la situation des banques actives à l'échelle mondiale (Credit Suisse et UBS) et des banques axées sur le marché intérieur. Ces types d'établissement sont examinés séparément, car ils présentent des différences au niveau tant de leur taille que de leur modèle économique. Les trois établissements bancaires d'importance systémique axés sur le marché intérieur (EBIS^{ai}), à savoir PostFinance, le Groupe Raiffeisen et la Banque Cantonale de Zurich (ZKB), sont analysés avec les autres banques axées sur le marché intérieur.

Les statistiques bancaires utilisées dans le présent rapport se fondent sur les données officielles fournies et sur les informations publiées par les différentes banques. Les données relatives aux banques actives à l'échelle mondiale et aux EBIS^{ai} sont analysées au niveau du groupe. Ce document repose sur les informations disponibles au 31 mai 2022.

Environnement macroéconomique

Durant la période qui a suivi la publication, en juin 2021, du dernier *Rapport sur la stabilité financière*, le contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le système bancaire suisse a été favorable jusqu'à la fin de 2021. La situation est ensuite devenue plus difficile, en raison notamment de la guerre en Ukraine.

Dans l'ensemble, la reprise économique de l'après-pandémie s'est poursuivie. Le produit intérieur brut (PIB) a retrouvé, voire dépassé, les niveaux antérieurs à la pandémie dans la plupart des pays, et les taux de chômage ont reculé à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les notations des entreprises se sont améliorées, et la proportion des créances en souffrance est restée basse dans le monde entier. Dans les principales économies, les prix de l'immobilier résidentiel ont continué d'augmenter rapidement.

La situation économique et financière est toutefois devenue plus difficile depuis la fin de 2021. Au tournant de l'année, la reprise économique a ralenti en raison d'une nouvelle vague de Covid-19 et d'un durcissement des mesures d'endiguement en Europe et en Chine. Dans le même temps, l'inflation a progressé et demeure élevée, et les taux d'intérêt ont augmenté à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les cours des actions ont subi des pressions et commencé à se replier. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les prix de l'énergie et des matières premières ont bondi sous l'effet des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des retombées des sanctions économiques. Ces développements ont alimenté les craintes d'une nouvelle accélération de l'inflation, associée à un ralentissement de l'activité économique. Dans cet environnement, la volatilité sur les marchés financiers et les écarts de rendement entre les obligations d'entreprises et les obligations d'État se sont accrus, même s'ils demeurent inférieurs aux niveaux observés au cours des périodes précédentes de tensions financières.

Les perspectives macroéconomiques mondiales sont entourées d'une très forte incertitude. En ce qui concerne la guerre en Ukraine, la BNS postule dans son scénario de base que le conflit ne se propagera pas à d'autres régions et que les importations occidentales de produits énergétiques et d'autres matières premières ne connaîtront pas d'autres perturbations importantes et durables. Dans ces hypothèses, l'impact de la guerre sur l'activité économique mondiale est modéré. Par conséquent, la croissance économique mondiale se poursuit, bien que de façon moins vigoureuse qu'au cours des trimestres

précédents du fait que de nombreuses économies se sont d'ores et déjà pleinement remises de la pandémie. La baisse des revenus réels dans un contexte d'inflation élevée et les confinements en Chine contribuent à freiner la croissance. L'inflation est forte à court terme mais ralentit par la suite. La normalisation des politiques monétaires mondiales continue. La situation économique en Suisse évolue conformément aux développements décrits à l'échelle mondiale.

Cependant, il faut aussi envisager des développements bien plus défavorables. Une intensification de la guerre ou un élargissement des sanctions pourrait entraîner une nouvelle hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que de graves perturbations de l'approvisionnement énergétique. L'incertitude accrue pourrait également peser sur la consommation et les investissements. Globalement, une nouvelle aggravation du conflit risquerait de stimuler l'inflation et de causer un ralentissement économique, voire une récession. Il pourrait s'ensuivre un net resserrement des conditions financières et monétaires, et une nouvelle correction sur les marchés boursiers.

L'incertitude qui entoure l'évolution de l'inflation, des taux d'intérêt et de la croissance économique comporte des risques pour la stabilité financière, notamment compte tenu de la guerre en Ukraine. Les vulnérabilités existantes, telles que la valorisation excessive des marchés immobiliers dans différents pays dont la Suisse, accentuent encore ces risques. Par ailleurs, les cours des actions demeurent élevés sur certains marchés, malgré les corrections récentes, et le niveau d'endettement des entreprises comme des États a nettement augmenté durant la pandémie de Covid-19. Ces facteurs accroissent la sensibilité des économies et des marchés immobiliers et financiers aux chocs négatifs.

La BNS prend en considération quatre scénarios de crise afin de tenir compte des risques auxquels le secteur bancaire suisse est exposé. Le premier porte sur une récession prolongée dans la zone euro, associée à des taux d'intérêt durablement faibles (scénario de récession prolongée dans la zone euro). Dans le deuxième scénario, une inflation élevée entraîne un choc mondial de taux d'intérêt, une correction des prix des actifs immobiliers et financiers, et une stagnation de l'économie (scénario de choc de taux d'intérêt). Le troisième scénario est celui d'une récession mondiale, assortie d'une dégradation des conditions sur les marchés financiers (scénario de récession mondiale). Dans le quatrième scénario, les économies émergentes traversent une crise majeure, comparable à celle de la seconde moitié des années 1990 (scénario de crise des marchés émergents).

Les deux premiers scénarios de crise donnent une idée de ce que pourraient être des retombées économiques et financières nettement plus défavorables que prévu de la guerre en Ukraine. D'une part, une intensification du conflit pourrait provoquer une récession dans la zone euro

et différer la normalisation de la politique monétaire. D'autre part, les pressions à la hausse que subissent les prix de l'énergie et d'autres matières premières, ainsi qu'une accélération de l'inflation, pourraient conduire à un net resserrement des conditions sur les marchés monétaires et financiers à l'échelle mondiale, entraînant une correction des prix des actifs immobiliers et financiers, et portant un coup d'arrêt à la croissance économique.

Banques actives à l'échelle mondiale

Dans le contexte de reprise économique et de conditions favorables sur les marchés financiers jusqu'à la fin de 2021, la profitabilité des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale a évolué de façon contrastée. Au cours des quatre derniers trimestres, UBS a enregistré une forte hausse de ses bénéfices, et le rendement de ses actifs (*return on assets*, ROA) a compté parmi les plus élevés réalisés par la banque ces deux dernières décennies. À l'inverse, le ROA du Credit Suisse a été négatif, d'une part en raison d'effets exceptionnels tels que des provisions pour risques juridiques, et d'autre part du fait d'un résultat opérationnel relativement modeste. Ce dernier reflète en partie la réduction du risque et des expositions de la division de banque d'investissement, à laquelle le Credit Suisse a procédé après les pertes enregistrées en relation avec le fonds Archegos domicilié aux États-Unis. Pour le Credit Suisse comme pour UBS, les pertes découlant directement de la guerre en Ukraine ont été faibles, les deux banques n'ayant qu'une exposition limitée à la Russie et à l'Ukraine.

Les indicateurs de marché tels que les primes des CDS (*credit default swap*) ou les cours des actions ont également évolué de façon contrastée pour le Credit Suisse et pour UBS. Compte tenu des risques liés à la guerre en Ukraine et des sanctions à l'encontre de la Russie, l'évaluation par le marché des banques résidentes actives à l'échelle mondiale et de leurs homologues étrangers s'est globalement détériorée. Néanmoins, le marché avait déjà établi une distinction plus marquée entre les deux banques résidentes à la suite des pertes liées à Archegos, et il continue d'évaluer de manière plus positive UBS que le Credit Suisse.

Les deux banques ont par contre encore amélioré leur dotation en fonds propres depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*. Les ratios de fonds propres du Credit Suisse et d'UBS sont ainsi supérieurs aux exigences de la réglementation *too big to fail* (TBTF) et s'inscrivent au-dessus de la moyenne internationale. L'amélioration de la dotation en fonds propres a résulté d'une augmentation de capital et d'une réduction de l'exposition au risque dans le cas du Credit Suisse, et de bénéfices non distribués dans le cas d'UBS.

Grâce à ces volants de fonds propres, les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont en bonne position pour faire face à l'environnement plus difficile qui prévaut depuis fin 2021, et aux risques liés à la guerre en

Ukraine. L'impact direct de la guerre devrait être limité, car l'exposition du Credit Suisse et d'UBS vis-à-vis de la Russie et de l'Ukraine est relativement modeste. Dans le même temps, l'analyse des scénarios de crise réalisée par la BNS montre que le potentiel de pertes des deux banques reste substantiel. C'est également le cas dans les deux scénarios donnant une idée de ce que pourraient être des retombées économiques et financières nettement plus défavorables que prévu de la guerre en Ukraine, à savoir le scénario de récession prolongée dans la zone euro et le scénario de choc de taux d'intérêt.

La prise de risques fait partie intégrante de l'activité bancaire. Du point de vue de la stabilité financière, il est crucial que ces risques soient couverts par des réserves suffisantes de fonds propres. L'analyse des scénarios de crise réalisée par la BNS souligne que les exigences de fonds propres TBTF sont nécessaires pour assurer une résilience appropriée des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale.

Banques axées sur le marché intérieur

Sur fond de reprise économique, de maintien des mesures de soutien liées à la pandémie et de conditions favorables sur les marchés financiers, les banques axées sur le marché intérieur ont vu leur profitabilité s'améliorer légèrement en 2021. Leurs provisions pour risque de crédit ont diminué, et elles ont enregistré une hausse du produit des opérations de commissions et des prestations de service. De plus, elles ont amélioré leur efficacité en termes de coûts. Ces progrès leur ont permis de compenser une nouvelle érosion de leurs marges d'intérêt. Leur profitabilité demeure toutefois historiquement faible. À l'avenir, elle devrait s'améliorer progressivement, la récente augmentation des taux d'intérêt à long terme soutenant les marges d'intérêt.

Comme les années précédentes, les banques axées sur le marché intérieur ont conservé une part substantielle de leurs bénéfices et continué d'augmenter leur dotation en fonds propres. Leur ratio de fonds propres pondéré en fonction des risques s'est légèrement accru, tandis que leur ratio de levier est resté largement stable. Leurs volants de fonds propres dépassent sensiblement le minimum réglementaire, et se situent à des niveaux historiquement élevés.

Une profitabilité à long terme et des volants substantiels de fonds propres sont essentiels pour que ces banques puissent absorber des pertes en continuant d'octroyer des prêts durant les périodes de crise. Dans l'environnement actuel, deux sources de risque sont particulièrement importantes pour les banques axées sur le marché intérieur. D'abord, bien que leur exposition directe à la Russie et à l'Ukraine soit faible, elles pourraient être amenées à supporter des conséquences économiques de la guerre plus prononcées et moins passagères que prévu, ce qui pourrait conduire à une dégradation de la qualité de leurs portefeuilles de prêts. Ensuite, les banques axées sur le marché intérieur ont encore accru leur exposition aux marchés hypothécaire et immobilier en Suisse, et leurs

portefeuilles de prêts hypothécaires ont connu une forte croissance. En ce qui concerne la qualité du crédit, la révision de 2020 de l'autorégulation des banques a entraîné un recul supplémentaire de la part des nouveaux prêts hypothécaires présentant une quotité de financement élevée dans le segment des objets résidentiels de rendement. Cependant, le risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs, mesuré par le ratio prêt/revenus, a augmenté dans tous les segments.

Les analyses de scénarios réalisées par la BNS indiquent que les volants de fonds propres de la plupart des banques axées sur le marché intérieur seraient suffisants pour absorber les pertes pouvant découler de leurs expositions. C'est le cas à la fois pour le scénario de profonde récession (scénario de récession prolongée dans la zone euro) et pour le scénario d'une matérialisation des risques sur les marchés hypothécaire et immobilier en Suisse (scénario de choc de taux d'intérêt). Dans ce second scénario, les banques axées sur le marché intérieur accuseraient de lourdes pertes. Néanmoins, la plupart d'entre elles seraient capables d'absorber ces pertes et de continuer d'assumer leur fonction d'approvisionnement de l'économie réelle en crédit grâce à leurs volants de fonds propres, c'est-à-dire sans passer en dessous des minima réglementaires.

La récente réactivation du volant anticyclique sectoriel de fonds propres permettra avant tout de maintenir la résilience du système bancaire, et de la renforcer si nécessaire. La Banque nationale suisse continuera de suivre attentivement les développements sur les marchés hypothécaire et immobilier, et d'évaluer s'il y a lieu de prendre des mesures supplémentaires pour contenir les risques pour la stabilité financière.

2 Environnement macroéconomique

2.1 DÉVELOPPEMENTS CLÉS

Durant la période qui a suivi la publication, en juin 2021, du dernier *Rapport sur la stabilité financière*, le contexte économique et financier dans lequel s'inscrit le système bancaire suisse a été favorable jusqu'à la fin de 2021. La situation est ensuite devenue plus difficile, en raison notamment de la guerre en Ukraine.

Dans l'ensemble, la reprise économique de l'après-pandémie s'est poursuivie. Le PIB a retrouvé, voire dépassé, les niveaux antérieurs à la pandémie dans la plupart des pays, et les taux de chômage ont reculé à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les notations des entreprises se sont améliorées, et la proportion des créances en souffrance est restée basse dans le monde entier. Dans les principales économies, les prix de l'immobilier résidentiel ont continué d'augmenter rapidement.

La situation économique et financière est toutefois devenue plus difficile depuis la fin de 2021. Au tournant de l'année, la reprise économique a ralenti en raison d'une nouvelle vague de Covid-19 et d'un durcissement des mesures d'endiguement en Europe et en Chine. Dans le même temps, l'inflation a progressé et demeure élevée, et les taux d'intérêt ont augmenté à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, les cours des actions ont subi des pressions et commencé à se replier. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les prix de l'énergie et des matières premières ont bondi sous l'effet des perturbations des chaînes d'approvisionnement et des retombées des sanctions économiques. Ces développements ont alimenté les craintes d'une nouvelle accélération de l'inflation, associée à un ralentissement de l'activité économique. Dans cet environnement, la volatilité s'est intensifiée sur les marchés financiers, et les écarts de rendement entre les obligations d'entreprises et les obligations d'État se sont accrus, même s'ils demeurent inférieurs aux niveaux observés au cours des périodes passées de tensions financières.

Du fait de la guerre en Ukraine, les perspectives macroéconomiques mondiales sont entourées d'une très forte incertitude. Si le scénario de base de la BNS postule une poursuite de la reprise économique mondiale, à un rythme toutefois moins soutenu, des développements bien plus défavorables sont possibles, dont une nouvelle accélération de l'inflation et des retombées négatives sur l'activité économique.

L'incertitude qui entoure l'évolution de l'inflation, des taux d'intérêt et de la croissance économique comporte des risques pour la stabilité financière, notamment compte tenu de la guerre en Ukraine. Les vulnérabilités existantes, telles que la valorisation excessive des marchés immobiliers dans différents pays dont la Suisse, accentuent encore ces risques. Par ailleurs, les cours des actions demeurent élevés sur certains marchés, malgré les corrections récentes, et le niveau d'endettement des entreprises comme des États a nettement augmenté durant la pandémie de Covid-19. Ces facteurs accroissent la sensibilité des économies et des marchés immobiliers et financiers aux chocs négatifs.

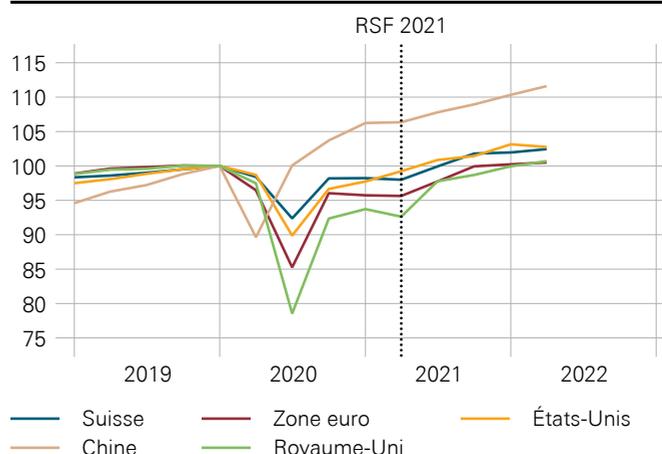
Poursuite de la reprise économique mondiale: la reprise économique consécutive à la pandémie s'est poursuivie en 2021, mais a ralenti au début de l'année 2022. Grâce à l'assouplissement des mesures d'endiguement, et aux politiques monétaires et budgétaires accommodantes mises en œuvre dans de nombreux pays, le PIB mondial a retrouvé, voire dépassé, ses niveaux de l'avant-pandémie, et les taux de chômage ont reculé dans le monde entier (voir graphique 1). L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les nouvelles vagues de contaminations qui, au début de 2022, ont conduit l'ensemble des principaux États membres de la zone euro et la Chine à durcir leurs mesures d'endiguement, ont entraîné un ralentissement modéré de la croissance du PIB mondial.

Pressions à la hausse sur les taux d'intérêt suite à une accélération de l'inflation supérieure aux prévisions: depuis fin 2021, les principales économies ont connu une inflation constamment supérieure aux prévisions, le renchérissement atteignant des niveaux historiques aux États-Unis et dans la zone euro (voir graphique 2). Cette évolution s'explique par la forte reprise consécutive à la pandémie, la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse des prix de l'énergie et

PIB RÉEL

Indice, T4 2019 = 100

Graphique 1



Sources: Refinitiv et Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO); calculs: BNS.

des matières premières, qui a été accélérée par l'invasion russe en Ukraine.

Cette inflation supérieure aux prévisions a conduit à une progression des taux d'intérêt et à une augmentation des incertitudes quant à leur trajectoire future. Depuis fin 2021, les taux d'intérêt à long terme et leur volatilité ont connu une forte hausse dans les principales économies (voir graphique 3). En outre, certaines banques centrales, aux États-Unis et au Royaume-Uni par exemple, ont commencé à relever leurs taux directeurs. Néanmoins, les taux d'intérêt demeurent historiquement faibles à l'échelle mondiale.

Dégradation modérée de l'évaluation de la qualité du crédit à l'échelle mondiale par le marché: depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, les indicateurs fondés sur le marché laissent présager une dégradation modérée de la

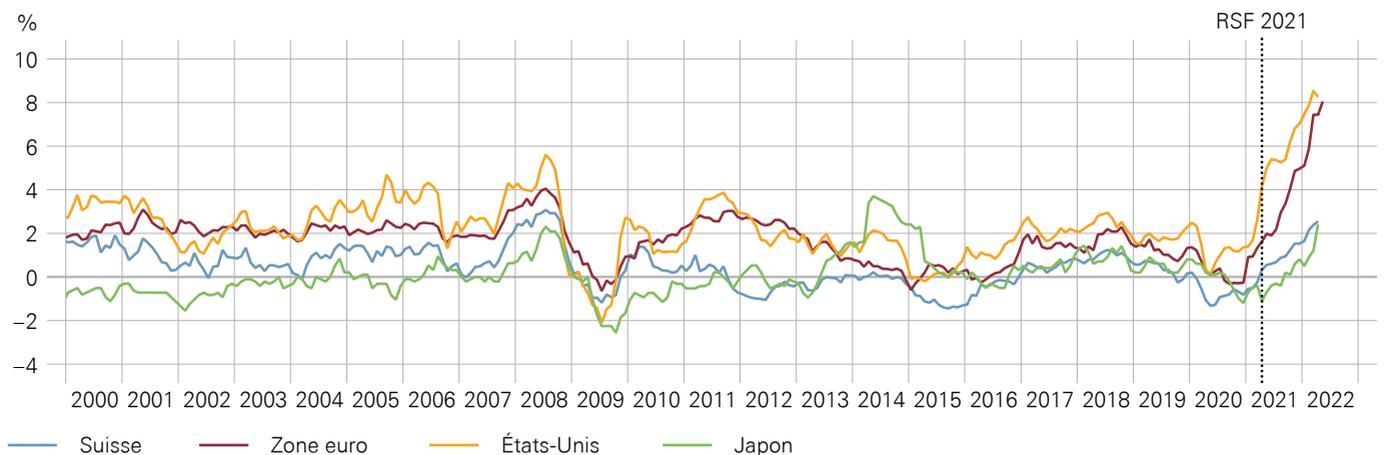
qualité du crédit à l'échelle mondiale. Au cours de la période sous revue, les primes de risque de crédit sur les obligations d'entreprises ont été stables jusqu'au déclenchement de la guerre, avant de s'accroître modérément (voir graphique 4). Elles demeurent bien inférieures aux niveaux observés durant les périodes passées de tensions financières. Le risque de crédit souverain s'est sensiblement accru s'agissant de la Russie et de l'Ukraine depuis le début de la guerre, et a modérément augmenté en ce qui concerne les autres économies émergentes et les États membres du Sud de la zone euro (voir graphique 5).

Globalement, les notations des entreprises (voir graphique 6) et les créances en souffrance présentent une image positive de la qualité du crédit à l'échelle mondiale. La proportion des abaissements par rapport à l'ensemble des changements de notations s'est écartée des plus-hauts

INFLATION

Prix à la consommation, variation par rapport à l'année précédente

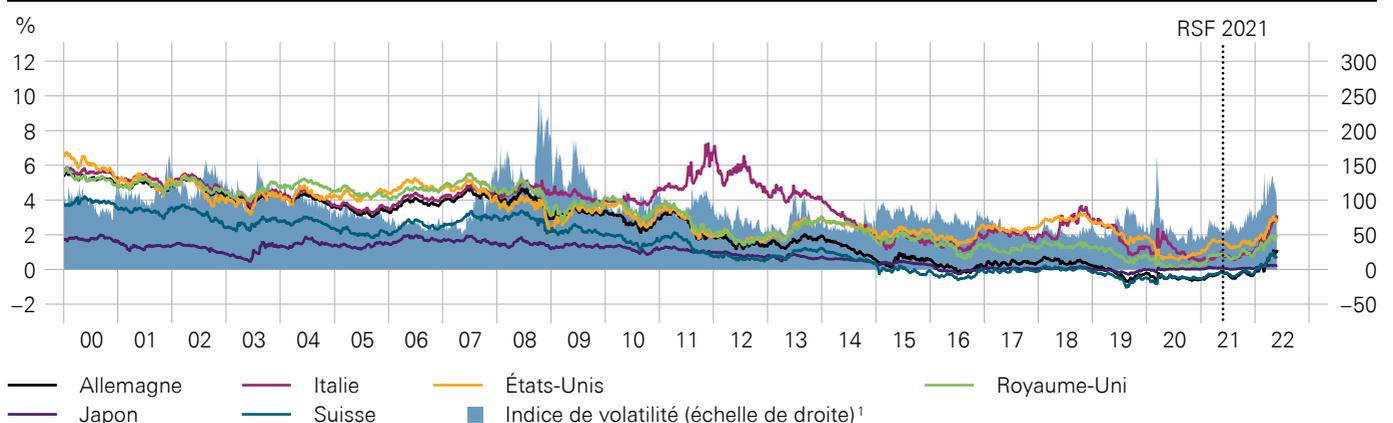
Graphique 2



Sources: OFS et Refinitiv.

TAUX D'INTÉRÊT À LONG TERME: TITRES D'ÉTAT À 10 ANS

Graphique 3



1 L'indice utilisé est le MOVE Index, qui mesure la volatilité implicite des options sur titres du Trésor américain.

Sources: Bloomberg et Refinitiv.

atteints au cours de la pandémie et se situe en dessous des moyennes historiques. En outre, les ratios des créances en souffrance demeurent à de bas niveaux.

D'importantes vulnérabilités pourraient toutefois amplifier de potentiels chocs futurs. Le ratio dette/PIB mondial a fortement augmenté au début de la pandémie et n'a que modérément diminué depuis; cela vaut tant pour les obligations d'État que pour les obligations d'entreprises (voir graphique 7). L'augmentation marquée des niveaux d'endettement résulte en partie des mesures publiques de soutien mises en œuvre durant la pandémie. Si ces mesures ont effectivement permis d'atténuer l'impact économique de ce choc, l'augmentation des niveaux d'endettement qui en découle est synonyme de vulnérabilités à plus long terme, notamment dans les secteurs les plus touchés par la pandémie. Un exemple récent de vulnérabilité associé aux niveaux élevés de

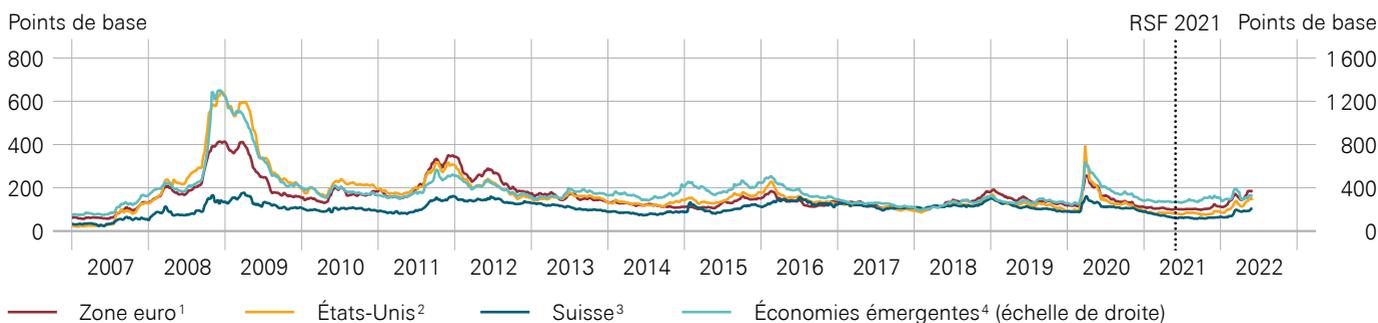
dette est la restructuration en cours d'Evergrande Group, promoteur immobilier chinois de premier plan lourdement endetté. À l'avenir, deux effets antagonistes influenceront la viabilité de la dette. D'un côté, le niveau élevé de l'inflation à l'échelle mondiale entraînera une réduction des ratios dette/PIB; d'un autre côté, la progression des taux d'intérêt accroîtra la charge du service de la dette pour les emprunteurs.

En Suisse aussi, les indicateurs de marché tels que les écarts de rendement des obligations d'entreprises laissent attendre une dégradation modérée de la solvabilité de ces dernières. Reflétant les développements internationaux, le ratio dette privée/PIB se situe à un haut niveau. Le niveau élevé du ratio dette des ménages/PIB et la progression du risque lié au dépassement de la capacité financière des emprunteurs mesuré par le ratio prêt/revenus des nouveaux prêts hypothécaires (ci-après «risque de capacité

ÉCARTS DE RENDEMENT ENTRE OBLIGATIONS

Écarts de rendement entre les obligations d'entreprises et les obligations d'État

Graphique 4



1 Euro Aggregate Corporate (*investment grade*, à 5-7 ans, libellées en EUR) et gouvernement allemand (à 5-7 ans), Bank of America Merrill Lynch.

2 US Corporate (*investment grade*, à 5-7 ans, libellées en USD) et US Treasury (à 5-7 ans), Bank of America Merrill Lynch.

3 Rendements des obligations d'entreprises suisses de catégorie *investment grade* et des obligations de la Confédération (à 5 ans), calculés par la BNS.

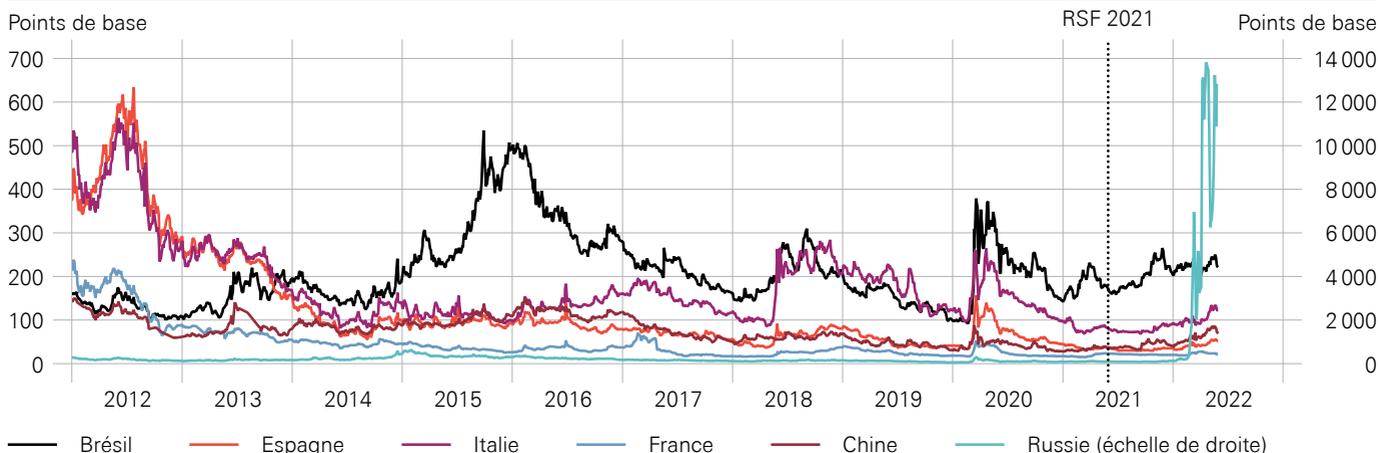
4 Emerging Economies Corporate (libellées en USD et en EUR), écart de rendement corrigé des effets de la clause de remboursement anticipé, Bank of America Merrill Lynch.

Sources: BNS et Refinitiv.

PRIMES DES CDS SOUVERAINS

Primes de couverture de crédit (*senior* à 5 ans)

Graphique 5



Sources: Bloomberg et Refinitiv.

financière») constituent une vulnérabilité importante (voir sections 2.2 et 5.2). En ce qui concerne les indicateurs retardés, les ratios des créances en souffrance demeurent historiquement bas, et les indicateurs relatifs aux défaillances d'entreprises restent inférieurs aux niveaux observés avant la pandémie, malgré de récentes hausses.

Corrections des cours boursiers mondiaux: la reprise que connaissaient les marchés boursiers depuis le printemps 2020 s'est interrompue vers la fin de 2021 (voir graphique 8). Dans un environnement marqué par une inflation constamment supérieure aux prévisions et une progression des taux d'intérêt à l'échelle mondiale, les cours des actions ont commencé à reculer, et la volatilité, à s'accroître sur les marchés boursiers. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a renforcé cette volatilité, en particulier dans la zone euro. En conséquence, les cours boursiers mondiaux s'inscrivent

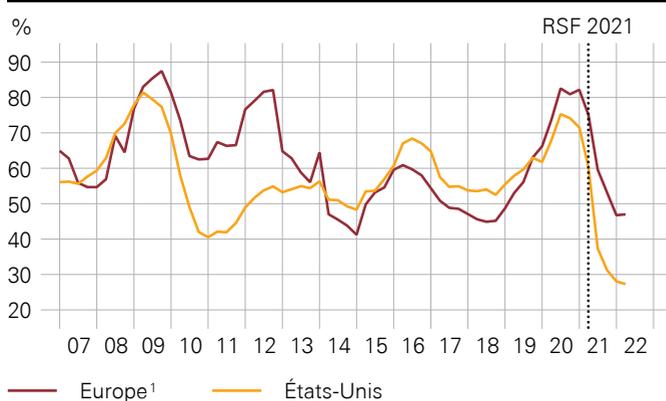
actuellement en baisse par rapport aux niveaux observés un an plus tôt.

Dans ce contexte, le ratio cours/bénéfices corrigé des variations conjoncturelles, un indicateur de la valorisation des actions, a diminué dans les principales économies (voir graphique 9). Il demeure cependant bien supérieur à sa moyenne de long terme dans certains pays, dont les États-Unis et la Suisse.

Impact négatif de la guerre en Ukraine sur l'évaluation du secteur bancaire mondial par le marché: en février 2022, les cours des actions des banques ont fortement chuté et la volatilité s'est nettement accrue, du fait de l'augmentation des incertitudes entourant les perspectives économiques, de l'inflation élevée et de la guerre en Ukraine. La baisse des cours liée à la guerre a été plus sensible dans le secteur bancaire que sur l'ensemble du marché, et les banques de

PROPORTION DES ABAISSEMENTS DE NOTATION

P. rapp. à l'ensemble des changements de notations dans le secteur non financier, moyenne mobile sur 4 trim. Graph. 6

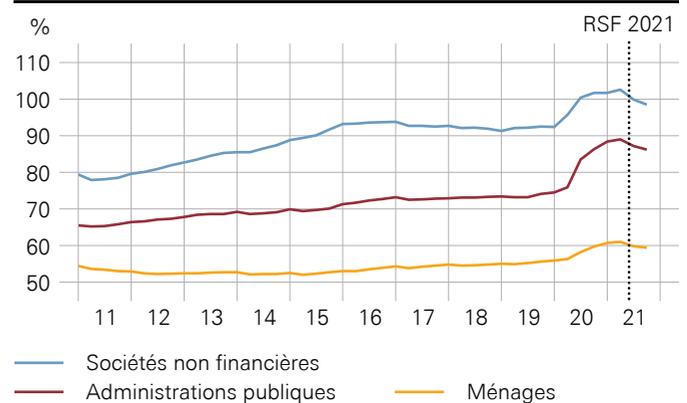


1 UE à 17 plus la Suisse, la Norvège et l'Islande.

Source: Moody's.

RATIO DETTE MONDIALE/PIB MONDIAL¹

Graphique 7

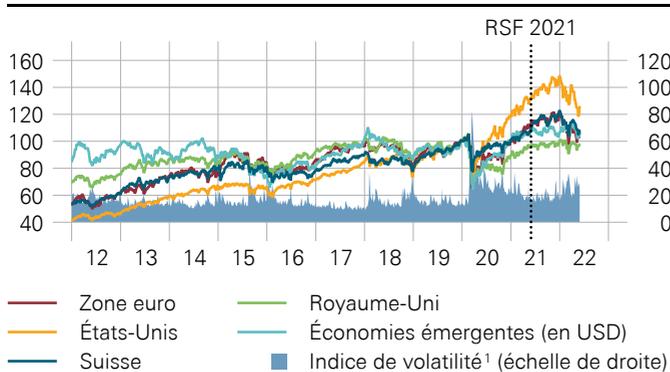


1 Tous les pays déclarants. Chiffres agrégés après conversion en USD aux taux de change exprimés en parités de pouvoir d'achat.

Source: BRI.

INDICES BOURSIERS

Indices mondiaux Datastream (31 décembre 2019 = 100) et volatilité Graphique 8

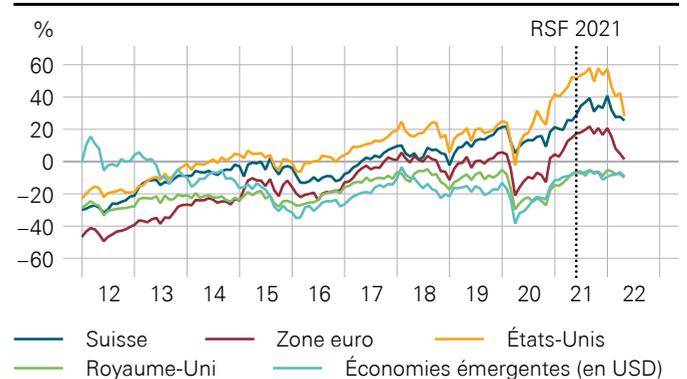


1 Chicago Board Options Exchange Market Volatility Index (VIX), qui mesure la volatilité implicite des options sur l'indice boursier S&P 500 en %.

Source: Refinitiv.

RATIO COURS/BÉNÉFICE, CORRIGÉ DES VARIATIONS CONJONCTURELLES

Écart p. rapp. à la moyenne¹; indices mondiaux Datastream Graph. 9



1 Bénéfice moyen: moyenne mobile sur 10 ans. Ratio cours/bénéfice: moyenne de la période 1985-2021 ou de la période présentant des données disponibles.

Sources: FMI et Refinitiv.

la zone euro ont été particulièrement affectées. Les cours de leurs actions et de celles des établissements domiciliés aux États-Unis sont très inférieurs aux niveaux observés un an plus tôt.

Les primes de CDS des banques – indicateurs de marché de la résilience des banques – ont augmenté depuis la fin de 2021, reflétant la dégradation de la situation économique et financière, et plus particulièrement, la perception des risques que font peser sur les établissements financiers la guerre en Ukraine et les sanctions qui en découlent (voir graphique 10). Ces primes sont toutefois restées bien inférieures aux niveaux observés durant les périodes passées de tensions financières.

Vulnérabilité des marchés immobiliers: les prix immobiliers mondiaux ont rapidement augmenté durant l'année écoulée¹. Dans l'ensemble, la vulnérabilité de ces marchés à des chocs s'est accrue.

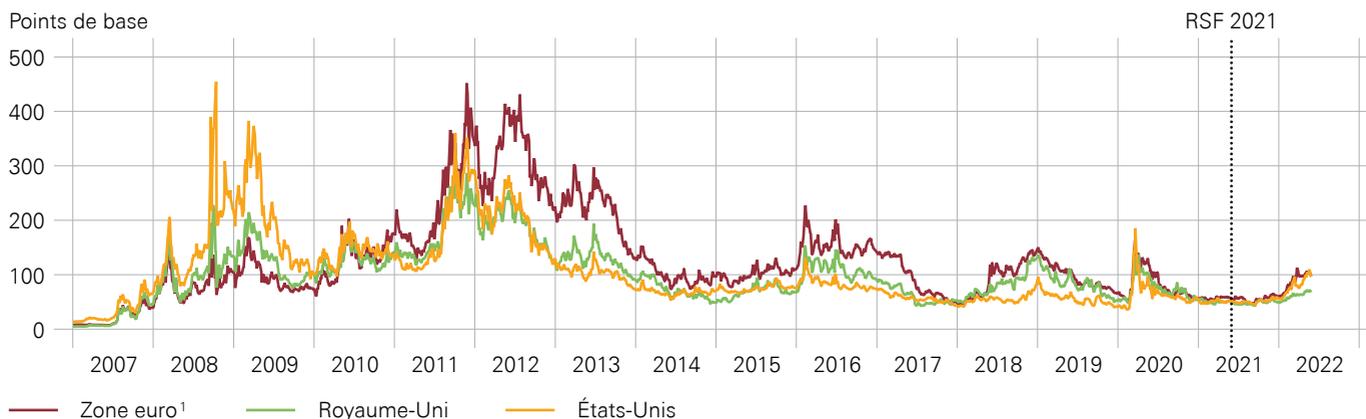
Sur le marché de l'immobilier résidentiel, les prix ont, pour l'essentiel, poursuivi leur progression – et ce de manière accélérée dans de nombreux pays, dépassant le renchérissement des prix à la consommation (voir graphique 11). Au-delà de la faiblesse des taux d'intérêt, la hausse de la demande de surfaces habitables liée à la pandémie, l'intérêt accru des acteurs et l'offre limitée de biens ont contribué au renchérissement de l'immobilier résidentiel². Compte tenu de cette évolution, les

1 Voir Banque centrale européenne (BCE), *Financial Stability Review*, mai 2022, pages 11 et 33 à 38; Conseil des gouverneurs du Système de Réserve fédérale, *Financial Stability Report*, mai 2022, pages 19 et 20.
2 Voir Banque des Règlements Internationaux (BRI), *BIS Bulletin* n°50, *Housing market risks in the wake of the pandemic*, mars 2022.

PRIMES DE CDS DES BANQUES

Moyenne des plus grandes banques (*senior* à 5 ans)

Graphique 10



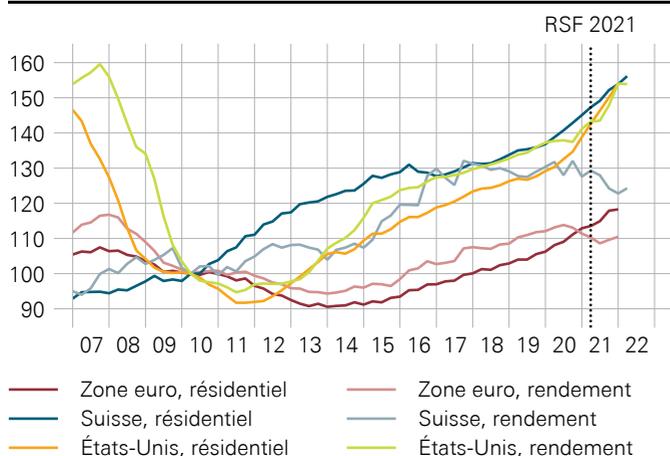
1 Allemagne, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Sources: Bloomberg et Refinitiv; calculs: BNS.

PRIX DE L'IMMOBILIER

En termes réels (déflateur: IPC total)

Graphique 11

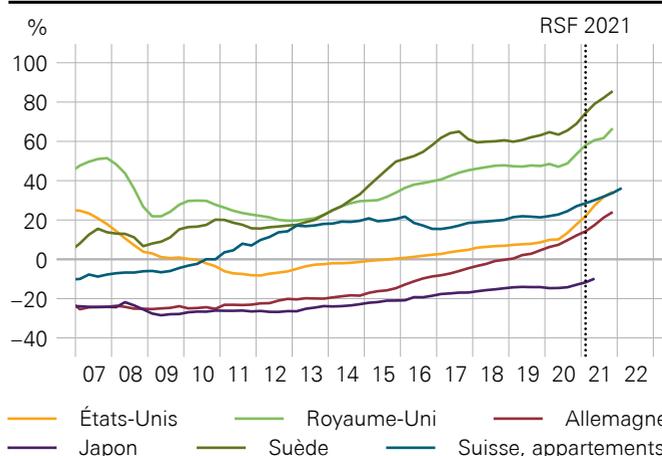


Sources: BRI, OFS, Refinitiv et Wüest Partner.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL: RATIO PRIX/LOYER

Écart par rapport à la moyenne depuis 1970

Graphique 12



Sources: OCDE, OFS et Wüest Partner.

vulnérabilités du marché de l'immobilier résidentiel se sont accrues dans plusieurs économies majeures. Le ratio prix/loyer du segment résidentiel, qui est un indicateur général de la valorisation de l'immobilier, a sensiblement augmenté pour s'établir au-dessus de sa moyenne de long terme dans de nombreux pays, dont la Suisse (voir graphique 12). Plus généralement, toute une série d'indicateurs reflétant l'impact de facteurs tels que les revenus et les taux d'intérêt laissent présager des vulnérabilités sur de nombreux marchés de l'immobilier résidentiel³.

Le segment de l'immobilier commercial a connu une évolution différente selon les pays, les emplacements et les types de biens considérés. Dans la zone euro, les marchés de l'immobilier commercial ont régressé durant la pandémie mais se sont légèrement redressés depuis la fin de 2021. Néanmoins, certains pans du marché demeurent vulnérables à de nouvelles corrections des prix⁴. Aux États-Unis, les prix de l'immobilier commercial ont continué d'augmenter fortement durant l'année écoulée, et signalent de fortes pressions sur les valorisations⁵. En Suisse, ils ont continué de baisser.

Dans l'ensemble, les perspectives des marchés immobiliers demeurent incertaines, car ni l'impact de l'évolution future des taux d'intérêt, ni la persistance des changements de préférence survenus durant la pandémie ne sont clairs à ce stade. Les marchés immobiliers sont vulnérables aux chocs, notamment dans les pays où la hausse des prix dépasse les niveaux justifiables par les facteurs fondamentaux.

2.2 MARCHÉS DU CRÉDIT ET DE L'IMMOBILIER EN SUISSE

Le volume des prêts hypothécaires et les prix de l'immobilier résidentiel ont continué d'augmenter depuis la fin de 2020, sous l'effet d'une forte demande dans ce segment en raison des faibles taux d'intérêt et d'une offre limitée et inélastique. Il est également probable que l'évolution des préférences des ménages – et donc de la demande – en matière de logement suite à la pandémie ait contribué à cette croissance.

Les vulnérabilités du marché hypothécaire se sont atténuées depuis la fin de 2020 grâce à la reprise économique rapide, mais elles restent globalement plus élevées qu'avant la pandémie. Celles du marché de l'immobilier résidentiel ont en revanche continué de s'accroître durant la même période, la hausse des prix ayant dépassé les niveaux justifiables par des facteurs fondamentaux comme les revenus et les loyers.

3 Voir BCE, *Financial Stability Review*, mai 2022, pages 33 à 38; Conseil des gouverneurs du Système de Réserve fédérale, *Financial Stability Report*, mai 2022, pages 19 et 20; Banque de Réserve fédérale de Dallas, «Real-Time Market Monitoring Finds Signs of Brewing U.S. Housing Bubble», mars 2022.

4 Voir BCE, *Financial Stability Review*, mai 2022, pages 10 et 34 à 35.

5 Voir Board of Governors of the Federal Reserve System, *Financial Stability Report*, mai 2022, pages 9 et 17 à 18.

Les valorisations étant de plus en plus tendues, la probabilité d'une correction du marché se renforce. L'augmentation des taux d'intérêt pourrait conduire à une correction en douceur des prix, assortie d'une réduction des vulnérabilités correspondantes. Néanmoins, plus la hausse des taux d'intérêt est importante et rapide, plus le risque est grand d'assister à une correction brutale et de grande ampleur sur le marché immobilier, exposant les banques à un potentiel de pertes substantiel. Les banques doivent impérativement maintenir une résilience appropriée pour faire face à ce risque.

Croissance modérée des prêts hypothécaires, forte hausse des prix de l'immobilier résidentiel

En glissement annuel, la croissance des prêts hypothécaires dans l'ensemble du secteur bancaire suisse s'est raffermie au cours des trois premiers trimestres 2021 puis a retrouvé, sur les trois derniers mois de l'année, un niveau modéré comparable à celui du quatrième trimestre 2020 (3,3% fin 2021, contre 3,1% fin 2020)⁶. Dans le même temps, les indices des prix de transaction pour les maisons individuelles et les appartements font apparaître une forte hausse des prix dans le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire en 2021. Cette augmentation a dépassé celle de 2020 qui, malgré la pandémie, avait déjà été très prononcée. Fin 2021, sur un an, les prix de transaction avaient augmenté respectivement de 8,3 % pour les maisons individuelles (5,4 % fin 2020) et de 6,7 % pour les appartements (5,1 % fin 2020)⁷. Dans le segment des objets résidentiels de rendement, la hausse des prix de transaction a atteint 6,9% en glissement annuel pour les immeubles (3,2% fin 2020)⁸. Dans l'ensemble, le taux de croissance annuel tant du volume des prêts hypothécaires que des prix de l'immobilier résidentiel n'a guère changé entre le dernier trimestre 2021 et le premier trimestre 2022.

Persistance des vulnérabilités sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel

Les vulnérabilités du marché hypothécaire se sont atténuées depuis la fin de 2020, mais elles restent globalement plus élevées qu'avant la pandémie. Cette diminution s'est produite malgré le redressement temporaire du volume des prêts hypothécaires et s'explique principalement par une solide croissance du PIB sur fond de reprise économique. En conséquence, le ratio prêts hypothécaires/PIB a baissé par rapport à 2020, tout comme l'écart entre ce ratio et sa

6 Les calculs de la croissance des prêts hypothécaires tiennent compte des corrections apportées par les banques. Ils peuvent donc différer des informations publiées sur le portail de données de la BNS, data.snb.ch. Le volume des prêts hypothécaires accordés par les assureurs (hors réassureurs) a baissé de 2,6 % en 2021. Celui des prêts hypothécaires octroyés par les caisses de pensions avait augmenté de 18% en 2020 (derniers chiffres disponibles). La part globale des établissements non bancaires (c'est-à-dire des assureurs et des caisses de pension) dans l'encours des prêts hypothécaires accordés aux résidents demeure faible – aux alentours de 3,5 % pour les assureurs et de 2% pour les caisses de pensions en 2020. Si la part des établissements non bancaires s'avère un peu plus importante lorsqu'elle est mesurée en termes d'augmentation du volume des prêts hypothécaires, les banques n'en restent pas moins les principaux acteurs de ce marché à cette aune également.

7 Source: Wüest Partner. Selon les indices de l'Office fédéral de la statistique, l'augmentation des prix sur un an fin 2021 s'est accélérée pour atteindre 8% en ce qui concerne les maisons individuelles (fin 2020: 3,2%), et 6,7% s'agissant des appartements (fin 2020: 3,1%).

8 Source: Wüest Partner.

tendance de long terme – un indicateur de vulnérabilité. Si le ratio demeure plus élevé qu'avant la pandémie, l'écart avec sa tendance de long terme s'est quant à lui resserré. Enfin, le risque de capacité financière, mesuré par le ratio prêt/revenus des nouveaux prêts hypothécaires, a augmenté dans l'ensemble des segments (voir section 5.2.1).

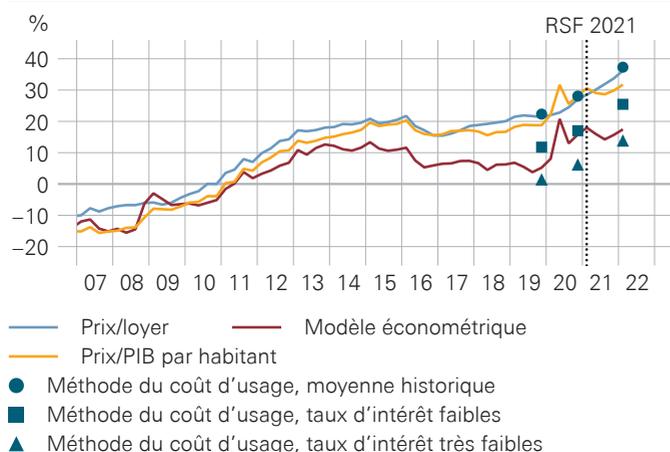
Sur le marché de l'immobilier résidentiel, les vulnérabilités se sont encore accrues depuis la fin de 2020, et ce dans tous les segments. La hausse des prix de transaction des maisons individuelles, des appartements et des immeubles a dépassé les niveaux justifiables par les facteurs fondamentaux, signe d'une augmentation des vulnérabilités aussi bien dans le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire que dans celui des objets de rendement.

Dans l'immobilier résidentiel, un large éventail d'indicateurs font actuellement état de valorisations excessives, ce qui est synonyme d'un risque élevé de corrections. L'incertitude quant au juste niveau de valorisation est cependant forte. Ainsi, dans le segment des appartements, des indicateurs simples de valorisation tels que les ratios prix/loyer et prix/PIB⁹ ont atteint des niveaux qui dépassent d'environ 30% à 35% leurs moyennes historiques (voir graphique 13). D'après des indicateurs modélisés fondés sur une vaste gamme de facteurs économiques (par exemple revenus, taux d'intérêt, PIB ou loyers), les prix actuels sont supérieurs d'environ 10% à 35% aux niveaux résultant des modèles. Les limites inférieure et supérieure de cette fourchette

9 Étant donné que les informations relatives aux revenus au sens large ne sont disponibles qu'avec un certain retard, les indicateurs de vulnérabilité des marchés immobiliers présentés dans cette section se fondent sur le PIB comme approximation des revenus. Les données disponibles relatives aux revenus ne modifient pas de manière significative l'évaluation des vulnérabilités en 2020 et 2021. D'après ces données, les indicateurs de vulnérabilité auraient moins progressé en 2020 si les revenus des ménages avaient été utilisés comme base en lieu et place du PIB, mais ils auraient progressé davantage en 2021.

APPARTEMENTS: INDICATEURS DE VALORISATION

Écart par rapport aux prix impliqués par les indicateurs Graph. 13



Sources: BNS, OFS, SECO et Wüest Partner.

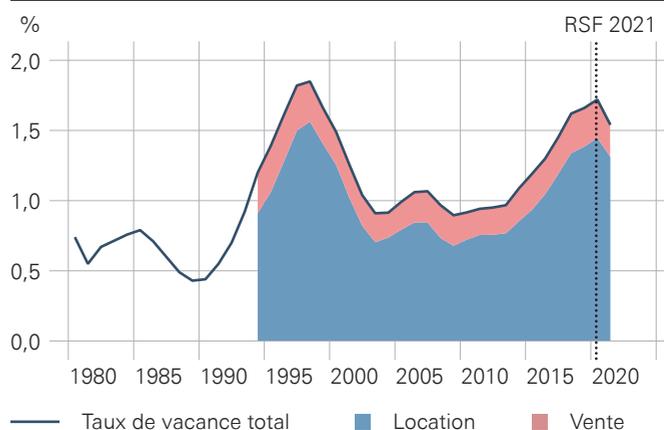
sont fournies par la méthode du coût d'usage (*user cost model*)¹⁰. Cette méthode de projection est sensible aux hypothèses d'évolution des taux d'intérêt et des loyers à très long terme. Ainsi, selon cette méthode et en postulant que le taux hypothécaire réel retrouve sa moyenne des 50 dernières années (c'est-à-dire sa moyenne historique, située à 2,6%), les prix des appartements sur le marché dépassent d'environ 35% le niveau justifié par les facteurs fondamentaux. Dans l'hypothèse d'un environnement de très faibles taux d'intérêt assorti d'un taux hypothécaire réel de 1% («taux d'intérêt très faibles»), l'écart correspondant est légèrement supérieur à 10%. En outre, les prix actuels sont supérieurs d'environ 15% au niveau découlant d'un modèle économétrique¹¹ qui explique les prix immobiliers en fonction de leur rapport historique avec le PIB par habitant, du stock d'immeubles résidentiels par habitant et du taux d'intérêt réel à long terme. Comme le montre le graphique 13, les estimations de ce modèle sont sensibles aux fluctuations de revenus telles que celles observées depuis le début de la pandémie. En tenant compte de ces différentes méthodes, les prix immobiliers actuels sont supérieurs d'environ 10% à 35% aux niveaux justifiables par les facteurs fondamentaux. Cette fourchette a augmenté depuis la fin de 2020 et la période ayant précédé la pandémie.

10 Pour une description de la méthode du coût d'usage, voir par exemple J. M. Poterba (1984), «Tax Subsidies to Owner-Occupied Housing: An Asset-Market Approach», *The Quarterly Journal of Economics* 99(4), pages 729 à 752. Dans l'hypothèse reposant sur le retour à la moyenne historique, les anticipations à long terme concernant le taux hypothécaire réel correspondent à la moyenne historique de 2,6%. Dans les hypothèses de taux d'intérêt faibles et de taux d'intérêt très faibles, le taux hypothécaire réel anticipé est fixé respectivement à 1,5% et à 1%.

11 Pour une description du modèle économétrique, voir par exemple Cuestas, J. C., M. Kukk et N. Levenko (2021), «Misalignments in house prices and economic growth in Europe», *Working Papers 2021/07*, département d'économie de l'Université Jaume I, Castellón, ou Muellbauer, J. (2018), «Housing, debt and the economy: a tale of two countries», *National Institute Economic Review*, National Institute of Economic and Social Research, vol. 245 (1), août, pages 20 à 33. La BCE utilise également un modèle similaire (voir BCE, *Financial Stability Review*, mai 2022, page 34, et BCE, *Financial Stability Review*, novembre 2015, pages 45 à 47).

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL: TAUX DE VACANCE

Taux de logements vacants par rapport au nombre total de logements Graphique 14



Source: OFS; calculs: BNS.

Il convient de souligner que ces chiffres n'intègrent pas tous les facteurs de la demande et de l'offre susceptibles d'affecter les conditions d'équilibre à court et moyen termes sur le marché immobilier résidentiel. Ainsi, la forte hausse des prix des maisons individuelles et des appartements observée depuis le début de la pandémie reflète sans doute plutôt le télescopage entre l'évolution de la demande et une offre limitée et inélastique que des facteurs spéculatifs. D'abord, l'évolution des préférences des ménages, sous l'effet de la pandémie, en faveur de logements plus spacieux ou de la propriété du logement, pourrait avoir entraîné une hausse de la demande. La préférence plus nette envers des logements spacieux se manifeste au travers d'une baisse supérieure à la moyenne du nombre de logements vacants de grande superficie, et d'une hausse très prononcée des prix des résidences secondaires. Ces tendances pourraient avoir amplifié l'évolution de la demande au profit de la propriété plutôt que de la location dans un environnement de faibles taux d'intérêt où les frais liés à la propriété sont peu élevés. Ensuite, la quête de rendement sur fond de faiblesse des taux d'intérêt a conduit les investisseurs à s'intéresser davantage à la construction de biens locatifs au cours de la dernière décennie. Il en a résulté un resserrement supplémentaire de l'offre de maisons individuelles et d'appartements disponibles à l'achat; dans ces segments, l'offre s'était déjà contractée à cause de la raréfaction des terrains constructibles – un phénomène lié à des facteurs à la fois physiques et réglementaires. Si ce type d'évolution de la demande ou de l'offre se pérennise, certains des indicateurs susmentionnés pourraient surévaluer la vulnérabilité du marché immobilier résidentiel suisse.

Néanmoins, l'incertitude quant à la persistance de ces facteurs est forte. La demande liée aux faibles coûts d'accession à la propriété, en particulier, risque de s'inverser dans un environnement de forte augmentation des taux d'intérêt. Globalement, la BNS continue d'estimer que le marché immobilier résidentiel est vulnérable. En outre, du point de vue de l'évaluation des risques, la prudence conduit à partir du principe que l'impact de certains facteurs susmentionnés sera temporaire.

Si l'ensemble des segments résidentiels présentent des vulnérabilités, celui des objets de rendement semble être le plus exposé à des corrections de prix. Premièrement, ce segment affiche l'écart le plus important par rapport aux niveaux justifiables par les facteurs fondamentaux. Deuxièmement, il devrait être particulièrement sensible aux variations des taux d'intérêt. Si les taux sans risque continuent d'augmenter, les rendements des objets résidentiels de rendement devront s'écarter de leurs bas niveaux actuels pour conserver une prime de risque suffisante. Une telle évolution impliquerait une baisse des prix, une hausse des loyers, ou une combinaison des deux. Les corrections de prix joueront probablement un rôle important dans ce contexte, la baisse des rendements observée ces vingt dernières années ayant été tirée par la hausse des prix. Par ailleurs, la marge d'augmentation

des loyers en réaction à la progression des taux d'intérêt est limitée, à la fois en raison de facteurs réglementaires¹² et de la situation actuelle du marché. Celle-ci demeure caractérisée par des taux de vacance supérieurs à la moyenne dans les zones périphériques, malgré une baisse du taux de vacance global en 2021 (voir graphique 14) et de premiers signes d'un resserrement progressif du marché locatif. Troisièmement, les investisseurs commerciaux à responsabilité limitée, tels que les fonds immobiliers, sont actifs sur le segment des objets résidentiels de rendement. L'expérience montre qu'en période de reculs conjoncturels, ce type d'investisseurs entraîne des pertes plus rapides et plus importantes pour les banques que les ménages ordinaires, dont la responsabilité s'étend à l'ensemble des actifs.

L'évolution de la situation dans l'immobilier commercial de rendement est restée contrastée depuis la fin de 2020, et les perspectives demeurent incertaines. Si les prix de l'immobilier commercial ont reculé dans l'ensemble, leur évolution a essentiellement varié en fonction de l'emplacement. Dans l'immobilier de bureaux par exemple, la demande locative a été plus forte dans les centres-villes que dans les zones périphériques¹³. À l'avenir, l'immobilier commercial de rendement restera confronté à des difficultés liées aux mutations structurelles telles que l'importance grandissante du télétravail ou le changement de statut des commerces physiques par rapport au commerce en ligne. Au vu de ces tendances, les préférences futures des locataires – en ce qui concerne par exemple l'importance relative de l'emplacement des biens, ou leurs caractéristiques – sont entourées d'incertitude.

Compte tenu des vulnérabilités des marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel, la BNS a proposé fin 2021 au Conseil fédéral de réactiver le volant anticyclique sectoriel de fonds propres et de le porter à 2,5% des positions pondérées en fonction des risques garanties par des gages immobiliers sur des objets d'habitation situés en Suisse. Ce volant avait été désactivé au début de la pandémie de Covid-19 en mars 2020, dans le cadre des mesures prises par le gouvernement, la BNS et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour accorder aux banques la plus grande marge de manœuvre possible dans l'octroi de prêts aux entreprises. Depuis lors, les incertitudes liées à la crise sanitaire en ce qui concerne l'accès des entreprises au crédit ont fortement diminué. Le Conseil fédéral a approuvé la proposition de la BNS le 26 janvier 2022. En conséquence, les exigences de fonds propres applicables aux prêts hypothécaires dans l'immobilier résidentiel suisse augmenteront à compter du 30 septembre 2022. Cette mesure contribuera à garantir que la résilience des banques sera conforme à l'augmentation des risques.

12 En effet, si le droit du bail établit en principe un lien étroit entre les loyers et les taux d'intérêt, la faiblesse de ces derniers n'a pas pour autant entraîné de baisse des loyers depuis 2008. Cette situation empêchera les hausses de loyer car conformément au droit du bail, les baisses antérieures de taux d'intérêt doivent être prises en compte.

13 Voir Credit Suisse, *Marché de l'immobilier de bureaux suisse 2022*, page 6.

2.3 RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La BNS suit activement les risques liés au changement climatique qui sont susceptibles d'affecter la stabilité financière. Le changement climatique pourrait avoir une incidence sur l'activité principale des banques, les amenant par exemple à enregistrer des corrections de valeur sur les prêts accordés à des entreprises particulièrement exposées ou à subir des pertes sur les opérations de négoce du fait d'ajustements de cours sur les marchés boursiers et obligataires¹⁴.

On distingue essentiellement deux types de risques liés au changement climatique: les risques de transition et les risques physiques.

Par risques de transition, on entend les risques découlant de la transition vers une économie durable, caractérisée par de faibles émissions de CO₂. L'adoption de législations ou de réglementations nouvelles ainsi que les innovations technologiques peuvent bouleverser l'économie. Ainsi, une augmentation forte et brutale des taxes sur les émissions de CO₂ ou encore une interdiction des processus de production fortement émetteurs pourraient menacer l'existence même d'entreprises ou de branches industrielles.

On entend par risques physiques les risques découlant d'une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles causées par le changement climatique, c'est-à-dire des événements ponctuels (tempêtes, inondations, sécheresses, etc.), mais aussi des changements environnementaux sur le long terme (élévation du niveau de la mer, modification des régimes pluviométriques, etc.). Ainsi, les tempêtes peuvent endommager les sites de production et les infrastructures, conduisant à une baisse de la production.

Du point de vue de la stabilité financière, la BNS entend déterminer si le système bancaire et les infrastructures des marchés financiers d'importance systémique sont prêts à faire face à des chocs liés au changement climatique et si ce type de risques est correctement couvert par la réglementation existante.

Projet pilote en coopération avec la FINMA

Dans le cadre de ces travaux, la BNS a mené, de concert avec la FINMA et l'Université de Zurich, un projet pilote visant à mesurer les risques de transition des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, le Credit Suisse et UBS. La FINMA et la BNS s'étaient fixé deux objectifs: d'abord, se forger une expérience dans l'analyse de scénarios liés au changement climatique; ensuite, obtenir un premier aperçu des risques de transition auxquels ces deux banques sont confrontées.

Après avoir évalué un certain nombre de méthodes, la FINMA et la BNS ont choisi une approche conçue par l'Université de Zurich pour l'analyse de scénarios. Cette approche a été affinée puis appliquée aux données fournies par le Credit Suisse et UBS¹⁵. Des informations concernant les prêts aux entreprises, les actions et les obligations d'entreprises (produits dérivés inclus) figurant au bilan des deux banques ont ainsi été collectées aux fins d'analyse.

L'approche adoptée modélise des modifications soudaines des anticipations des intervenants sur le marché concernant les politiques climatiques. Le scénario de base ne comprend aucune nouvelle mesure. Une comparaison est établie avec les anticipations du marché relatives à d'autres scénarios reposant, par exemple, sur l'objectif de réduction à zéro des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050, ou sur un report à 2030 du début de la transition. L'évolution des anticipations du marché dans ces scénarios conduit à la réévaluation des instruments financiers figurant au bilan des banques. L'impact est particulièrement prononcé dans le cas des instruments financiers émis par des entreprises dont l'activité dépend des combustibles d'origine fossile.

Établis par le réseau des banques centrales et des superviseurs pour l'écologisation du système financier (Network for greening the financial system, NGFS), les scénarios de transition couverts par le modèle servent de référence à un grand nombre d'autorités de surveillance. Outre l'approche de l'Université de Zurich, une autre méthode de simulations de crise élaborée par la Banque centrale des Pays-Bas a été utilisée, à des fins de comparaison¹⁶.

Il est ressorti de l'analyse que, sur la base des données agrégées des deux banques, environ un quart des portefeuilles étudiés étaient exposés à des secteurs importants pour la politique climatique. Il s'agit des combustibles d'origine fossile, des transports, des entreprises d'approvisionnement et des domaines gourmands en énergie¹⁷. Comparées au marché dans son ensemble (capitalisation boursière fondée sur les données d'un grand fournisseur mondial d'indices), les expositions des banques à ces secteurs sont semblables, voire inférieures.

L'analyse effectuée dans le cadre du projet pilote donne une estimation initiale du risque de transition¹⁸. La FINMA et la BNS devront poursuivre leurs travaux afin de parvenir à une évaluation plus solide de l'importance des risques liés au changement climatique. Il s'agira notamment de

15 L'approche se fonde sur Battiston, S., A. Mandel, I. Monasterolo, F. Schütze et G. Visentin (2017), «A climate stress-test of the financial system», dans *Nature Climate Change*, vol. 7, pages 283 à 288 (2017), et a été affinée en collaboration avec le Professeur Battiston.

16 Vermeulen, R., E. Schets, M. Lohuis, B. Kölbl, D.-J. Jansen et W. Heeringa (2018), «An energy transition risk stress test for the financial system of the Netherlands», *Occasional Studies*, vol. 16, n° 7, De Nederlandsche Bank.

17 Ces secteurs sont définis conformément à la classification fournie par Battiston et al. (2017).

18 Conformément à sa pratique en matière de simulations de crise, et étant donné que seules deux banques ont été analysées, la BNS ne communique par les résultats détaillés de l'analyse des scénarios.

14 Les risques climatiques pour la stabilité financière sont présentés dans *The green swan*, BRI, janvier 2020.

déterminer la manière dont il convient de traiter les horizons temporels longs et de mesurer l'impact des scénarios de transition sur les entreprises et les banques. Il existe un large éventail de méthodes, qui aboutissent chacune à des estimations différentes¹⁹. Il importe par conséquent de comparer les résultats des analyses fondées sur ces diverses méthodes. Parallèlement, les études réalisées par d'autres banques centrales montrent que l'évaluation de l'importance des risques dépend fortement des hypothèses retenues quant au degré d'intégration par les marchés financiers – et en particulier par les banques – du risque lié au changement climatique²⁰. Enfin, le champ de l'analyse doit être élargi à d'autres activités bancaires, comme les prêts hypothécaires, ainsi qu'aux risques physiques. D'autres études à l'échelle internationale contribueront de façon importante à répondre à ces questions. La FINMA et la BNS, œuvrant en étroite collaboration avec les banques, amélioreront et affineront en conséquence leur approche actuelle de la mesure du risque lié au changement climatique.

Informations publiées par les banques

La transparence des banques concernant les risques financiers liés au changement climatique qu'elles encourent joue un rôle important dans l'évaluation de ces risques. Le Credit Suisse comme UBS publient différents indicateurs relatifs au changement climatique dans leurs rapports sur le développement durable²¹. Ils font notamment état des expositions des prêts aux entreprises aux secteurs sensibles au changement climatique. Ainsi, en termes absolus, cette exposition s'élevait à 79,6 milliards de dollars des États-Unis pour le Credit Suisse et à 37,5 milliards pour UBS, à la fin de 2021²². Ces expositions sont d'une ampleur comparable à celle obtenue dans le cadre de l'analyse réalisée par la FINMA et la BNS. En l'absence, à ce jour, d'une norme commune de publication, les définitions des secteurs sensibles au changement climatique varient selon les banques²³. En termes relatifs, la part de ces expositions dans le total des expositions sur prêts s'établit, d'après les deux banques, à 17,4% pour le Credit Suisse et à 8,2% pour UBS. Ces parts sont inférieures à celles qui ressortent de l'analyse menée par la FINMA

19 Voir Bingle, J. et Cholesanti Senni, C., (2022), «Taming the Green Swan: a criteria-based analysis to improve the understanding of climate-related financial risk assessment tools», *Climate Policy*, vol. 22, n° 3.

20 Par exemple, dans l'édition 2021 de son rapport sur la stabilité financière, la Banque fédérale d'Allemagne montre que les chocs de transition pour les banques allemandes diffèrent selon le scénario de référence choisi. Un scénario de référence postulant l'absence de nouvelles politiques de transition (celui du maintien des politiques actuelles, tel qu'établi par le NGFS) aboutit à des chocs plus importants pour les banques allemandes que le scénario de référence qui intègre déjà des politiques limitant la hausse des températures à moins de 2°C d'ici à la fin du siècle (scénario du NGFS prévoyant une limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C). Voir Deutsche Bundesbank, *Financial Stability Review 2021*, pages 101 et 102.

21 Voir Credit Suisse, *Sustainability Report 2021*, page 137, et UBS, *Sustainability Report 2021*, page 57.

22 Les deux banques ont également publié des données à fin 2020. Les expositions étaient comparables, soit 83 milliards de dollars des États-Unis pour le Credit Suisse et 37,5 milliards pour UBS.

23 UBS a élaboré ses définitions en collaboration avec l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP FI). Le Credit Suisse fonde les siennes sur les codes sectoriels de ses clients utilisés dans les processus internes de gestion du risque de crédit (nomenclatures NOGA/NAICS des activités économiques), et s'appuie sur une évaluation interne pour la sélection des secteurs.

et la BNS et qui s'élèvent, comme indiqué dans la section précédente, à environ un quart pour les deux banques. Cette différence tient au fait que la FINMA et la BNS rapportent les expositions aux entreprises sensibles au changement climatique au total des prêts aux entreprises, tandis que les banques les rapportent à l'ensemble de leur portefeuille de prêts, lequel comprend, par exemple, les prêts hypothécaires aux ménages.

Activités internationales

Sur le plan international, la BNS participe aux activités du NGFS afin de définir les méthodes et les bonnes pratiques permettant aux banques centrales d'évaluer les risques liés au changement climatique. De plus, en tant que membre du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), elle contribue, avec la FINMA, aux travaux que ce dernier mène en vue d'intégrer ces risques dans le contrôle bancaire. En particulier, le CBCB examine dans quelle mesure les risques financiers liés au changement climatique peuvent être appréhendés dans le dispositif réglementaire de Bâle en vigueur, en identifiant les éventuelles lacunes et en envisageant différentes mesures pour les combler²⁴.

2.4 SCÉNARIOS RELATIFS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Afin de tenir compte des différentes sources de risque pour le secteur bancaire suisse, la BNS prend en considération un scénario de base et quatre scénarios de crise modélisant les développements de l'environnement économique et financier. Le scénario de base reflète l'environnement économique et financier observable et décrit les développements les plus probables à partir des informations disponibles. Les scénarios de crise, quant à eux, visent à permettre une analyse systématique de la vulnérabilité et de la résilience du secteur bancaire suisse. La BNS évalue périodiquement l'impact des scénarios de crise, indépendamment de la probabilité de la réalisation de l'un ou l'autre d'entre eux à court terme. Chaque scénario de crise regroupe une série de facteurs de risque pour les banques résidentes qui forme un tout cohérent. Dans cet ensemble, le calibrage des chocs s'appuie sur les valeurs historiques.

Tous les scénarios de crise portent sur les facteurs de risques macroéconomiques et financiers²⁵. L'impact des différents scénarios sur le potentiel de pertes et la résilience des banques résidentes est évalué dans les chapitres 4 et 5.

Scénario de base

Dans son scénario de base, la BNS postule que la guerre en Ukraine ne se propagera pas à d'autres régions et que les importations occidentales de produits énergétiques et

24 Voir rapport de consultation de la BRI *Principles for the effective management and supervision of climate-related financial risks*, 16 novembre 2021.

25 En plus de ces risques, des risques opérationnels (y compris les risques juridiques et les cyberrisques) peuvent se matérialiser, le plus souvent indépendamment du scénario envisagé.

d'autres matières premières ne connaîtront pas d'autres perturbations importantes et durables. Dans ces hypothèses, l'impact de la guerre sur l'activité économique mondiale est modéré. Par conséquent, la croissance économique mondiale se poursuit, bien que de façon moins vigoureuse qu'au cours des trimestres précédents, du fait que de nombreuses économies se sont d'ores et déjà pleinement remises de la pandémie. La baisse des revenus réels dans un contexte d'inflation élevée et les confinements en Chine constituent d'autres obstacles. L'inflation est forte à court terme mais ralentit par la suite. La normalisation des politiques monétaires mondiales se poursuit. La situation économique en Suisse évolue conformément aux développements observés à l'échelle mondiale.

Scénarios de crise

Récession prolongée dans la zone euro: dans ce scénario, la zone euro connaît une récession prolongée. Les cours boursiers chutent, et les écarts de rendements entre les obligations des entreprises et un taux d'intérêt sans risque se creusent à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays, dont la Suisse, les prix de l'immobilier s'effondrent. La Suisse connaît elle aussi une récession prolongée, et les taux d'intérêt restent très bas durant une longue période.

Choc de taux d'intérêt: le niveau élevé d'inflation entraîne une augmentation rapide des taux d'intérêt dans le monde entier. La croissance économique subit alors un coup d'arrêt, et les prix de l'immobilier et des actions chutent fortement.

Récession mondiale: le monde entre dans une profonde récession. Les tensions financières mondiales s'accroissent fortement, et tant les prix de l'immobilier que les cours boursiers s'écroulent. Les taux d'intérêt demeurent faibles à l'échelle mondiale²⁶.

Crise dans les économies émergentes: les économies émergentes traversent une récession profonde, l'écart de rendement des obligations émises par ces économies se creuse fortement, et les cours de leurs actions s'effondrent. Les économies avancées connaissent une récession modérée, mais des difficultés financières importantes. Les taux d'intérêt demeurent faibles à l'échelle mondiale.

Critères d'évaluation des risques propres à la guerre en Ukraine

Les retombées économiques et financières de la guerre en Ukraine pourraient être nettement plus défavorables que celles décrites dans le scénario de base. Une intensification de la guerre ou un élargissement des sanctions pourrait entraîner une nouvelle hausse des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que de graves perturbations de l'approvisionnement énergétique. Par exemple, un embargo plus strict sur les importations d'énergie en provenance de Russie, en particulier sur le gaz, pourrait conduire à de fortes augmentations des prix de l'énergie et à un déficit d'approvisionnement. L'incertitude accrue pourrait également peser sur la consommation et les investissements. Globalement, une nouvelle aggravation du conflit risquerait d'accélérer l'inflation et de causer un ralentissement économique, voire une récession. Il pourrait s'ensuivre un net resserrement des conditions financières et monétaires, et une nouvelle correction sur les marchés boursiers²⁷.

Le scénario de récession prolongée dans la zone euro et celui de choc de taux d'intérêt donnent une idée de ce que pourraient être des retombées économiques et financières nettement plus défavorables que prévu de la guerre en Ukraine²⁸. Une intensification du conflit pourrait provoquer une récession dans la zone euro et différer la normalisation de la politique monétaire. Dans une autre hypothèse, les pressions à la hausse que subissent les prix de l'énergie et d'autres matières premières, ainsi que l'accélération de l'inflation, conduisent à un net resserrement des conditions sur les marchés monétaires et financiers à l'échelle mondiale, entraînant une correction des prix des actifs immobiliers et financiers, et portant un coup d'arrêt à la croissance économique.

27 Pour une analyse des conséquences économiques d'une escalade du conflit ou d'un élargissement des sanctions, voir par exemple: Secrétariat d'État à l'économie, *Prévisions conjoncturelles et scénarios*, 14 mars 2022; BCE (2022), *Projections macroéconomiques des services de la BCE pour la zone euro*, mars 2022; FMI (2022), *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2022, pages 25 et 26; Deutsche Bundesbank (2022), *Potential macroeconomic consequences of the war in Ukraine – simulations based on a severe risk scenario*, Monthly Report, avril 2022, pages 13 à 29.

28 Pour une analyse de simulation de crise axée sur des retombées économiques et financières plus défavorables que prévu de la guerre, voir Banque d'Espagne (2022), *Financial Stability Report Spring 2022*, pages 62 à 65 et 105 à 108.

26 La définition de ce scénario est semblable à celle du scénario très défavorable (*severely adverse scenario*) retenu en 2022 par la Réserve fédérale des États-Unis dans sa simulation de crise.

3

Structure du secteur bancaire suisse

Le secteur bancaire joue un rôle important dans l'économie suisse, les banques étant les principaux prestataires de services financiers essentiels. Les fonctions correspondantes, dites «d'importance systémique», comprennent notamment les activités de dépôt et de crédit en Suisse. Le secteur bancaire génère à peu près 5% de la valeur ajoutée en Suisse et emploie environ 107 000 personnes dans le pays.

Le secteur bancaire suisse se caractérise par sa taille par rapport à l'économie, la prépondérance d'un petit nombre d'établissements et son intégration à l'échelle internationale. Fin 2021, il détenait au total des actifs d'une valeur approximative de 3 900 milliards de francs, soit environ 520% du PIB du pays, proportion élevée par rapport aux autres pays (voir graphique 15). Au cours des 25 dernières années, ce pourcentage a d'abord régulièrement augmenté, dépassant 800% avant le début de la crise financière mondiale en 2007/2008. Il a ensuite chuté, avant de rebondir quelque peu récemment (voir graphique 16). La hausse antérieure à la crise financière, tout comme la baisse qui l'a suivie, sont attribuables exclusivement à des actifs étrangers (*foreign assets*) – notamment ceux qui étaient détenus par les deux plus grandes banques suisses, le Credit Suisse et UBS. Par contre, le récent rebond a pour origine une augmentation des actifs suisses (*domestic assets*). Dans ce contexte,

le nombre de personnes employées en Suisse par le secteur bancaire est resté relativement stable¹.

Ce secteur peut être subdivisé en trois grandes catégories: (i) les deux banques actives à l'échelle mondiale, c'est-à-dire le Credit Suisse et UBS, (ii) les banques axées sur le marché intérieur², soit principalement les banques régionales et cantonales ainsi que les banques Raiffeisen, et (iii) les autres banques, qui englobent des établissements résidents de même que des succursales et filiales d'établissements non résidents. Ces catégories se distinguent les unes des autres par la taille, la part de marché au niveau national et le modèle économique.

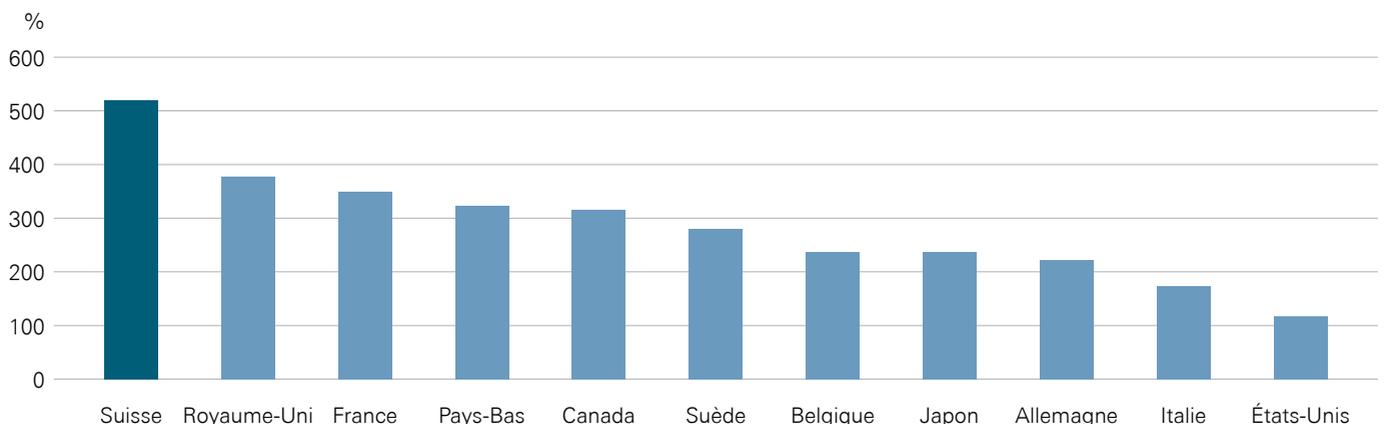
La BNS a désigné cinq des 228 banques résidentes comme banques d'importance systémique pour le pays³. Une défaillance de l'une de ces banques pourrait porter gravement atteinte à l'économie et au système financier suisses en raison de leur taille et de l'interdépendance qui existe entre elles, l'économie et le système financier, ainsi que de l'impossibilité de remplacer leurs fonctions à court terme⁴. Étant donné leur importance systémique, les banques concernées sont soumises à des exigences particulières⁵ par la loi sur les banques (LB). Les cinq banques d'importance systémique sont le Credit Suisse et UBS, soit les deux banques actives à l'échelle mondiale, ainsi que trois banques axées sur le marché intérieur:

- 1 D'après les données de la BNS, ce nombre a légèrement diminué entre 2005 et 2021, passant, sur une base consolidée, de quelque 110 000 personnes à environ 107 000. Des données ne sont disponibles qu'à partir de 2005.
- 2 Banques dont les actifs sont constitués pour plus de 50% de prêts accordés à des résidents, ou jouant un rôle important dans les activités de dépôt et de crédit en Suisse.
- 3 Au niveau de consolidation le plus élevé, c'est-à-dire celui du groupe, la Suisse compte 228 banques. Au niveau des banques prises individuellement, 239 banques sont recensées.
- 4 Voir art. 7 et 8 LB.
- 5 Il s'agit d'exigences de fonds propres et de liquidités plus élevées, ainsi que d'exigences spécifiques concernant la capacité d'assainissement et de liquidation en cas de crise (voir art. 9 LB).

TAILLE DU SECTEUR BANCAIRE PAR RAPPORT AU PIB, PAR PAYS

Ratio total des actifs/PIB¹

Graphique 15



1 Total des actifs: T4 2020; PIB: 2019.

Sources: sites des banques centrales et FMI.

PostFinance, le Groupe Raiffeisen et la ZKB. Le Conseil de stabilité financière (CSF) considère en outre le Credit Suisse et UBS comme des établissements bancaires d'importance systémique mondiale (EBIS^m) depuis que cette classification a été officiellement instaurée, en novembre 2011.

En comparaison internationale, la part des cinq banques d'importance systémique dans l'économie suisse est notable (voir graphique 17). C'est tout spécialement le cas pour le Credit Suisse et UBS. Leur exposition globale⁶, considérée comme un indicateur de leur taille, représente respectivement environ 120% et 140% du PIB suisse. Quant aux trois établissements bancaires d'importance

systémique axés sur le marché intérieur (EBIS^{ai}), la part de chacun d'eux dans l'économie suisse est également considérable. Ils présentent en effet une exposition globale allant de 17% à 40% du PIB⁷.

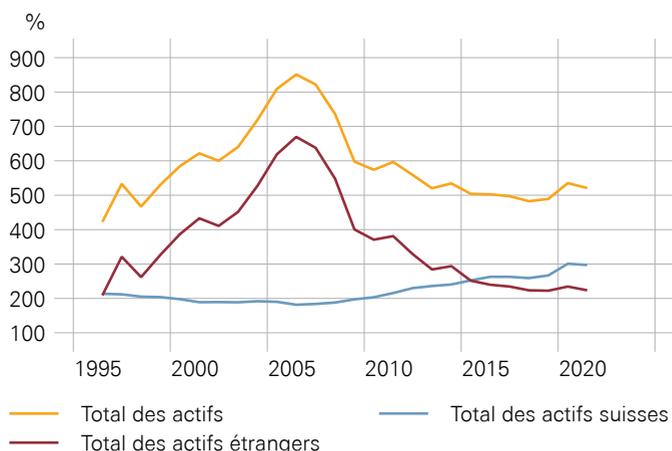
Les cinq banques d'importance systémique jouent un rôle prépondérant dans le secteur bancaire suisse. Ce dernier est dominé par les deux banques actives à l'échelle mondiale en termes de total des actifs: le Credit Suisse en représente environ un cinquième et UBS, un quart. Pour ce qui est des activités de dépôt et de crédit en Suisse, les trois EBIS^{ai} jouent également un rôle notable. Ensemble, les cinq banques d'importance systémique comptent pour plus de la moitié de ces activités en Suisse (voir graphiques 18 et 19). Les autres banques axées sur le marché intérieur en totalisent à peu près un tiers. Quant à la part de marché de la catégorie des autres banques, elle est inférieure à 10%.

Le modèle économique varie considérablement d'une catégorie de banques à l'autre. Les deux banques actives à l'échelle mondiale sont des banques universelles dont la part des activités avec des non-résidents est significative (environ 70% de leurs bilans respectifs). Toutes deux interviennent notamment dans la gestion de fortune internationale, mais sont également actives dans le domaine des dépôts et des crédits pour le compte de résidents ainsi que dans la banque d'investissement. Si les activités de banque d'investissement ont été réduites depuis la crise financière mondiale, elles représentent toujours environ un tiers de l'exposition globale des banques actives à l'échelle mondiale. Les revenus de ces deux banques présentent une structure relativement diversifiée et ont pour composante principale le produit des opérations de commissions et des prestations de services, ce qui

6 L'exposition globale correspond à la somme des positions au bilan et hors bilan telles que définies dans le dispositif de Bâle III sur le ratio de levier.

TAILLE DU SECTEUR BANCAIRE SUISSE

Ratio total des actifs/PIB, chiffres consolidés Graphique 16



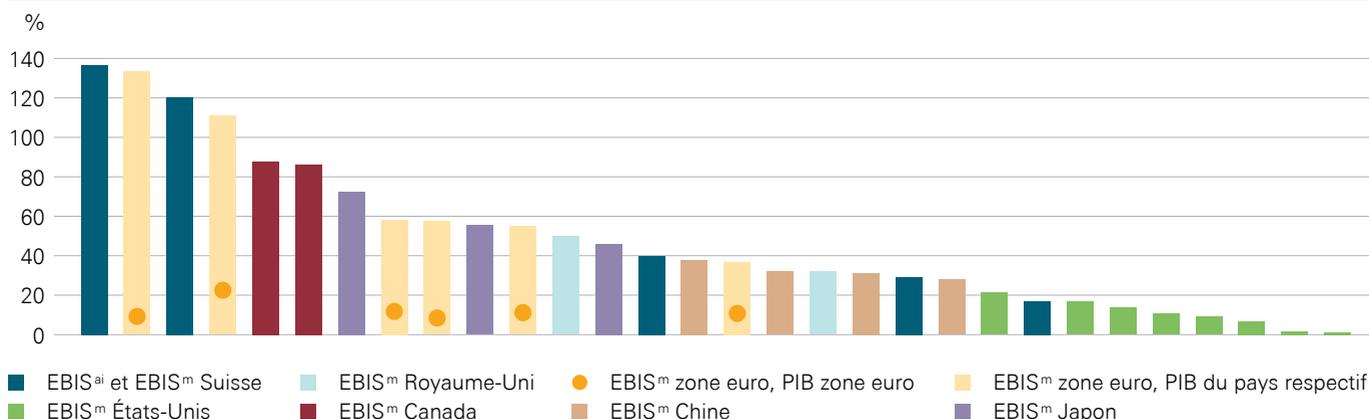
Source: BNS.

7 La comparaison avec la zone euro (voir points orangés du graphique 17) constitue une référence utile, étant donné que les banques de la zone euro ont accès à des programmes centralisés de financement et de capitalisation (voir www.srb.europa.eu/en/content/srb-banking-union).

TAILLE DES BANQUES PAR RAPPORT AU PIB DE LA ZONE MONÉTAIRE¹

EBIS^m et EBIS^{ai}, ratio exposition globale/PIB

Graphique 17



1 Exposition globale: T1 2022, sauf pour les EBIS^{ai} résidents (T4 2020); PIB: moyenne 2019-2021, sauf pour le Canada (2019-2020).

Sources: données publiées des banques et FMI; calculs: BNS.

s'explique par les activités de gestion de fortune sur lesquelles se concentrent les deux établissements (voir graphique 20).

Les banques axées sur le marché intérieur, quant à elles, se focalisent sur les activités de dépôt et de crédit, en particulier sur les prêts hypothécaires. C'est pourquoi le produit des intérêts constitue l'élément principal de leurs revenus totaux. Les autres sources de revenus sont de moindre importance (voir graphique 20). Les actifs suisses représentent à peu près 90% du total de leurs actifs.

Les établissements de la catégorie des autres banques se concentrent, pour la plupart, sur la gestion de fortune. Ainsi, le produit des opérations de commissions et des prestations de services équivaut à peu près aux deux tiers de leur revenu total. Les actifs étrangers constituent un peu plus de la moitié du total des actifs de cette catégorie de banques, ce qui reflète le caractère international de leur clientèle.

Le *Rapport sur la stabilité financière* porte sur les établissements bancaires ayant vocation à mettre des fonctions d'importance systémique à la disposition de l'économie suisse. Ces établissements sont les banques actives à l'échelle mondiale et les banques axées sur le marché intérieur. Ces deux catégories de banques sont traitées individuellement dans la présente publication. Les trois EBIS^{ai} font l'objet d'une analyse englobant aussi les autres banques axées sur le marché intérieur. En raison de leur importance particulière pour la stabilité financière, ils sont également traités individuellement lorsque cela est pertinent. Le *Rapport sur la stabilité financière* ne propose pas d'analyse plus approfondie de la catégorie des autres banques, car elles sont moins pertinentes au regard du secteur bancaire suisse, et comporteraient donc moins de risques potentiels pour l'économie suisse en cas de crise.

PARTS DE MARCHÉ – PRÊTS À DES RÉSIDENTS

2021 Graphique 18



— Credit Suisse **13%**
 — UBS **14%**
 — PostFinance **1%**
 — Raiffeisen **16%**
 — ZKB **8%**
 — Autres banques axées sur le marché intérieur **44%**
 — Autres banques **4%**

Source: BNS.

PARTS DE MARCHÉ – DÉPÔTS D'ENTITÉS RÉSIDENTES

2021 Graphique 19



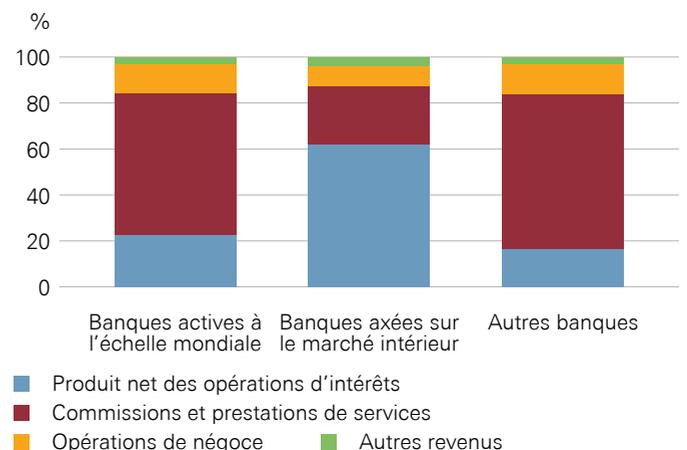
— Credit Suisse **14%**
 — UBS **16%**
 — PostFinance **7%**
 — Raiffeisen **15%**
 — ZKB **7%**
 — Autres banques axées sur le marché intérieur **35%**
 — Autres banques **8%**

Source: BNS.

STRUCTURE DES REVENUS

En % de l'ensemble des revenus, 2021

Graphique 20



Source: BNS.

4 Banques actives à l'échelle mondiale

4.1 RÉSILIENCE

L'évaluation de la résilience des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale comprend deux volets: la rentabilité et la dotation en fonds propres. Des bénéfices stables permettent d'absorber les pertes en cas de crise et constituent la première ligne de défense pour ces banques. Ils aident également à reconstituer les fonds propres, lesquels constituent la seconde ligne de défense.

4.1.1 PROFITABILITÉ

Évolution contrastée de la rentabilité d'UBS et du Credit Suisse

Dans le contexte de reprise économique et de conditions favorables sur les marchés financiers jusqu'à la fin de 2021, la rentabilité des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale a évolué de façon contrastée. Au cours des quatre derniers trimestres (du deuxième trimestre 2021 au premier trimestre 2022), le rendement des actifs (*return on assets*, ROA)^{1,2} d'UBS comptait parmi les plus

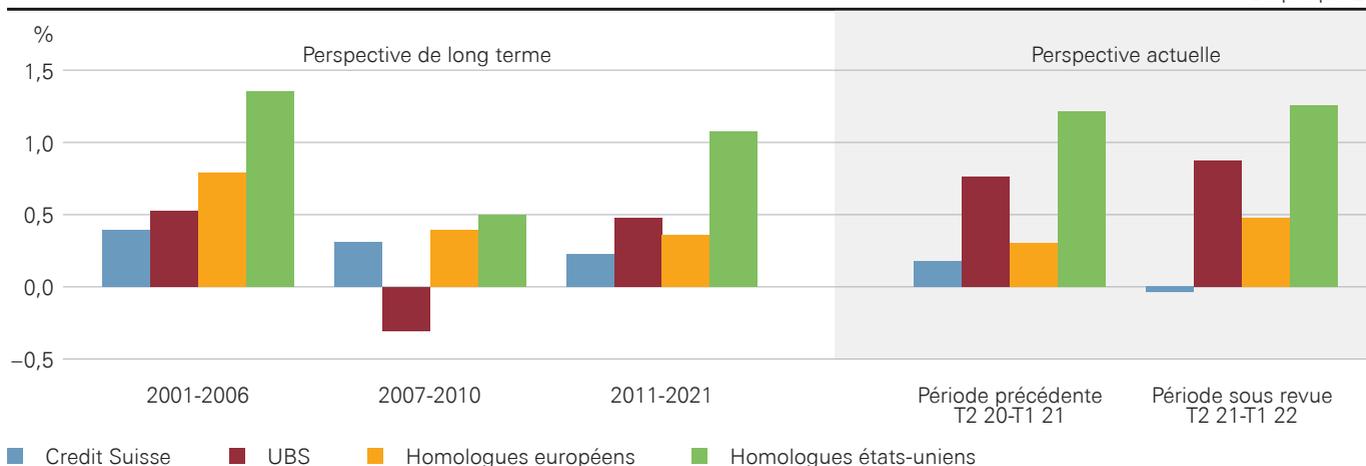
élevés enregistrés par la banque ces deux dernières décennies. Il continue de s'inscrire entre celui de ses homologues européens, d'une part, et américains, d'autre part (voir graphique 21)^{3,4}. UBS a bénéficié de la forte hausse de ses recettes par rapport à celles des quatre trimestres précédents (du deuxième trimestre 2020 au premier trimestre 2021), notamment en raison d'un produit plus élevé des opérations de commissions et des prestations de services. À l'inverse, le ROA du Credit Suisse a été négatif. Sa rentabilité a été affectée par des effets exceptionnels tels que des provisions pour risques juridiques et une importante correction de valeur de l'écart d'acquisition (*goodwill*)⁵. De plus, son résultat d'exploitation (en dehors de ces effets exceptionnels) a été relativement faible en raison d'une baisse significative des recettes, notamment dans les opérations de négoce, tandis que les charges d'exploitation sont restées stables. Ce recul reflète en partie la réduction du risque et des expositions de la division de banque d'investissement, à laquelle le Credit Suisse a procédé après les pertes enregistrées en relation avec le fonds Archegos domicilié aux États-Unis. Le Credit Suisse a précisé que sa rentabilité devrait demeurer dans la zone négative

1 Le ROA est défini ici comme le bénéfice avant impôt en pourcentage du total des actifs.
2 Les données sur la rentabilité qui mettent en relation les bénéfices et la taille du bilan sont particulièrement importantes du point de vue de la stabilité financière. Disponible sur une longue période, le ROA est largement utilisé en la matière. Le bénéfice par action (rendement des fonds propres ou *return on equity*, ROE) est une donnée appréciée des investisseurs, mais moins pertinente dans l'optique de la stabilité financière.

3 L'échantillon utilisé pour la comparaison internationale de la rentabilité se limite aux EBIS[™] qui ont un modèle économique similaire à celui des banques résidentes actives à l'échelle mondiale. Concrètement, cet échantillon comprend les établissements suivants, en plus du Credit Suisse et d'UBS: JP Morgan Chase, Bank of America, Citigroup, Morgan Stanley, Goldman Sachs, Barclays, HSBC, Deutsche Bank, Société Générale et BNP Paribas.
4 Le résultat est similaire si on tient compte des différentes méthodes de calcul de la taille du bilan préconisées par les normes comptables. Les banques qui appliquent les normes US GAAP tendent à afficher des bilans plus petits et donc un ROA plus élevé en raison des possibilités de compensation (*netting*) plus généreuses. Cela vaut, par exemple, pour les banques américaines et pour le Credit Suisse. Employée pour comparer le ratio de levier au niveau international, l'exposition globale tient compte de ces différences et fournit un résultat similaire aux simples totaux des bilans utilisés ici.
5 Entre le deuxième trimestre 2021 et le premier trimestre 2022, le Credit Suisse a procédé à une correction de valeur de l'écart d'acquisition à hauteur de 1,6 milliard de francs, principalement en raison de la reprise de Donaldson, Lufkin & Jenrette en 2000, et a constitué des provisions pour risques juridiques de 1,9 milliard de francs. Sur la même période, les provisions pour risques juridiques d'UBS s'inscrivaient à 1 milliard de dollars des États-Unis.

RENDEMENT DES ACTIFS (BÉNÉFICE PUBLIÉ AVANT IMPÔT, EN % DU TOTAL DES ACTIFS)

Graphique 21



Source: Bloomberg; calculs BNS.

au deuxième trimestre 2022⁶. Les pertes du Credit Suisse et d'UBS qui sont directement liées à la guerre en Ukraine sont faibles⁷, ce qui traduit leur exposition limitée vis-à-vis de ce pays et de la Russie. Les provisions considérables constituées par les deux établissements pendant la période précédente pour le risque de crédit inhérent à la pandémie ont été partiellement libérées⁸.

La structure diversifiée des recettes des deux banques actives à l'échelle mondiale a contribué positivement à leur résilience pendant la pandémie. En comparaison internationale, une part importante des revenus de ces deux établissements n'est pas liée aux taux d'intérêt, en particulier le produit des opérations de commissions et des prestations de services (voir graphique 22), ce qui reflète l'importance de leurs activités de gestion de fortune. Les deux banques estiment que les conditions plus difficiles depuis la fin de 2021 pourraient influencer négativement sur l'activité des clients⁹.

4.1.2 DOTATION EN FONDS PROPRES

Nouvelle amélioration des ratios de fonds propres réglementaires

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale ont encore amélioré leur dotation en fonds propres. Selon la perspective de mise en œuvre complète de la

réglementation suisse TBTF¹⁰, le ratio de levier *going concern* du Credit Suisse s'élevait à 5,6% et son ratio de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques, à 17,9% à la fin du premier trimestre 2022, soit une hausse de respectivement 0,6 et 1,8 point depuis le premier trimestre 2021. Cette évolution tient, d'une part, au recul d'environ 10% de l'exposition globale et des actifs pondérés en fonction des risques (*risk-weighted assets*, RWA) et, d'autre part, à l'émission par le Credit Suisse de *notes* obligatoirement convertibles¹¹ à court terme pour renforcer ses fonds propres de base durs (*common equity tier 1*, CET1) après les pertes liées à Archegos¹². Les ratios de fonds propres réglementaires *going concern* d'UBS ont progressé en raison de bénéfices non distribués et s'inscrivaient à 18,8% (fonds propres pondérés en fonction des risques) et à 5,5% (ratio de levier) à la fin du premier trimestre 2022 (voir tableau 1).

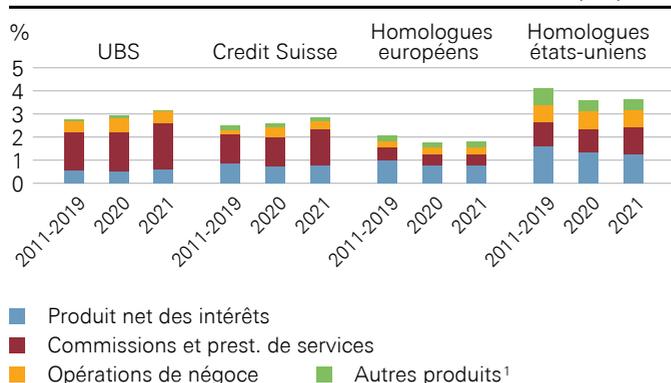
Grâce à ces améliorations, les ratios de fonds propres réglementaires des deux banques actives à l'échelle mondiale sont supérieurs à leur niveau d'avant la pandémie et aux exigences de mise en œuvre complète de la réglementation suisse TBTF. Concernant UBS, ces dernières ont été relevées à la fin du troisième trimestre 2021 et s'inscrivent de nouveau à leur niveau initial de 5% (ratio de levier) et de 14,3% (fonds propres pondérés en fonction des risques), reflétant l'augmentation de la part de marché de la banque dans les activités de dépôt et de crédit en Suisse¹³. En d'autres termes, les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont de nouveau soumises aux mêmes exigences.

Par rapport à la moyenne des EBIS^m, les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale continuent d'afficher des valeurs nettement supérieures pour le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques selon Bâle III. Leurs ratios de levier selon Bâle III sont

6 Voir communiqué de presse du 8 juin 2022 du Credit Suisse intitulé «Credit Suisse provides trading update».
7 Au premier trimestre 2022, les pertes liées à la guerre en Ukraine s'élevaient à quelque 0,1 milliard de dollars des États-Unis pour UBS et à 0,2 milliard de francs pour le Credit Suisse.
8 Le terme «provisions pour pertes de crédit» recouvre toutes les charges liées aux pertes de crédit qui figurent dans le compte de résultat.
9 Voir rapport d'UBS sur le premier trimestre 2022, page 11: «While the path of economic growth has become much more uncertain, we expect growth in economic activity to continue, although increased uncertainty may continue to affect client activity levels and asset prices.» Voir communiqué de presse du 27 avril 2022 du Credit Suisse, page 3: «Nous nous attendons à ce que ces conditions de marché [volatilité accrue] persistent dans les mois à venir. Dans notre activité Wealth Management, alors que les revenus devraient bénéficier plus tard dans l'année de l'environnement de taux d'intérêt plus élevés, l'appétit des clients pour le risque pourrait rester modéré.»

REVENUS PAR TYPE (EN % DU TOTAL DES ACTIFS)

Graphique 22



1 Inclut notamment le produit des opérations hors bilan (sans le produit des intérêts), tels que les revenus de fiducie ou les revenus des opérations de titrisation.

Source: Moody's; calculs: BNS.

10 L'analyse figurant dans le présent rapport est axée sur la perspective de mise en œuvre complète, dans laquelle les fonds propres *going concern* pris en compte sont définis conformément aux exigences finales de la réglementation suisse TBTF, c'est-à-dire après expiration de toutes les autres dispositions transitoires. Les fonds propres *going concern* comprennent les fonds propres de base durs (CET1) et les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé (*high-trigger contingent capital instruments*, HT CoCo), qui sont considérés comme des fonds propres de base supplémentaires tier 1 (AT1). Les deux banques actives à l'échelle mondiale utilisent quant à elles dans leurs présentations la perspective incluant une clause d'antériorité. Selon cette perspective, les fonds propres *going concern* pouvant être pris en compte sont définis conformément à la réglementation en vigueur, laquelle autorise temporairement la prise en compte d'instruments que les exigences finales TBTF excluent de ces fonds propres. Les banques peuvent notamment utiliser des instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas (LT CoCo) présentant la qualité de fonds propres AT1 jusqu'à leur première date d'option de rachat pour respecter les exigences *going concern* en vigueur. Le Credit Suisse et UBS peuvent bénéficier de cette perspective incluant une clause d'antériorité respectivement jusqu'en 2024 et 2025.

11 Les notes obligatoirement convertibles ont été converties le 12 novembre 2021 (voir *Earnings Release 4T21* du Credit Suisse, page 13).

12 Pour de plus amples informations sur les événements liés à Archegos, voir *Rapport sur la stabilité financière 2021*, pages 26 ss.

13 Les exigences de la réglementation TBTF de 5% en termes de ratio de levier *going concern* et de 14,3% pour le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques comprennent une exigence de base de respectivement 4,5% et 12,9% et des suppléments relatifs à la part de marché et à la taille de la banque mesurée par l'exposition globale. Dans le cas d'UBS, ces suppléments avaient baissé de respectivement 0,125 point et 1,4 point au 1^{er} janvier 2020 pour refléter un recul des parts de marché de la banque dans les activités de dépôt et de crédit en Suisse à cette période.

	Credit Suisse		UBS		Exigence ¹
	T1 2021	T1 2022	T1 2021	T1 2022	
Ratios CET1 selon TBTF (en %)					
Ratio de fonds propres	12,2	13,8	14,0	14,3	10,0
Ratio de levier	3,8	4,3	3,9	4,2	3,5
Ratios <i>going concern</i> selon TBTF (mise en œuvre complète, en %)²					
Ratio de fonds propres	16,1	17,9	18,7	18,8	14,3
Ratio de levier	5,0	5,6	5,2	5,5	5,0
Ratios <i>going concern</i> selon TBTF (avec application de la clause d'antériorité, en %)³					
Ratio de fonds propres	17,6	19,4	19,6	19,2	14,3
Ratio de levier	5,5	6,1	5,4	5,6	5,0
Ratios selon Bâle III (en %)⁴					
Ratio de fonds propres de base CET1	12,2	13,8	14,0	14,3	8,0
Ratio de fonds propres de base tier 1	17,6	19,5	19,6	19,2	9,5
Ratio de levier tier 1	5,5	6,1	5,4	5,6	3,5
Niveaux de fonds propres (en milliards de francs)					
Fonds propres de base CET1 selon TBTF	37,0	37,7	38,2	41,2	–
Fonds propres <i>going concern</i> selon TBTF (mise en œuvre complète)	48,7	48,8	50,9	54,3	–
Fonds propres <i>going concern</i> selon TBTF (avec application de la clause d'antériorité)	53,4	53,2	53,2	55,5	–
Niveaux d'exposition (mise en œuvre complète, en milliards de francs)					
RWA selon TBTF	303	274	272	288	–
dont actifs pondérés en fonction du risque de crédit ⁵	218	186	191	203	–
dont actifs pondérés en fonction du risque de marché	22	17	10	13	–
dont actifs pondérés en fonction du risque opérationnel	64	70	72	73	–
Exposition globale selon TBTF	968	878	982	991	–

1 Les exigences de capital ne comprennent pas le volant anticyclique de fonds propres. Les exigences suisses ne tiennent pas compte des fonds propres supplémentaires exigés par la FINMA au titre du pilier 2.

2 Ratios calculés sur la base des exigences finales, applicables après expiration de la clause d'antériorité et de toutes les autres dispositions transitoires. Calculés selon cette perspective, les fonds propres *going concern* comprennent les fonds propres CET1 et les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé ayant la qualité de fonds propres AT1.

3 Ratios calculés avec la clause d'antériorité applicable à partir de janvier 2020: les instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas possédant la qualité de fonds propres AT1 et assortis d'une première date d'option de rachat postérieure au 1^{er} janvier 2020 sont considérés comme des fonds propres *going concern*.

4 Les exigences en termes de ratio de fonds propres CET1 selon Bâle III comprennent le minimum de 4,5%, le volant de fonds propres de conservation de 2,5% et le supplément applicable aux EBIS^m, qui est de 1% pour les deux banques. Les exigences en termes de ratio de fonds propres tier 1 selon Bâle III comprennent en outre un minimum de 1,5% qui doit être couvert par des fonds propres présentant au moins la qualité de fonds propres AT1. Les exigences en termes de ratio de levier comprennent le minimum de 3% et le supplément applicable aux EBIS^m, qui est de 0,5% pour les deux banques.

5 Y compris les risques non liés aux contreparties.

Sources: présentations et rapports trimestriels des banques; calculs: BNS.

conformes (UBS) ou supérieurs (Credit Suisse) à cette moyenne (voir graphique 23).

4.2 RISQUES

Les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont principalement exposées à quatre catégories de risques: le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel et le risque commercial. La première section ci-après présente ces catégories de risques en termes qualitatifs et indique le cas échéant leur importance relative en s'appuyant sur les actifs pondérés en fonction des risques et les données relatives à l'exposition. La seconde section est consacrée à l'impact potentiel des scénarios de crise sur ces expositions aux risques.

4.2.1 CATÉGORIES DE RISQUES

Risque de crédit dans différentes activités commerciales

Le risque de crédit est un risque de pertes lié à la non-exécution par un client ou une contrepartie des paiements convenus contractuellement. Il représente la plus grande part (69%) des actifs pondérés en fonction des risques des banques résidentes actives à l'échelle mondiale (voir graphique 24). L'exposition de ces établissements au risque de crédit découle non seulement des prêts inscrits à leur bilan, mais également de positions hors bilan et des expositions au risque de contrepartie qui résultent de produits dérivés et de cessions temporaires de titres. Tous ces types d'exposition équivalent conjointement à 62% de l'exposition globale des deux banques (voir graphique 25).

Le tableau 2 fournit une vue d'ensemble des portefeuilles de prêts des deux banques actives à l'échelle mondiale, répartis en fonction du type de contrepartie. L'exposition la plus importante revient au portefeuille de détail, qui comprend principalement des prêts hypothécaires et des crédits lombards¹⁴ accordés à des résidents. En termes de pondération des risques, le portefeuille de prêts aux entreprises, qui résulte des activités de banque d'investissement dans le monde et des services bancaires aux entreprises résidentes, présente en revanche des expositions au risque de crédit plus importantes. Cette pondération-risque moyenne plus élevée reflète notamment le degré plus faible de couverture des prêts aux entreprises.

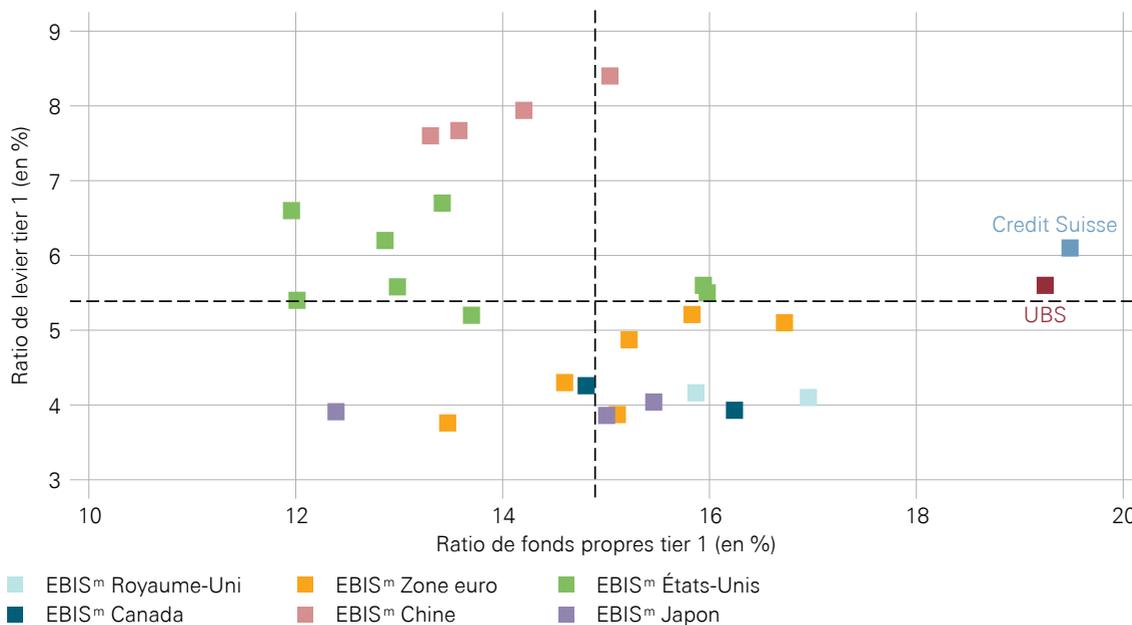
Depuis le premier trimestre 2021, le Credit Suisse a diminué de 15% ses actifs pondérés en fonction du risque de crédit, principalement en réduisant activement son exposition dans sa division de banque d'investissement. En particulier, la banque a abandonné la plupart de ses activités de *prime services* après les pertes liées à Archegos. Sur la même période, les actifs d'UBS pondérés en fonction du risque de crédit ont progressé de 6%, essentiellement en raison d'un volume de prêts accru dans sa division de gestion de fortune au niveau international (voir tableau 1 ci-dessus).

¹⁴ Les crédits lombards sont des crédits ou lignes de crédit couverts qui sont accordés principalement à des clients privés dans le segment de la gestion de fortune. Ils sont généralement garantis par des portefeuilles de titres.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES FONDS PROPRES TIER 1¹

EBIS^m, T1 2022

Graphique 23



¹ Les lignes traitillées indiquent les moyennes (non pondérées).

Sources: données publiées des banques.

Risque de marché important malgré une faible contribution aux actifs pondérés en fonction des risques

On entend par risque de marché un risque de pertes lié aux fluctuations des cours du marché. Pour les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, le risque de marché provient des actifs de négoce et des produits dérivés. Bien que ces positions du portefeuille de négoce représentent 19% de l'exposition globale des deux banques (voir graphique 25), leur contribution au total des actifs pondérés en fonction des risques est plutôt restreinte. Le risque de marché équivaut à 5% desdits actifs, soit une part sensiblement inférieure à celle du risque de crédit (voir graphique 24), car les positions du portefeuille de négoce sont souvent couvertes, ce qui réduit leur contribution

à ces actifs¹⁵. Le risque de marché des actifs pondérés en fonction des risques présente une volatilité relativement élevée, qui découle d'une modification des niveaux de risque ou d'ajustements des paramètres du modèle.

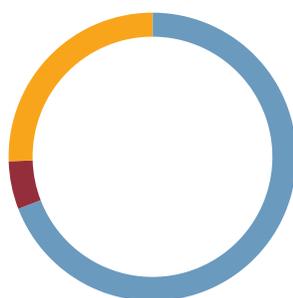
Malgré sa faible contribution aux actifs pondérés en fonction des risques, le risque de marché constitue une catégorie de risque importante pour les banques actives

¹⁵ La *value at risk* (VaR) des deux banques, une mesure statistique du potentiel de pertes à court terme dans le portefeuille de négoce et l'un des éléments servant à calculer le risque de marché des actifs pondérés en fonction des risques, est relativement basse en raison de la couverture des différentes positions du portefeuille de négoce. Fin 2021, la VaR réglementaire (horizon temporel de 10 jours et niveau de confiance de 99%) était de 104 millions de francs pour le Credit Suisse et de 21 millions de dollars des États-Unis pour UBS (voir *Pillar 3 reports* des banques).

COMPOSITION DES RWA

Banques actives à l'échelle mondiale, T1 2022

Graphique 24



- Risque de crédit **69%**
- Risque de marché **5%**
- Risque opérationnel **25%**

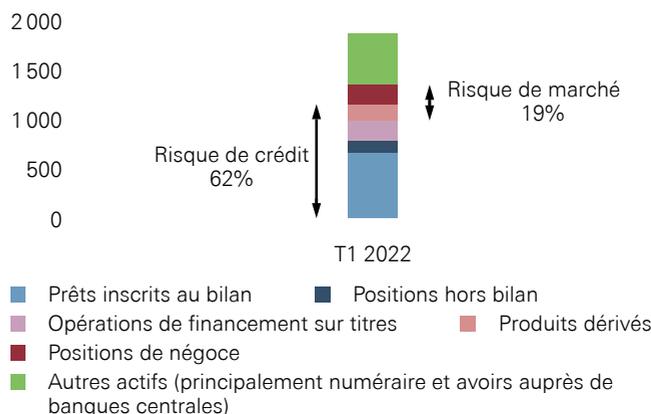
Sources: données publiées des banques; calculs: BNS (moyennes pondérées).

COMPOSITION DE L'EXPOSITION GLOBALE

Banques actives à l'échelle mondiale, T1 2022

Graphique 25

Mrd CHF



Sources: données publiées des banques; calculs: BNS.

PORTEFEUILLES DE PRÊTS DES BANQUES ACTIVES À L'ÉCHELLE MONDIALE, PAR TYPE DE CONTREPARTIES¹

T4 2021, en milliards de francs

Tableau 2

	Credit Suisse			UBS		
	Exposition	RWA	Pondération-risque moyenne	Exposition	RWA	Pondération-risque moyenne
États	163	2	1%	218	4	2%
Banques et établissements financiers	32	9	28%	49	14	28%
Entreprises	155	82	53%	167	85	50%
Clientèle de détail	203	35	17%	376	57	15%
dont prêts hypothécaires ²	115	20	17%	155	33	21%
Autres	15	13	88%	12	12	95%
Total	569	141	25%	822	171	21%

¹ Y compris le risque de crédit et le risque de contrepartie, mais sans les risques découlant des contreparties centrales.

² Sans les prêts hypothécaires selon l'approche standard.

Sources: chiffres publiés par les banques (pour UBS, convertis de dollars des États-Unis en francs); calculs: BNS.

à l'échelle mondiale, et ce pour deux raisons: premièrement, les stratégies de couverture appliquées dans le portefeuille de négoce pourraient ne pas protéger entièrement contre des chocs très importants sur les marchés ou une volatilité très élevée¹⁶. Pour mieux lutter contre les risques de marché observés pendant les périodes de crise, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a recalibré le dispositif réglementaire sur les risques de marché dans le portefeuille de négoce, qui sera mis en œuvre dans le cadre des réformes finales de Bâle III. Deuxièmement, les risques de marché auxquels sont exposées les banques ne sont pas tous soumis à ce dispositif réglementaire pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Dans ce contexte, on peut citer à titre d'exemple les pertes liées à l'évaluation des instruments financiers dans le portefeuille de banque qui résultent de risques relatifs aux actions ou aux écarts de rendement.

Risque opérationnel élevé en comparaison internationale

Le risque opérationnel est un risque de pertes lié à des processus inadaptés, à une fraude, à la défaillance de systèmes internes ou à des événements extérieurs. Il englobe également le risque juridique et le cyberrisque. Important pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale, le risque opérationnel découle notamment de la complexité de leurs activités commerciales internationales. Il représente 25% des actifs pondérés en fonction des risques pour chacune des deux banques (voir graphique 24). Cette part est élevée en comparaison internationale¹⁷, car l'historique des pertes opérationnelles des deux établissements comprend plusieurs affaires juridiques coûteuses.

Depuis le premier trimestre 2021, les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel ont augmenté modérément pour les deux banques, principalement du fait que les modèles relatifs à ces actifs intègrent des provisions significatives pour risques juridiques dans l'historique des pertes (voir tableau I). Les risques juridiques sont surtout pertinents dans une perspective historique, mais les cyberrisques représenteront à l'avenir une préoccupation croissante. Le CBCB et la FINMA considèrent les cybermenaces comme l'un des principaux risques émergents pour les établissements financiers¹⁸. Depuis le début de la pandémie, le recours au télétravail et la fourniture de services financiers sur des canaux numériques ont fortement progressé, offrant des points d'accès supplémentaires aux systèmes des banques. Le fait que celles-ci s'appuient de plus en plus sur des services

technologiques fournis par des tiers constitue un autre risque opérationnel émergent¹⁹. Le risque de cyberattaques s'est lui aussi accru depuis le début de la guerre en Ukraine.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs rapports et procédures ont mis en évidence les différents types de risques opérationnels auxquels les banques actives à l'échelle mondiale sont exposées. Le Credit Suisse a publié le rapport de l'enquête externe concernant Archegos, qui a révélé des défaillances dans la gestion des risques et les procédures de contrôle²⁰, et a répondu aux questions des actionnaires sur Greensill²¹. La FINMA a clôturé la procédure ouverte à l'encontre du Credit Suisse en relation avec des crédits au Mozambique; elle a constaté des lacunes dans la gestion des risques et des infractions graves aux obligations de communiquer prévues dans la loi sur le blanchiment d'argent²². La Cour d'appel de Paris a reconnu UBS coupable de blanchiment aggravé de fraude fiscale en relation avec les activités commerciales transfrontalières de la banque entre 2004 et 2012²³. UBS SA s'est pourvue en cassation contre ce verdict.

Dans ce contexte, il est important que les banques résidentes actives à l'échelle mondiale restent assujetties, en matière de risques opérationnels, à des exigences de fonds propres appropriées qui reflètent leur profil de risque. Dans la nouvelle approche standard de Bâle III, ces exigences sont proportionnelles à un multiplicateur des pertes internes qui dépend de l'historique des pertes de la banque sur les dix dernières années. Ce multiplicateur, qui est déterminant pour la sensibilité au risque de la nouvelle approche, incite les banques à réduire et à gérer correctement leurs risques opérationnels. La BNS soutient la mise en œuvre de cette nouvelle approche standard en Suisse sous sa forme initiale, c'est-à-dire sans utiliser l'option nationale qui permettrait de fixer le multiplicateur des pertes internes à 1.

Important risque commercial en raison de la part élevée du produit des opérations de commissions et des prestations de services

Le risque commercial porte sur une baisse de revenus liée à une diminution du volume d'affaires ou de l'activité des clients. Bien qu'il n'existe aucune exigence spécifique au risque commercial des actifs pondérés en fonction des risques, celui-ci joue un rôle important pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale en raison de leurs activités de gestion de fortune et de banque d'investissement. Par exemple, un choc grave sur les marchés financiers suivi d'une lente reprise et d'une incertitude persistante pourrait réduire tant la valeur des actifs sous gestion que la demande émanant des particuliers en vue de transactions et se traduirait par

16 Des chocs très importants sur les marchés pourraient affecter la couverture mutuelle des produits dérivés et des positions de négoce. Des facteurs de risque qui présentaient auparavant une forte corrélation pourraient soudainement se comporter différemment dans un scénario de crise (risque de base). De plus, le profil de risque des produits dérivés non linéaires pourrait changer sensiblement dans un tel scénario.

17 Fin juin 2021, le risque opérationnel représentait, en moyenne, près de 14% des fonds propres minimaux exigés des EBISSM (voir *Basel III Monitoring Report*, février 2022).

18 Voir newsletter du CBCB du 20 septembre 2021 et *Rapport annuel 2021* de la FINMA.

19 Voir CBCB, *Principles for Operational Resilience*, mars 2021.

20 Voir communiqué de presse du 29 juillet 2021 du Credit Suisse.

21 Voir communiqué de presse du 4 avril 2022 du Credit Suisse.

22 Voir communiqué de presse du 19 octobre 2021 de la FINMA.

23 Voir communiqué de presse du 13 décembre 2021 d'UBS.

une diminution du produit des opérations de commissions et des prestations de services. Dans le contexte actuel, le risque commercial pourrait se concrétiser si les cours des actions baissaient en raison d'une hausse mondiale des taux d'intérêt ou si les acteurs du marché reportaient des transactions à cause de l'incertitude liée aux conflits géopolitiques.

Accentuation des risques du fait de la guerre en Ukraine

L'exposition directe des banques actives à l'échelle mondiale à un risque de crédit avec la Russie et l'Ukraine est limitée. À la fin du premier trimestre 2022, UBS et le Credit Suisse affichaient chacun une exposition nette d'environ 0,4 milliard de francs envers la Russie, qui résulte surtout de prêts, de produits dérivés et du financement d'opérations de négoce. En baisse depuis le début de l'année, ces expositions sont faibles par rapport

à celles d'autres EBIS^m européens²⁴. Au premier trimestre 2022, les pertes liées à la guerre en Ukraine s'élevaient à quelque 0,1 milliard de dollars des États-Unis pour UBS et à 0,2 milliard de francs pour le Credit Suisse. Les actifs nets déposés dans les filiales russes s'inscrivaient à 51 millions de dollars des États-Unis pour UBS et à près de 0,2 milliard de francs pour le Credit Suisse à la fin du quatrième trimestre 2021. De plus, les banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont peu exposées à un risque de crédit envers l'Ukraine.

24 Fin 2021, la Société Générale a déclaré une exposition globale envers la Russie de 19 milliards d'euros. Elle l'a réduite à 3 milliards d'euros au premier trimestre 2022 en cédant ses activités bancaires et d'assurance dans ce pays. Fin avril 2022, l'exposition globale d'UniCredit envers la Russie s'inscrivait à 7 milliards d'euros.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES PRIMES DE CDS

Primes de couverture de crédit (*senior* à 5 ans)

Graphique 26



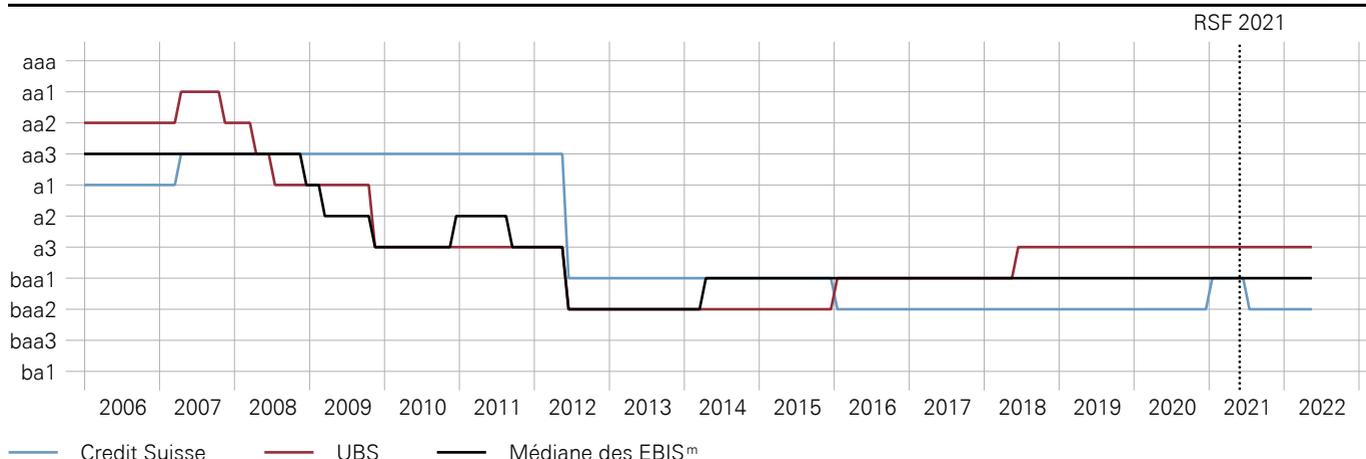
1 Jusqu'à fin 2017 au niveau de la société d'exploitation (UBS SA); depuis 2018 au niveau de la société de holding (UBS Group SA).

Sources: Bloomberg et Refinitiv.

COMPARAISON INTERNATIONALE DES NOTATIONS INTRINSÈQUES

Baseline credit assessment de Moody's

Graphique 27



Sources: Bloomberg et Moody's.

L'exposition directe à un risque de crédit vis-à-vis de contreparties russes est certes limitée, mais la guerre en Ukraine et les sanctions connexes contre la Russie ont affecté le négoce mondial de matières premières, qui est un secteur économique majeur en Suisse²⁵. Les prix et la volatilité ont fortement augmenté sur les marchés internationaux des matières premières depuis que la Russie a envahi l'Ukraine, entraînant des exigences de marge et des besoins de liquidités accrus pour les entreprises actives dans ce domaine. En outre, les sanctions internationales contre la Russie ont encore accentué la complexité et les risques de ce négoce. Comme d'autres grands établissements bancaires, les banques résidentes actives à l'échelle mondiale fournissent des financements et des facilités de crédit aux entreprises négociant des matières premières. L'exposition brute au risque de crédit de ces entreprises est conséquente, mais elle est couverte dans une large mesure par des garanties²⁶.

Malgré l'impact limité que la guerre en Ukraine a eu jusqu'à présent sur les banques actives à l'échelle mondiale, une aggravation du conflit et des effets d'entraînement pourraient les exposer à des risques complexes majeurs²⁷. L'évolution rapide des sanctions imposées par de nombreux pays à l'encontre de citoyens ou d'entités russes accroît la complexité des opérations bancaires et pourrait également restreindre la capacité des banques à régler les opérations en cours avec des contreparties russes. Enfin, la guerre en Ukraine pourrait déclencher des scénarios macroéconomiques et financiers très défavorables au-delà

25 Selon les statistiques publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS), quelque 900 entreprises employant près de 10 000 personnes en Suisse sont actives dans le négoce de matières premières. Voir communiqué de presse de l'OFS du 8 mars 2021.

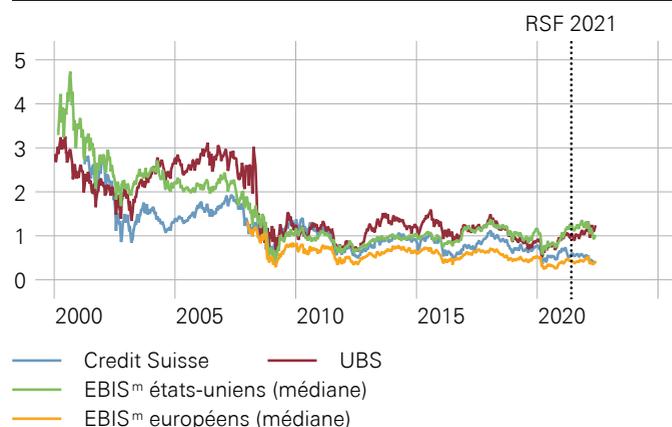
26 Le portefeuille d'UBS pour le financement du négoce de matières premières représentait 9 milliards de dollars des États-Unis au 31 mars 2022 (voir rapport d'UBS sur le premier trimestre 2022). Celui du Credit Suisse s'élevait à 9 milliards de dollars des États-Unis au 31 décembre 2021 (voir rapport sur le développement durable 2021 du Credit Suisse).

27 Voir également le discours d'Urban Angehrn lors de la conférence de presse annuelle de la FINMA, le 5 avril 2022.

CAPITALISATION BOURSIÈRE PAR RAPPORT AU TOTAL DES FONDS PROPRES

EBIS^m

Graphique 28



Source: Bloomberg.

de la zone de conflit. Ceux-ci sont présentés dans la section suivante.

4.2.2 IMPACT DES SCÉNARIOS DE CRISE Potentiel de pertes encore substantiel dans les scénarios de crise

La BNS s'appuie sur les scénarios de crise macroéconomiques et financiers présentés à la section 2.4 pour évaluer l'ampleur de l'exposition aux risques et le potentiel de pertes des banques actives à l'échelle mondiale. Celui-ci reste substantiel dans ces scénarios de crise.

Le potentiel de pertes est le plus élevé dans le scénario de récession mondiale, qui associe une profonde récession dans les économies avancées et une crise aiguë sur les marchés financiers internationaux. Dans ce scénario, il découle principalement des pertes de crédit. Celles-ci résultent d'une part de l'activité de banque d'investissement, à savoir des portefeuilles de prêts aux entreprises et de l'exposition au risque de contrepartie, et d'autre part des portefeuilles de prêts à la clientèle et aux entreprises résidentes. Le risque commercial joue également un rôle majeur dans ce scénario, car les graves chocs sur les marchés réduisent les actifs et l'activité des clients des banques, entraînant un recul du produit des opérations de commissions et des prestations de services. Ces chocs se traduisent également par des pertes significatives liées à l'évaluation à la juste valeur des prêts, des titrisations et des positions en actions.

Les scénarios de récession prolongée dans la zone euro, de choc de taux d'intérêt et de crise dans les économies émergentes ont un impact plus faible, mais néanmoins substantiel, sur les banques actives à l'échelle mondiale. Les pertes correspondantes trouvent leur origine dans les mêmes catégories de risques que celles du scénario de récession mondiale, mais leur contribution relative dépend des caractéristiques du scénario concerné. Dans le scénario de crise dans les économies émergentes par exemple, les pertes liées à l'évaluation et le risque commercial jouent un rôle particulièrement important en raison de la très grave crise sur les marchés financiers, tandis que les pertes de crédit dans les économies avancées sont moins prononcées.

Comme indiqué à la section 2.4, le scénario de récession prolongée dans la zone euro et celui d'un choc de taux d'intérêt donnent une idée de ce qui arriverait si les effets économiques et financiers de la guerre en Ukraine étaient nettement plus défavorables que prévu. Dans le premier de ces scénarios, les pertes de crédit découlant des expositions aux entreprises européennes sont particulièrement prononcées. Ce scénario présente également les effets de la défaillance hypothétique d'une contrepartie majeure pendant une crise sur les marchés financiers. Le scénario d'un choc de taux d'intérêt se traduit par des pertes substantielles dans les portefeuilles de prêts hypothécaires et de prêts aux entreprises suisses. Par ailleurs, les risques commerciaux se concrétisent à mesure qu'une correction

sur le marché boursier accroît la pression sur le produit des opérations de commissions et des prestations de services.

Il ressort de l'analyse des scénarios de crise que les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale sont en bonne position, grâce à leurs volants de fonds propres, pour affronter des développements très défavorables sur le plan tant économique que financier. Indépendamment de chocs macroéconomiques ou financiers, le risque opérationnel peut occasionner des pertes importantes, en particulier les risques juridiques. Globalement, cette analyse souligne la nécessité des exigences de fonds propres de la réglementation TBTF pour garantir une résilience appropriée de ces deux banques.

4.3 APPRÉCIATION DE LA SITUATION PAR LE MARCHÉ

Creusement de l'écart entre les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale

En plus des ratios de fonds propres réglementaires et des données sur la rentabilité, les indicateurs de marché fournissent une appréciation complémentaire de la résilience des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale. Depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*, l'écart entre UBS et le Credit Suisse s'est creusé tant pour leurs primes de CDS que pour leurs valorisations boursières.

Les primes de CDS reflètent l'appréciation de la solvabilité d'une banque par le marché. Plus le risque de crédit est perçu comme important, plus la prime de CDS est élevée²⁸. Comme d'autres EBIS^m, des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale ont vu leurs primes de CDS augmenter depuis la fin de 2021, ce qui reflète la dégradation des conditions économiques et financières et, notamment, les risques perçus pour les établissements financiers qui découlent de la guerre en Ukraine et des sanctions correspondantes. Elles sont cependant demeurées bien en-deçà des niveaux atteints pendant la crise financière mondiale ou celle de la dette souveraine en Europe. Si l'on se base sur les primes de CDS, le marché estime que le Credit Suisse présente un risque supérieur à celui d'UBS. Les primes de CDS d'UBS sont actuellement conformes à la médiane des EBIS^m, tandis que celles du Credit Suisse la dépassent (voir graphique 26).

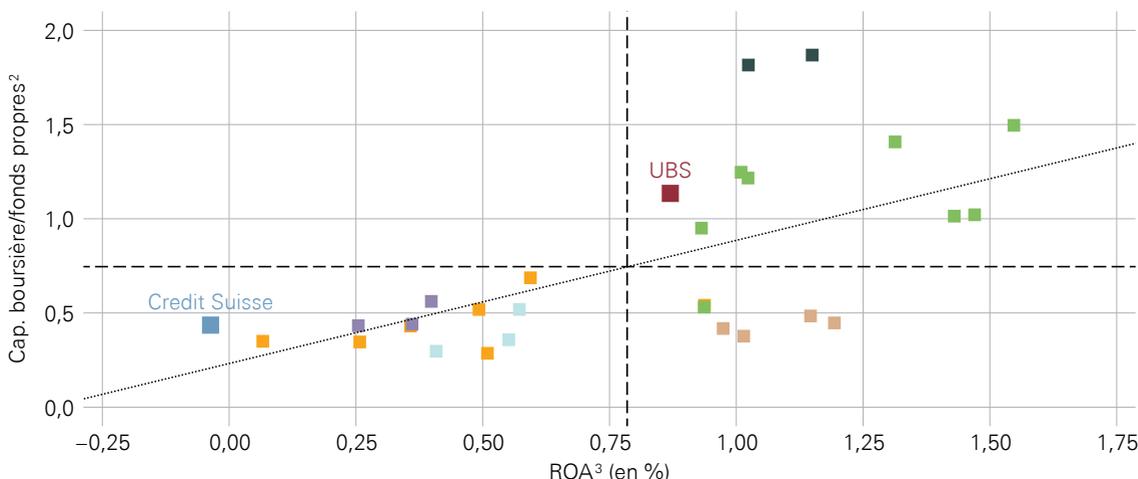
La solvabilité des banques se reflète également dans les notations intrinsèques des trois grandes agences de notation (Moody's, S&P et Fitch), qui évaluent la solidité financière des établissements dans l'hypothèse où ceux-ci ne

²⁸ Il est toutefois important de noter que les prix du marché incluent l'anticipation d'une aide de l'État en cas de crise (problématique TBTF). Les primes de CDS reflètent donc l'opinion du marché quant à la probabilité que le crédit sous-jacent soit remboursé, indépendamment de l'entité (banque ou autre agent économique, tel que l'État) qui effectuera le remboursement.

COMPARAISON INTERNATIONALE ENTRE LE RAPPORT CAPITALISATION BOURSIÈRE/VALEUR COMPTABLE DES FONDS PROPRES ET LE ROA¹

EBIS^m, T1 2022

Graphique 29



- EBIS^m européens
- EBIS^m britanniques
- EBIS^m américains
- EBIS^m japonais
- EBIS^m canadiens
- EBIS^m chinois

1 Les lignes traitillées représentent les moyennes (non pondérées). La ligne pointillée indique la régression du rapport entre les termes «capitalisation boursière/valeur comptable des fonds propres» et «rendement des actifs». La corrélation entre les deux séries est de 0,63.
 2 Capitalisation boursière mesurée au T1 2022; valeur comptable des fonds propres au T1 2022.
 3 Rendement des actifs défini comme bénéfices avant impôt des 4 derniers trimestres en % du total des actifs au T1 2022.

Source: Bloomberg.

reçoivent aucune aide externe exceptionnelle²⁹. La notation intrinsèque d'UBS est inchangée, tandis que celle du Credit Suisse a baissé depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*³⁰. La notation intrinsèque d'UBS est un peu supérieure à la médiane des EBIS^m, et celle du Credit Suisse y est légèrement inférieure (voir graphique 27 pour une comparaison des notations intrinsèques délivrées par Moody's).

L'évaluation par le marché des actions peut être mesurée par le rapport entre la capitalisation boursière et la valeur comptable nette des fonds propres (voir graphique 28). La guerre en Ukraine a entraîné un recul de cette évaluation pour les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale, à l'instar des autres EBIS^m. Dans le cas d'UBS, cette baisse n'a été que provisoire. Sa valorisation boursière reste supérieure à celle du Credit Suisse. Depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*, l'écart entre l'évaluation du Credit Suisse par le marché des actions et celle d'UBS s'est creusé. Cette dernière est supérieure à la médiane des EBIS^m domiciliés aux États-Unis, tandis que l'évaluation du Credit Suisse est proche de la médiane des EBIS^m européens.

Les différences observées entre l'évaluation des deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale et celle de leurs homologues non résidents reflètent principalement les écarts en termes de profitabilité attendue. Le graphique 29 met en relation l'évaluation par le marché des actions (capitalisation boursière par rapport à la valeur comptable nette des fonds propres, axe des ordonnées) et la profitabilité (rendement des actifs, axe des abscisses)³¹. Il montre une corrélation entre ces deux éléments. L'évaluation par le marché des actions des banques résidentes actives à l'échelle mondiale correspond dans une large mesure à cette observation.

4.4 ASSAINISSEMENT ET LIQUIDATION ORDONNÉE

Si une banque résidente active à l'échelle mondiale connaît des difficultés financières et ne peut être redressée, il faut pouvoir procéder à sa liquidation ordonnée sans dommages pour le contribuable. La FINMA est chargée de la planification et de la mise en œuvre opérationnelle de l'assainissement et de la liquidation ordonnée des banques résidentes actives à l'échelle mondiale. Dans ce cadre,

29 Outre les notations intrinsèques, les agences élaborent des notations à long terme qui intègrent explicitement (sous la forme d'un bonus) la possibilité d'une aide exceptionnelle de l'État en cas de crise. Au niveau de la société de holding, les trois principales agences de notation ont supprimé ce bonus il y a quelques années. Au niveau de la société opérationnelle, S&P et Fitch l'ont également supprimé, tandis que Moody's continue d'estimer que la probabilité d'une aide gouvernementale est modérée pour les banques résidentes actives à l'échelle mondiale, de même que pour la plupart des autres EBIS^m domiciliés en Europe ou aux États-Unis, ce qui se traduit par un bonus (+1 cran) sur leurs dépôts et leur dette non garantie de premier rang.

30 UBS: Moody's, S&P et Fitch considèrent que la solvabilité d'UBS est inchangée depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*. Credit Suisse: Moody's, S&P et Fitch accordent une note inférieure à sa solvabilité (-1 cran) par rapport au dernier *Rapport sur la stabilité financière*.

31 On obtient un résultat similaire si l'on utilise le ratio entre capitalisation boursière et fonds propres de base durs (CET1) pour mesurer l'évaluation par le marché des actions, et le rendement de l'exposition globale pour déterminer la profitabilité.

elle élabore un plan d'assainissement et de liquidation pour chacun de ces établissements. La stratégie primaire d'assainissement et de liquidation ordonnée de la FINMA pour ces banques consiste en leur assainissement avec un *single point of entry bail-in*. Concrètement, la FINMA intervient au niveau de la société de holding du groupe et transforme les créances convertibles des créanciers en capital-actions de la banque, permettant ainsi de restaurer la base de fonds propres de cette dernière. Ces créances convertibles prennent généralement la forme d'instruments de dette spécifiques, qualifiés de *bail-in bonds*³².

Si la stratégie primaire de la FINMA devait échouer, le plan d'urgence suisse des banques contribuerait à préserver les fonctions d'importance systémique en Suisse³³. Dans leurs plans, les deux banques résidentes actives à l'échelle mondiale doivent indiquer comment elles maintiendraient, indépendamment du reste du groupe, les fonctions revêtant une importance systémique pour la Suisse si elles étaient menacées d'insolvabilité. La FINMA continue de juger exécutables les plans d'urgence suisses du Credit Suisse et d'UBS.³⁴

Importante avancée réglementaire en matière d'assainissement et de liquidation ordonnée

Il existe deux conditions *sine qua non* pour un assainissement ou une liquidation ordonnée: premièrement, une banque doit avoir une capacité appropriée d'absorption des pertes *gone concern* pour permettre une recapitalisation par *bail-in* en cas de menace d'insolvabilité. Deuxièmement, elle doit disposer de liquidités suffisantes pour mettre en œuvre la stratégie d'assainissement ou de liquidation ordonnée (*funding in resolution*). Ces deux conditions doivent être remplies au niveau tant du groupe que de ses entités.

En ce qui concerne la capacité d'absorption des pertes *gone concern*, le Credit Suisse et UBS respectent les exigences en vigueur. Pour ce qui est du financement de l'assainissement et de la liquidation ordonnée, d'importants progrès ont été accomplis sur le plan réglementaire depuis le dernier *Rapport sur la stabilité financière*. Premièrement, les modifications de l'ordonnance sur les liquidités (OLiQ) sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2022³⁵. Les exigences précédentes en matière de liquidités ne couvraient pas de manière adéquate les besoins de liquidités des banques d'importance systémique en cas d'assainissement ou de liquidation ordonnée³⁶. Cette révision de l'OLiQ vise à garantir que les banques d'importance systémique détiennent suffisamment de liquidités pour couvrir leurs besoins, même en cas d'assainissement ou de liquidation

32 Voir FINMA, *Rapport sur la résolution 2020*, page 20.

33 Les fonctions d'importance systémique comprennent notamment les activités de dépôt et de crédit et les opérations de paiement en Suisse.

34 Voir FINMA, *Rapport sur la résolution 2022*, www.finma.ch/fr/mise-en-oeuvre/recovery-et-resolution/rapport-sur-la-resolution/.

35 Voir communiqué de presse du 3 juin 2022 du Conseil fédéral, www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-89132.html.

36 Voir communiqué de presse du 30 septembre 2021 du DFF, www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-85304.html.

ordonnée. Deuxièmement, le Conseil fédéral a annoncé son intention de mettre en place un mécanisme public de garantie des liquidités (*public liquidity backstop*, PLB) en Suisse³⁷. Agissant comme une ligne de défense supplémentaire en cas de crise grave, ce mécanisme nécessiterait que le Parlement crée une base légale. Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral des finances (DFF) d'élaborer d'ici à la mi-2023 un projet destiné à la consultation. D'après les lignes directrices fixées par le Conseil fédéral, la BNS allouerait des liquidités à une banque d'importance systémique sous la forme d'un prêt garanti par la Confédération. Cette aide s'accompagnerait en outre d'un privilège en cas de faillite, afin d'éviter d'éventuelles pertes pour la Confédération, et d'un mécanisme de compensation et de sanction.

Les banques ont plusieurs lignes de défense pour absorber les chocs de liquidités, les actifs liquides qu'elles détiennent en constituant la première. En dépit d'exigences solides en matière de liquidités, ceux-ci peuvent parfois se révéler insuffisants pour mettre en œuvre la stratégie d'assainissement ou de liquidation ordonnée. En qualité de prêteur ultime (*lender of last resort*), la BNS peut fournir des liquidités supplémentaires en échange de garanties suffisantes³⁸. Cette aide extraordinaire de la BNS sous forme de liquidités représente la deuxième ligne de défense. Si la première et la deuxième lignes de défense se révèlent insuffisantes, le mécanisme public de garantie des liquidités pourrait apporter des liquidités supplémentaires en tant que troisième ligne de défense.

37 Voir communiqué de presse du 11 mars 2022 du Conseil fédéral, www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-87574.html.

38 Voir Directives générales de la Banque nationale suisse sur ses instruments de politique monétaire, 25 mars 2004 (état le 1^{er} juillet 2021), www.snb.ch/fr/mmr/reference/snb_legal_geldpol_instr/source/snb_legal_geldpol_instr.fr.pdf.

5.1 RÉSILIENCE

L'évaluation de la résilience des banques résidentes axées sur le marché intérieur comprend deux volets: la rentabilité et la dotation en fonds propres. Des bénéfices durables permettent d'absorber les pertes en cas de crise et constituent la première ligne de défense pour ces banques. Ils aident également à reconstituer les fonds propres, lesquels constituent la seconde ligne de défense.

5.1.1 PROFITABILITÉ

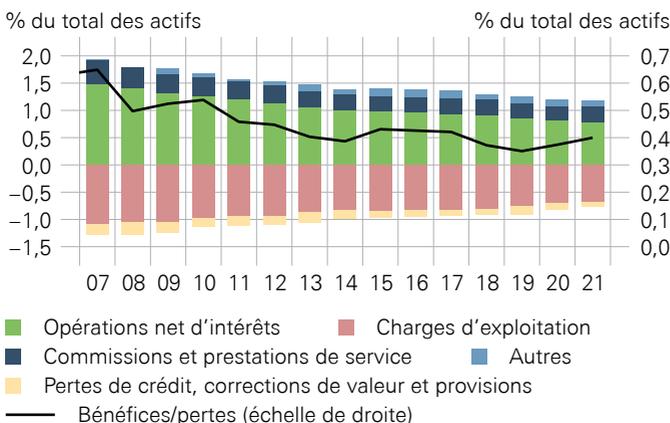
Légère hausse de la rentabilité des banques, à un niveau qui demeure toutefois historiquement faible

Dans le contexte de reprise économique, de maintien des mesures de soutien liées à la pandémie et de conditions favorables sur les marchés financiers, les banques axées sur le marché intérieur ont vu leur rentabilité – mesurée par le rendement des actifs (ROA) – s'améliorer légèrement en 2021, à 0,4% (2020: 0,37%; voir graphique 30)¹. Le rendement des actifs a augmenté malgré une contribution négative au ROA global du produit net des opérations d'intérêts, c'est-à-dire du cœur de métier de ces banques. Celle-ci a été largement compensée par une meilleure efficacité en termes de coûts (baisse des charges d'exploitation par unité d'actif) et par une hausse

1 Le ROA est défini ici comme le bénéfice après impôt en pourcentage du total des actifs.

RENDEMENT DES ACTIFS DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Graphique 30



Sources: BNS et FINMA.

du produit des opérations de commissions et des prestations de service. Par ailleurs, l'effet positif de la diminution des pertes de crédit, des corrections de valeur et des provisions montre que les conséquences économiques de la pandémie de Covid-19 sur les portefeuilles de prêts des banques ont été moins marquées que prévu. La rentabilité des banques demeure historiquement basse; elle a en effet considérablement reculé au cours des quinze dernières années (-40% environ depuis 2007), le faible niveau des taux ayant pesé sur les marges d'intérêt.

En 2021, les trois banques d'importance systémique axées sur le marché intérieur (EBIS^{ai}) ont également enregistré une croissance de leur rentabilité. Le ROA du Groupe Raiffeisen est ainsi passé de 0,33% en 2020 à 0,38% en 2021. Celui de la ZKB s'est établi à 0,49 % en 2021, contre 0,46% en 2020. Enfin, PostFinance a vu son ROA progresser, passant de 0,11% en 2020 à 0,18 % en 2021. Pour ces banques aussi, les contributions positives au ROA global des opérations de commissions et des prestations de service ainsi que des charges d'exploitation ont soit apporté un complément à la part stable du produit net des opérations d'intérêts (dans le cas de la ZKB), soit largement compensé l'incidence négative de celui-ci (Raiffeisen, PostFinance).

Nouveau recul de la marge d'intérêt à partir d'un niveau déjà bas

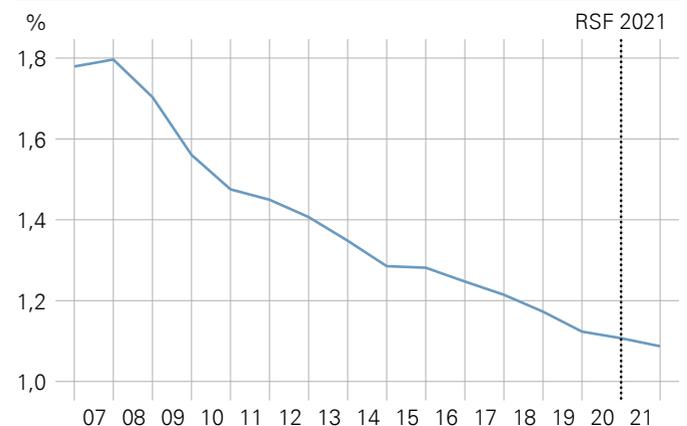
Le produit net des opérations d'intérêts est la principale composante du revenu des banques axées sur le marché intérieur. La marge d'intérêt moyenne sur les créances en cours des banques axées sur le marché intérieur a baissé de 40% depuis 2007, passant de 1,8% cette année-là à 1,09% en 2021², soit un recul annuel moyen d'environ 5 points de base (pb). En 2021, la marge d'intérêt moyenne a régressé de 2 pb (voir graphique 31).

2 La marge d'intérêt est définie par approximation comme le produit net des opérations d'intérêts divisé par la somme des créances hypothécaires, des créances sur la clientèle et des immobilisations financières.

MARGE D'INTÉRÊT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Moyenne pondérée

Graphique 31



Sources: BNS et FINMA.

En 2021, l'évolution des taux d'intérêt a continué de comprimer la marge d'intérêt des banques axées sur le marché intérieur. Le taux d'intérêt moyen sur les prêts hypothécaires en cours est notamment passé de 1,28 % fin 2020 à 1,19 % fin 2021, au fur et à mesure que les prêts arrivant à échéance étaient renouvelés à des taux plus bas. Le taux d'intérêt moyen des nouveaux prêts hypothécaires, toutes échéances confondues, a reculé, passant de 0,97% en 2020 à 0,93% en 2021.

Les banques ont pu en partie compenser la pression sur leurs marges qu'exerçait la baisse des taux d'intérêt sur leurs portefeuilles de prêts hypothécaires en répercutant davantage les taux d'intérêt faibles ou négatifs sur les déposants, ce qui a encore réduit les coûts de financement des banques en 2021. D'abord, la part totale des dépôts de la clientèle résidente soumise aux taux d'intérêt négatifs a continué de croître. Ensuite, sur l'ensemble des clients résidents non encore soumis aux taux négatifs, la part des déposants percevant un taux d'intérêt nul ou quasi nul a encore progressé. Parallèlement, le total des paiements liés au taux d'intérêt négatif appliqué par la BNS est resté stable par rapport à 2020, et s'est traduit par une baisse de moins de 1% du produit net des opérations d'intérêts.

La récente augmentation des taux d'intérêt à long terme devrait progressivement soutenir les marges d'intérêt des banques à l'avenir. Néanmoins, un choc de taux d'intérêt de grande ampleur nuirait aux marges et à la rentabilité des banques, car les risques de taux d'intérêt et de crédit se matérialiseraient de manière conjuguée. De fait, la hausse des coûts de financement dépasserait celle du produit net des opérations d'intérêts, concrétisant les risques de taux d'intérêt (voir section 5.2.2).

5.1.2 DOTATION EN FONDS PROPRES

Des ratios de fonds propres stables garantissent une bonne capacité de prêt et d'absorption des pertes

En 2021, la dotation en fonds propres des banques axées sur le marché intérieur est demeurée globalement stable et élevée. Ces établissements l'ont encore accrue grâce, essentiellement, à la conservation de leurs bénéfices. Si la croissance de leurs bases de fonds propres a été légèrement plus rapide que celle de leurs actifs pondérés en fonction des risques (RWA), elle a globalement suivi l'augmentation de la taille de leurs bilans et des expositions entrant dans le calcul de leurs ratios de levier.

Les ratios de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques des banques axées sur le marché intérieur ont légèrement augmenté, en termes à la fois de fonds propres pris en compte (2020: 18,6 %; 2021: 19,1%) et de fonds propres de base tier 1 (2020: 18,1%; 2021: 18,4%). Ces ratios, en progression constante depuis une décennie, sont historiquement élevés (voir graphique 32)³. Le ratio de levier *going concern* tier 1 des banques axées sur le marché intérieur est resté stable dans l'ensemble, s'établissant à 6,7% fin 2021 (fin 2020: 6,8%)⁴.

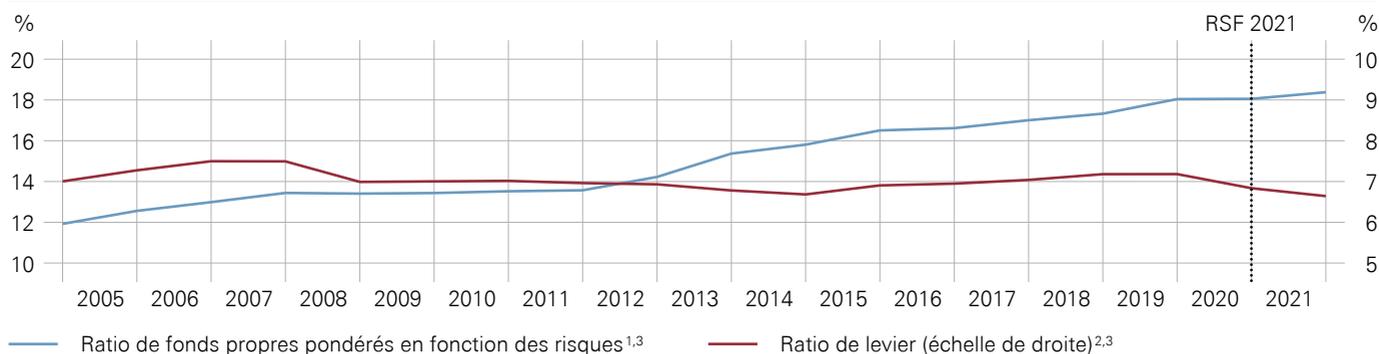
3 L'analyse globale effectuée dans cette section s'appuie sur une perspective de mise en œuvre progressive pour les ratios de fonds propres *going concern* des EBIS[®]. En outre, depuis janvier 2020, les établissements bénéficiant du régime définitif des petites banques sont dispensés de certaines exigences réglementaires (voir www.finma.ch/fr/surveillance/banques-et-maisons-de-titres/kleinbankenregime/). Dans cette section, ces banques ne sont prises en compte que dans les chiffres agrégés relatifs aux ratios de levier. Elles n'entrent pas dans les ratios pondérés en fonction des risques.

4 Le ratio de levier *going concern* tier 1 des banques axées sur le marché intérieur s'établissait à 8,4% fin 2020, en tenant compte de la décision de la FINMA de prolonger jusqu'au 1^{er} janvier 2021 l'exclusion temporaire des avoirs auprès de banques centrales du calcul du ratio de levier mise en place le 25 mars 2020. Abstraction faite de cet assouplissement, le ratio en question s'inscrivait à 6,8% fin 2020. Pour davantage de précisions, voir l'édition 2021 du *Rapport sur la stabilité financière*.

RATIOS DE FONDS PROPRES DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Ratio de fonds propres de base tier 1 pondérés en fonction des risques et ratio de levier tier 1¹

Graphique 32



1 À partir de 2020, sans les établissements assujettis au régime des petites banques.

2 Jusqu'en 2013, tier 1 divisé par le total des actifs. À partir de 2014, tier 1 divisé par l'exposition globale selon Bâle III. Pour 2020, l'exposition globale inclut les avoirs auprès de banques centrales.

3 Les chiffres relatifs aux ratios de fonds propres *going concern* des EBIS[®] s'appuient sur une perspective de mise en œuvre progressive.

Sources: BNS et FINMA.

RATIOS DE FONDS PROPRES ET EXIGENCES GOING CONCERN

Mise en œuvre complète et mise en œuvre progressive

Tableau 3

	PostFinance			Raiffeisen Group			ZKB		
	2020 ⁴	2021	Exi- gences 2021 ³	2020 ⁴	2021	Exi- gences 2021 ³	2020 ⁴	2021	Exi- gences 2021 ³

Ratios selon TBTF

(mise en œuvre complète, en %)¹

Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	16,1	17,8	12,9	16,9	19,1	13,2	17,6	17,5	12,9
Ratio de levier <i>going concern</i>	4,5	4,5	4,5	6,0	6,0	4,6	5,8	5,9	4,5

Ratios selon TBTF

(mise en œuvre progressive, en %)²

Ratio de fonds propres <i>going concern</i>	18,1	18,7	12,9	19,6	21,7	13,2	18,9	18,5	12,9
Ratio de levier <i>going concern</i>	5,0	4,7	4,5	7,0	6,8	4,6	6,2	6,2	4,5

Niveaux (en milliards de francs)

Fonds propres tier 1 selon TBTF (mise en œuvre complète)	5,3	5,5	–	15,8	17,4	–	12,1	12,5	–
Fonds propres tier 1 selon TBTF (mise en œuvre progressive)	6,0	5,8	–	18,3	19,8	–	13,0	13,3	–
RWA selon TBTF	33,0	31,0	–	93,5	91,2	–	68,5	71,6	–
Exposition globale selon TBTF	118,3	122,8	–	263,3	289,4	–	208,3	212,4	–

1 Ratios calculés sur la base des exigences finales, c'est-à-dire sans prise en compte des dispositions transitoires.

2 Ratios et niveaux calculés sur la base des exigences transitoires à fin 2020 (pour les chiffres de 2020) et à fin 2021 (pour les chiffres de 2021).

3 Le volant anticyclique sectoriel de fonds propres est égal à zéro en 2020 et 2021 pour les exigences pondérées en fonction des risques. Sans les exigences spécifiques de fonds propres au titre du pilier 2 pour les risques spécifiques.

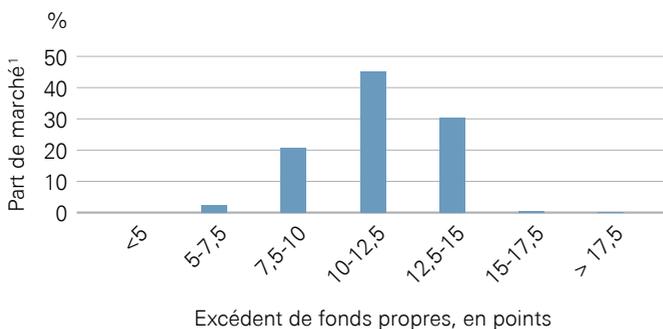
4 Les chiffres de 2020 incluent ici les avoirs auprès de banques centrales également pour le ratio de levier *going concern* selon TBTF (mise en œuvre progressive) et pour l'exposition globale selon TBTF. Entre le 25 mars 2020 et le 1^{er} janvier 2021, la FINMA avait autorisé les banques à exclure temporairement les avoirs auprès de banques centrales du calcul du ratio de levier. Voir l'édition 2021 du *Rapport sur la stabilité financière* pour plus de détails.

Sources: présentations et rapports trimestriels des EBIS[®].

EXCÉDENT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR EN TERMES DE RWA

Excédent de fonds propres pondérés en fonction des risques par rapport au ratio minimum de 8%

Graphique 33



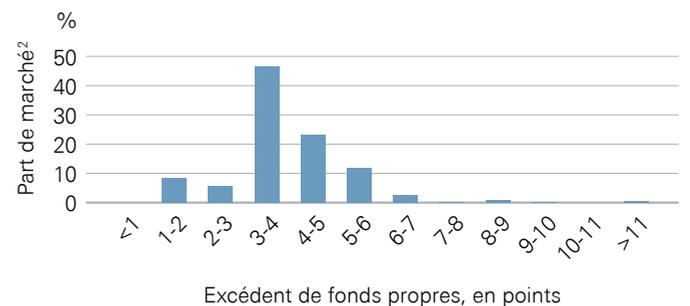
1 Part dans l'exposition globale des banques axées sur le marché intérieur, en termes de ratio de levier selon Bâle III. Hors établissements assujettis au régime des petites banques.

Sources: BNS et FINMA.

EXCÉDENT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR EN TERMES DE RATIO DE LEVIER

Excédent de fonds propres par rapport au minimum de 3% prescrit pour les ratios de levier¹

Graphique 34



1 L'exposition globale en termes de ratio de levier selon Bâle III tient compte des avoirs auprès de banques centrales.

2 Part dans l'exposition globale des banques axées sur le marché intérieur, en termes de ratio de levier selon Bâle III.

Sources: BNS et FINMA.

Les banques axées sur le marché intérieur détiennent des volants de fonds propres substantiels. Ceux-ci constituent des réserves que les banques peuvent utiliser pour couvrir le potentiel de pertes de leurs expositions et continuer d'octroyer des prêts sans que leurs ratios ne descendent en dessous des exigences réglementaires⁵. Fin 2021, les volants supérieurs aux exigences minimales de fonds propres correspondaient à une fourchette de 7,5% à 15% des RWA (voir graphique 33) et de 3% à 6% du total de leur bilan (voir graphique 34). Pour l'ensemble de ces banques, la part des fonds propres dépassant les exigences minimales réglementaires s'élevait à environ 55 milliards de francs (2020: 53 milliards de francs), soit 3,8% du total de leur bilan. Environ 60% de ce montant (soit 33 milliards de francs) sont des fonds propres détenus librement par ces banques au-dessus de toutes les exigences minimales réglementaires et des exigences accrues⁶.

Le 26 janvier 2022, le Conseil fédéral a approuvé la proposition de la BNS de réactiver le volant anticyclique sectoriel de fonds propres et de le porter à 2,5% des positions pondérées en fonction des risques garanties par des gages immobiliers sur des objets d'habitation situés en Suisse. Cette décision conduira à une augmentation des exigences de fonds propres pour les prêts hypothécaires destinés à financer des biens résidentiels en Suisse. Elle permettra avant tout de maintenir la résilience du système bancaire, et de la renforcer si nécessaire. L'augmentation des fonds propres qui en résultera est estimée

à 5,6 milliards de francs, soit environ 10% des 55 milliards de francs de fonds propres que les banques axées sur le marché intérieur détiennent déjà en plus du minimum réglementaire. Ces établissements pourront ainsi limiter les conséquences négatives sur le secteur bancaire d'une forte correction sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel en Suisse. Indirectement, cette mesure atténuera également les retombées négatives pour l'économie suisse.

EBIS^{ai}: exigences going concern de la réglementation TBTF remplies

Les EBIS^{ai} sont soumises aux exigences *going concern* et *gone concern* supplémentaires définies dans la réglementation *too big to fail* (TBTF) suisse. Fin 2021, les trois EBIS^{ai} satisfaisaient entièrement aux exigences TBTF de mise en œuvre complète et de mise en œuvre progressive en matière de fonds propres *going concern* pondérés en fonction des risques, ainsi qu'aux exigences de ratio de levier (voir tableau 3).

Dans la perspective de mise en œuvre complète, le ratio de fonds propres TBTF pondérés en fonction des risques s'est accru pour le Groupe Raiffeisen et pour PostFinance, et a légèrement reculé pour la ZKB. L'augmentation du ratio du Groupe Raiffeisen et de PostFinance est avant tout le reflet d'une baisse des RWA et d'une hausse des fonds propres. Dans le cas du Groupe Raiffeisen, la baisse des RWA tient principalement au fait que celui-ci est passé à l'approche «fondation» basée sur les notations internes à partir de 2019, et poursuivra cette transition en diminuant progressivement ses provisions plancher jusqu'au troisième trimestre 2022⁷. Tandis que le Groupe Raiffeisen

⁵ Voir OFR.

⁶ Ces exigences particulières comprennent un objectif de volant de fonds propres défini selon la catégorie de surveillance (voir OFR) et les exigences en termes de volant de fonds propres spécifiques à chaque banque d'importance systémique. Ces exigences vont au-delà de celles de Bâle III pour toutes les banques à l'exception de celles de la catégorie 5, laquelle comprend les banques les plus petites et celles dont l'exposition au risque est la plus faible. Certains établissements exposés à des risques spécifiques sont soumis de ce fait à des exigences supplémentaires de fonds propres au titre du pilier 2; celles-ci ne sont pas prises en compte ici.

⁷ En vertu de l'approche «fondation» basée sur les notations internes, les banques sont autorisées à élaborer leurs propres modèles empiriques pour évaluer certaines composantes de risque nécessaires au calcul des RWA, telles que la probabilité de défaut, tout en se fondant sur les paramètres réglementaires pour d'autres composantes de risque.

PRÊTS BANCAIRES ACCORDÉS AUX RÉSIDENTS, PAR TYPE D'EMPRUNTEURS ET DE PRÊTS

Banques axées sur le marché intérieur, fin 2021¹

Tableau 4

	Ménages	Sociétés non financières	Sociétés financières	Entreprises publiques	Tous les types d'emprunteurs
Volume (en milliards de francs)	588	244	37	24	892
Part (en %)	65,8	27,3	4,1	2,7	100,0
dont prêts hypothécaires	64,2	22,7	2,2	0,2	89,3
dont autres prêts, gagés	0,9	2,0	0,7	0,5	4,1
dont autres prêts, non gagés	0,8	2,7	1,2	2,1	6,8

¹ Périmètre de consolidation: comptoirs résidents; positions dans toutes les monnaies vis-à-vis de résidents non bancaires.

Source: statistique BNS sur l'encours des crédits.

a augmenté ses fonds propres tier 1, PostFinance, selon ses informations réglementaires, utiliserait une moindre part de ses fonds propres tier 1 disponibles pour satisfaire aux exigences *gone concern* finales (voir section 5.3, «Capacité d'absorption des pertes dans une perspective *gone concern* variant d'une EBIS^{ai} à l'autre»). Afin d'éviter un double comptage, ces fonds propres doivent être déduits des ratios de fonds propres tier 1 *going concern*. En ce qui concerne la ZKB, la légère baisse du ratio de fonds propres TBTF pondérés en fonction des risques est essentiellement attribuable à la croissance de ses RWA. Le ratio de levier TBTF, de son côté, a légèrement augmenté pour la ZKB et est resté stable pour le Groupe Raiffeisen et PostFinance.

Dans une perspective de mise en œuvre progressive, le ratio de fonds propres TBTF pondérés en fonction des risques a reculé pour la ZKB, et s'est accru pour le Groupe Raiffeisen et PostFinance. Dans le cas de la ZKB, la baisse du ratio est avant tout imputable à l'augmentation des RWA; s'agissant des deux autres EBIS^{ai}, la hausse du ratio s'explique principalement par une diminution de ces actifs. Le Groupe Raiffeisen et PostFinance ont enregistré un recul de leur ratio de levier dû, pour l'essentiel, à la croissance de leur exposition globale. Ce ratio est resté constant pour la ZKB.

5.2 RISQUES

Les banques axées sur le marché intérieur sont principalement exposées au risque de crédit en Suisse, au risque de taux d'intérêt, au risque opérationnel et au risque commercial. Cette section présente le risque de crédit et le risque de taux d'intérêt de manière détaillée, et aborde le risque opérationnel en termes qualitatifs. Elle complète ensuite l'analyse en évaluant les risques généraux auxquels ces banques sont exposées, y compris le risque commercial, par l'analyse de scénarios de crise.

5.2.1 RISQUE DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit un risque de pertes lié à la non-exécution par un client ou une contrepartie des paiements convenus contractuellement.

Forte exposition sur le marché intérieur du crédit

Fin 2021, environ deux tiers, en moyenne, de la somme des bilans des banques axées sur le marché intérieur correspondait à des prêts octroyés à des emprunteurs résidents. Selon la ventilation par type d'emprunteurs, les prêts aux ménages représentaient deux tiers de l'ensemble des prêts, contre un quart pour les prêts aux entreprises de l'économie réelle⁸. Les prêts hypothécaires représentaient 90% du volume total, tandis que la plupart des prêts restants (environ 60%) étaient non gagés (voir tableau 4).

Du fait de la composition de leur bilan, les banques axées sur le marché intérieur sont particulièrement exposées aux événements qui affectent la solidité financière des entreprises et des ménages ainsi qu'aux prix de l'immobilier en Suisse. L'environnement économique, qui s'était fortement dégradé en 2020 avec la propagation de la pandémie de Covid-19, a été favorable en 2021. Depuis la fin de 2021 cependant, la situation est devenue plus difficile.

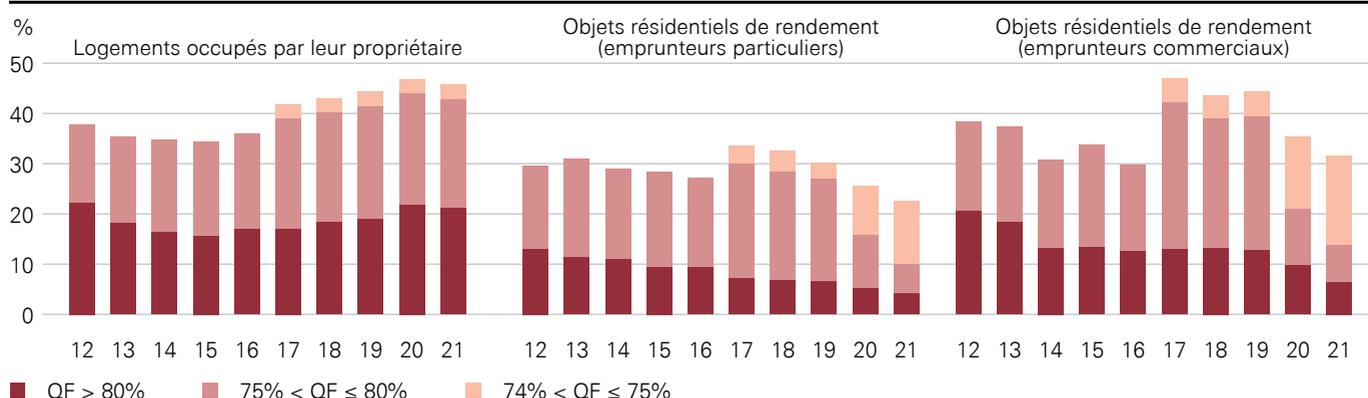
La détérioration de l'environnement macroéconomique liée à la pandémie ne s'est guère reflétée dans les indicateurs de qualité du crédit des banques axées sur le marché intérieur, ni en 2020, ni en 2021. Les indicateurs retardés tels que le niveau de provisions spécifiques ou la part des crédits non performants, ainsi que des indicateurs avancés comme le niveau des créances en souffrance restent bas dans une perspective historique.

⁸ Le terme «entreprises» est utilisé ci-après pour désigner les entreprises de l'économie réelle, c'est-à-dire les sociétés non financières.

QUOTITÉ DE FINANCEMENT POUR LES NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Part des nouveaux prêts avec une quotité de financement (QF) supérieure à 74%, à 75% et à 80%¹

Graphique 35



¹ La part des nouveaux prêts avec une quotité de financement comprise entre 74% et 75% ne peut être mesurée que depuis 2017 (introduction de l'enquête BNS sur les nouveaux prêts hypothécaires).

Source: BNS.

Avec la levée des mesures de soutien liées à la pandémie, un effet différé de la crise sanitaire sur la qualité du crédit demeure possible mais devrait être limité. Outre le fait qu'une grande partie des prêts aux entreprises accordés par ces banques sont gagés, les mesures de soutien (qui ne sont supprimées que progressivement) et la reprise en cours de l'économie suisse devraient permettre d'atténuer cet impact.

Jusqu'à présent, la guerre en Ukraine n'a guère affecté les banques axées sur le marché intérieur. Cependant, bien que l'exposition directe de ces banques à la Russie et à l'Ukraine soit faible, le conflit pourrait avoir des conséquences économiques plus prononcées et plus durables que prévu à ce stade. Il pourrait s'ensuivre une dégradation de la qualité des portefeuilles de prêts de ces établissements (voir section 5.2.4, «Pertes pouvant être substantielles en cas de crise, mais résilience appropriée grâce aux volants de fonds propres»).

Fort accroissement de l'exposition aux prêts hypothécaires

En 2021, les banques axées sur le marché intérieur ont encore accru leur exposition sur les marchés hypothécaire et de l'immobilier résidentiel en Suisse (voir section 2.2, «Marchés du crédit et de l'immobilier en Suisse»). La croissance des prêts hypothécaires dans le bilan de ces banques s'est accélérée, atteignant 4,2% fin 2021 (fin 2020: 3,6%)⁹. Le volume des prêts hypothécaires a augmenté nettement plus vite pour les banques axées sur le marché intérieur que pour les banques actives à l'échelle mondiale depuis l'éclatement de la crise financière mondiale en 2007. Cet écart s'est accentué en 2021 (par rapport à 2020), la croissance des prêts hypothécaires des banques actives à l'échelle mondiale ayant nettement ralenti.

9 Les calculs de la croissance des prêts hypothécaires tiennent compte des corrections apportées au niveau des banques individuelles. Ils peuvent donc différer des informations publiées sur le portail de données de la BNS, data.snb.ch.

Objets résidentiels de rendement: nouveau recul de la part des nouveaux prêts hypothécaires présentant une quotité de financement élevée

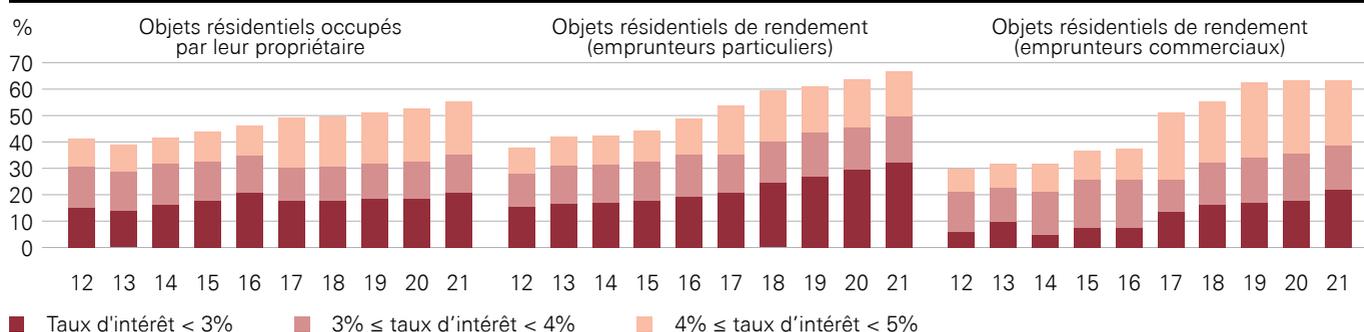
Selon l'enquête de la BNS sur les nouveaux prêts hypothécaires, la révision des directives d'autorégulation des banques dans le domaine des objets de rendement a de nouveau entraîné un recul substantiel de la part des nouveaux prêts hypothécaires présentant une quotité de financement élevée en 2021. Entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2020, les nouvelles directives prévoient notamment un apport minimal correspondant à 25% de la valeur du prêt (contre 10% auparavant). Si la révision ne comprend pas explicitement le segment *buy to let*, la FINMA recommande aux banques d'appliquer, sur une base volontaire, les nouvelles directives à ce type de financement également, et de nombreux banques suivent sa recommandation.

Dans le segment des objets résidentiels de rendement, la part des nouveaux prêts dont la quotité de financement est supérieure à 75% est passée de 21% en 2020 à 14% en 2021 pour les emprunteurs commerciaux, et de 16% à 10% pour les particuliers (voir graphique 35). Comme attendu, ce changement dans les politiques d'octroi de prêts a conduit à une accumulation de nouveaux prêts dont la quotité de financement est juste inférieure à 75%. Deux facteurs expliquent le fait que la part des nouveaux prêts hypothécaires ayant une quotité de financement de plus de 75% n'a pas été réduite à zéro malgré l'exigence d'un apport minimal de 25% de la valeur du prêt. D'abord, les données de l'enquête de la BNS englobent les logements d'utilité publique, qui ne sont pas couverts par l'autorégulation. Ensuite, un petit nombre de banques a accordé des prêts présentant une quotité de financement de plus de 75%, acceptant pour ce faire l'application d'une pénalité en termes de pondération des risques sur ces prêts ainsi que des interventions de la FINMA.

RATIO PRÊT/REVENU POUR LES NOUVEAUX PRÊTS HYPOTHÉCAIRES¹

Part des prêts pour lesquels les frais induits dépasseraient les loyers (objets de rendement) ou un tiers des revenus (objets résidentiels occupés par leur propriétaire) avec des taux d'intérêt allant jusqu'à 5%²

Graphique 36



1 Depuis 2017, données tirées de l'enquête sur les nouveaux prêts hypothécaires.

2 Les zones rouge foncé indiquent la part des prêts pour lesquels les frais induits dépasseraient les loyers ou un tiers des revenus si le taux d'intérêt était de 3% au plus. Les zones rouge clair indiquent la part additionnelle pour un taux d'intérêt compris entre 3% et 4%, et les zones rosées celle pour un taux compris entre 4% et 5%. Les frais induits comprennent les charges d'intérêts (5%, 4% et 3%), les frais de maintenance (1%) et le coût d'amortissement (1%).

Source: BNS.

Augmentation du ratio prêt/revenus des nouveaux prêts hypothécaires

Selon l'enquête de la BNS sur les prêts hypothécaires, le ratio prêt/revenus¹⁰ pour les nouveaux prêts, qui sert à mesurer le risque de capacité financière, a encore augmenté en 2021. Dans le segment des logements occupés par leur propriétaire et dans celui des objets résidentiels de rendement détenus par des particuliers, la progression est visible quel que soit le taux d'intérêt théorique (5%, 4% ou 3%) servant à mesurer le risque, c'est-à-dire quel que soit le seuil considéré pour le ratio prêt/revenus (voir graphique 36). Dans le segment des objets résidentiels de rendement détenus par des emprunteurs commerciaux, la hausse est manifeste pour les taux d'intérêt théoriques de 4% et 3%, c'est-à-dire pour la partie supérieure de la distribution des ratios prêt/revenus.

Une évaluation globale de la situation financière des ménages indique une résilience plus élevée que celle suggérée par l'analyse des ratios prêt/revenus

Le ratio prêt/revenus et la quotité de financement constituent des paramètres essentiels pour évaluer la prise de risques des banques – et la résilience financière des emprunteurs – sur le marché hypothécaire. En ce qui concerne le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire, l'hypothèse sous-jacente au ratio prêt/revenus est que les revenus d'un ménage sont le principal déterminant de la capacité à rembourser un prêt. Pour les objets de rendement, l'hypothèse est que les loyers constituent la source essentielle de revenu. Par ailleurs, l'idée associée à l'utilisation de la quotité de financement

est que la valeur du gage immobilier est le premier facteur de limitation des pertes en cas de défaut.

En réalité, les emprunteurs peuvent disposer d'importantes ressources financières supplémentaires susceptibles d'influencer leur résilience financière. Par conséquent, il pourrait être utile de tenir compte d'un plus large éventail de ressources financières afin d'estimer le risque de capacité financière. La disponibilité des données constitue toutefois un obstacle majeur à ce type d'analyse.

Un examen de données fiscales granulaires relatives aux ménages du canton de Berne¹¹ a été réalisé pour cerner l'importance de ces ressources financières supplémentaires. Globalement, l'analyse a confirmé que les risques de capacité financière liés aux nouveaux prêts hypothécaires dans l'immobilier résidentiel avaient augmenté entre 2012 et 2019. Parallèlement, la résilience financière des ménages s'est avérée plus solide, et s'est moins dégradée, que ne le laissent penser les données concernant les ratios prêt/revenus. Les cohortes plus récentes d'acquéreurs de logements sont plus aisées financièrement que les précédentes, soit parce qu'elles sont plus âgées et ont donc eu le temps d'accumuler davantage de capital avant d'acquérir un bien, soit parce qu'elles ont bénéficié de transferts intergénérationnels de patrimoine de plus en plus importants sous forme de dons ou d'héritages. En outre, les données montrent que lors de l'achat d'objets de rendement par les ménages, ceux-ci disposent d'abondantes sources de revenu en sus des loyers perçus sur les biens acquis, ce qui contribue nettement à leur résilience. En général, dans le canton de Berne, la prise de risque plus

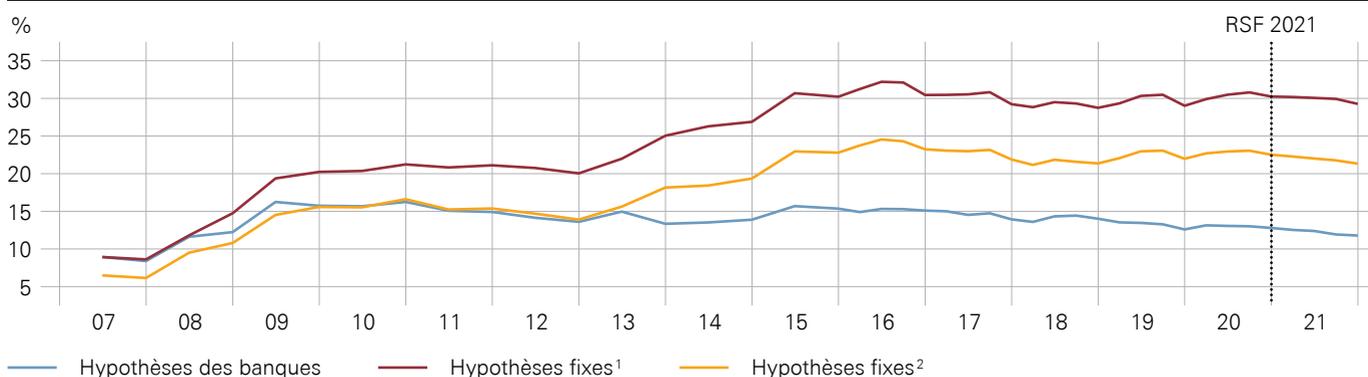
10 Pour le segment des objets résidentiels occupés par leur propriétaire, les revenus font l'objet d'une définition standardisée, et renvoient aux revenus du travail ou à la pension de retraite de l'emprunteur. Pour le segment des objets résidentiels de rendement, les revenus désignent les loyers nets perçus sur les biens.

11 Le canton de Berne associe zones urbaines et zones rurales sur une vaste superficie, ce qui en fait un territoire représentatif de la Suisse dans son ensemble. Cependant, les prix de l'immobilier et l'endettement des ménages y ont augmenté un peu moins vite que dans les régions plus dynamiques de la Suisse. Compte tenu du manque de données, il est difficile de savoir dans quelle mesure les conclusions issues de l'analyse du canton de Berne s'appliquent aussi à ces autres régions.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT DES BANQUES AXÉES SUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR

Baisse de la VAN en cas de hausse de 200 pb des taux d'intérêt, selon différentes hypothèses de contraintes de taux, en % des fonds propres de base tier 1

Graphique 37



1 Contraintes de taux d'intérêt supposées de 1,5 an pour les dépôts d'épargne et les prêts hypothécaires à taux variable, et de 15 jours pour les dépôts à vue.

2 Contrainte de taux d'intérêt supposée de 10 mois au lieu de 15 jours pour les dépôts à vue.

Sources: BNS et FINMA.

élevée en termes de ratios prêt/revenus semble avoir été largement compensée par une plus grande résilience financière des ménages emprunteurs.

Il est important de souligner ici que les observations précédentes ne concernent que les prêts hypothécaires accordés aux ménages. Aucune donnée comparable n'est disponible pour les investisseurs commerciaux dans le segment des biens résidentiels. S'agissant de ces investisseurs, les ratios prêt/revenus font état d'une forte hausse du risque de capacité financière au cours de la dernière décennie. L'expérience montre que, en phase de ralentissement conjoncturel, ce type d'investisseurs provoquent des pertes plus rapides et plus élevées pour les banques que les ménages. Cela tient notamment au fait que, à ratio prêt/revenus ou quotité de financement comparables, les emprunteurs commerciaux tendent à représenter un risque supérieur en raison de leur responsabilité limitée, celle des particuliers s'étendant en revanche à l'ensemble de leurs actifs. De plus, adopter une perspective plus large pour évaluer les emprunteurs commerciaux ne déboucherait pas nécessairement sur une meilleure résilience financière: dans ce segment, les risques de capacité financière dépendent des autres actifs des entreprises, et des risques connexes, mais aussi de leurs autres passifs – ainsi que des flux de revenus liés à ces actifs et passifs. En imposant des exigences de fonds propres accrues dans ce segment des prêts hypothécaires, le cadre réglementaire de Bâle III a pris acte du risque plus élevé qu'il représente.

En Suisse, la situation en termes de données disponibles pour évaluer les risques hypothécaires auxquels fait face le secteur bancaire résident s'est sensiblement améliorée durant la dernière décennie, grâce, notamment, à l'enquête sur les nouveaux prêts hypothécaires que la BNS réalise depuis 2011. L'analyse précitée porte à croire que l'adoption d'une perspective élargie concernant la résilience financière des emprunteurs permet de recueillir des données supplémentaires importantes pour l'analyse des risques. À l'avenir, la BNS, en étroite collaboration avec les banques et la FINMA, étudiera comment l'évaluation des risques sur le marché hypothécaire pourrait être encore améliorée.

5.2.2 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt découle d'une asymétrie entre les contraintes de taux d'intérêt des postes de l'actif et du passif d'une banque. Les banques utilisent typiquement des passifs à court terme (c'est-à-dire des dépôts dont la contrainte de taux est potentiellement courte mais non définie contractuellement) pour refinancer des actifs à long terme (c'est-à-dire des prêts dont la contrainte de taux est relativement longue mais définie contractuellement). Du fait de cette transformation d'échéances, les taux d'intérêt sur les actifs sont bloqués plus longtemps que ceux sur les passifs. Il en découle pour les banques une exposition à des chocs à la hausse des taux d'intérêt. Une augmentation soudaine et de grande ampleur des

taux d'intérêt réduirait plus fortement la valeur actualisée de leurs actifs que celle de leurs passifs.

Risque de taux d'intérêt durablement élevé exposant les banques à un choc marqué à la hausse des taux d'intérêt

En 2021, le risque de taux d'intérêt, mesuré par l'impact qu'aurait un choc à la hausse sur la part de la valeur actualisée nette (VAN) de ces établissements dans leurs fonds propres de base tier 1, est resté stable, à un niveau élevé. En prenant comme référence les hypothèses fixes, identiques pour toutes les banques, relatives à l'évolution des taux pour les postes du bilan dont la contrainte de taux d'intérêt n'est pas définie, cette part aurait fléchi en moyenne de 29,3 % (sur la base d'une contrainte de taux d'intérêt de quinze jours pour les dépôts à vue) ou de 21,3% (pour une contrainte de taux d'intérêt de dix mois) pour les banques axées sur le marché intérieur si les taux d'intérêt avaient soudainement augmenté de 200 pb (voir graphique 37). Sur la base des hypothèses internes des banques en termes d'évolution des taux, qui peuvent être modifiées – et que les banques modifient effectivement – au fil du temps, le recul ne serait que de 11,8%. La différence s'explique par les hypothèses concernant l'évolution des taux des dépôts à vue et des dépôts d'épargne (postes du bilan dont la contrainte de taux n'est pas fixée contractuellement) en cas de hausse des taux, évolution qui dépend du comportement des déposants^{12,13}. L'incertitude concernant ces hypothèses est considérable. Aussi est-il important que les banques fassent preuve de prudence lorsqu'elles formulent les hypothèses d'évolution des taux à partir desquelles elles fixent leur propension au risque de taux d'intérêt.

L'évolution de la VAN présentée dans le graphique 37 fait apparaître une exposition substantielle des banques à une hausse soudaine et massive des taux. Cependant, en cas de choc à la hausse des taux d'intérêt faible ou moyen, l'analyse de la VAN tend à surestimer l'exposition des banques. De fait, elle ne tient pas entièrement compte du fait que, dans l'environnement actuel, des hausses modérées des taux d'intérêt profiteraient aux banques, qui pourraient restaurer leurs marges sur les éléments du passif, lesquelles sont aujourd'hui négatives (voir édition 2016

12 L'analyse tient compte de la couverture linéaire des risques de taux. Les deux types d'hypothèses fixes d'évolution des taux qui sous-tendent les deux courbes supérieures représentées dans le graphique 37 visent à illustrer le degré de sensibilité du risque de taux d'intérêt aux variations des contraintes de taux d'intérêt supposées (de quinze jours ou dix mois) sur les dépôts de la clientèle. Voir l'édition 2013 du *Rapport sur la stabilité financière*, pages 19 et 20, pour une discussion détaillée des hypothèses fixes et des hypothèses des banques concernant la contrainte de taux d'intérêt.

13 En cas de hausse des taux, une part substantielle des fonds placés dans des dépôts à vue et des dépôts d'épargne est susceptible de se déplacer vers des passifs à plus long terme dans le bilan des banques, lesquels sont généralement associés à des taux d'intérêt plus élevés, ou encore vers d'autres formes de placement. Si ce risque se matérialisait, les banques pourraient être amenées à augmenter la rémunération des dépôts de la clientèle plus rapidement qu'elles ne l'anticipent actuellement, afin de conserver ces dépôts comme source de financement.

du *Rapport sur la stabilité financière*, pages 28 à 32)¹⁴. Ainsi, les hausses de taux récemment observées sur le marché suisse permettront un rétablissement (partiel) des marges des banques sur les éléments du passif. En cas de choc découlant d'une hausse importante des taux, en revanche, l'impact positif que le rétablissement des marges sur les éléments du passif aurait sur le produit net des opérations d'intérêts ne compenserait pas la détérioration de la marge structurelle, car les taux des passifs connaîtraient un ajustement plus rapide que ceux des actifs. Ainsi, selon l'analyse de l'impact des scénarios de crise réalisée par la BNS, un choc de taux d'intérêt entraînerait un recul du produit net des opérations d'intérêts du fait de l'ampleur de la transformation des échéances dans le bilan de ces banques, et ce malgré le rétablissement des marges sur les éléments du passif.

5.2.3 RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est un risque de pertes lié à des processus inadaptés, à une fraude, à la défaillance de systèmes internes ou à des événements extérieurs. Il englobe également le risque juridique et le cyberrisque. Le risque opérationnel peut se matérialiser indépendamment du scénario économique sous-jacent et n'est pas couvert par l'analyse des scénarios de crise réalisée par la BNS pour les banques axées sur le marché intérieur.

Comme pour les banques actives à l'échelle mondiale (voir section 4.2.1, «Risque opérationnel élevé en comparaison internationale»), le cyberrisque est devenu une source d'inquiétude croissante pour les banques axées sur le marché intérieur. Une cyberattaque portant gravement atteinte aux capacités opérationnelles d'une banque ou d'un groupe de banques d'importance systémique pourrait avoir des répercussions sur d'autres établissements financiers, notamment en entraînant une perte de confiance dans le système financier. Par ailleurs, une cyberattaque visant une entreprise technologique fournissant des services à de nombreux établissements financiers de façon simultanée – ou aux prestataires de services situés en aval – pourrait se propager au système financier¹⁵.

5.2.4 IMPACT DES SCÉNARIOS DE CRISE

Pertes pouvant être substantielles en cas de crise, mais résilience appropriée grâce aux volants de fonds propres

Deux des scénarios discutés à la section 2.4 sont particulièrement pertinents pour les banques axées sur le marché intérieur: celui d'une récession prolongée dans la zone euro et celui d'un choc de taux d'intérêt. Comme

indiqué dans la section 2.4, ces deux scénarios donnent une idée de ce que pourraient être des retombées économiques et financières de la guerre en Ukraine nettement plus défavorables que prévu.

Dans le scénario de récession prolongée dans la zone euro, on s'attend à ce que la plupart des banques axées sur le marché intérieur enregistrent des pertes. L'économie suisse connaîtrait une profonde récession, le chômage augmenterait fortement et les taux d'intérêt demeureraient bas. De plus, le marché immobilier en Suisse subirait une forte correction des prix, et les marchés financiers entreraient en crise à l'échelle mondiale. Il en découlerait une augmentation considérable des pertes sur les prêts aux entreprises et les prêts hypothécaires, ainsi qu'une baisse continue du produit net des opérations d'intérêts à mesure que les prêts arrivant à échéance seraient renouvelés à des taux plus bas. Par ailleurs, le produit des opérations de commissions et des prestations de service des banques diminuerait en raison des tensions sur les marchés financiers.

Globalement, dans le scénario de récession prolongée dans la zone euro, l'impact des pertes sur les fonds propres des banques serait modéré. Les volants de fonds propres des banques axées sur le marché intérieur resteraient substantiels après le choc. Il n'en demeure pas moins qu'en l'absence de mesures appropriées, un petit nombre d'établissements pourraient approcher ou passer en dessous des exigences particulières fixées par l'ordonnance sur les fonds propres (OFR) concernant le volant de sécurité, voire en dessous des exigences minimales réglementaires.

Dans le scénario de choc de taux d'intérêt, la quasi-totalité des banques axées sur le marché intérieur subiraient des pertes substantielles. Celles-ci résulteraient essentiellement de la hausse des taux hypothécaires, qui conduirait à une matérialisation du risque de capacité financière et à un recul marqué des prix immobiliers, rendant insuffisante la couverture du portefeuille de prêts hypothécaires d'un certain nombre de banques. Dans ce contexte, les corrections de valeur sur les prêts hypothécaires accordés aux résidents se multiplieraient. En outre, étant donné leur large recours à la transformation des échéances, les banques subiraient une baisse du produit net des opérations d'intérêts malgré le rétablissement des marges sur les éléments du passif.

Dans l'ensemble, le scénario de choc de taux d'intérêt aurait un impact considérable sur les fonds propres des banques. Les pertes totales des banques axées sur le marché intérieur seraient bien plus importantes dans ce scénario que dans celui d'une récession prolongée dans la zone euro, entamant une proportion importante des volants de fonds propres de ces banques. De nombreux établissements passeraient en dessous des exigences particulières fixées par l'OFR concernant le volant de sécurité. De plus, la dotation en fonds propres de certaines banques représentant une part de marché significative descendrait au niveau du minimum réglementaire voire

14 La marge d'intérêt est la somme arithmétique de trois composantes: la marge sur les éléments de l'actif, la marge sur les éléments du passif et la marge structurelle. La marge sur un élément de l'actif est la différence entre les intérêts perçus sur cet élément et les intérêts que porterait un autre actif pour la même échéance sur le marché des capitaux. La marge sur un élément du passif est la différence entre les intérêts payés sur l'élément concerné et le coût d'une autre source de financement pour la même échéance sur le marché des capitaux. La marge structurelle est la marge résultant de la transformation des échéances, c'est-à-dire la différence entre le taux d'intérêt sur le marché des capitaux pour l'actif concerné et les marges sur les éléments du passif.

15 Voir Conseil de stabilité financière, *Annual Report 2021*, page 8.

passerait en dessous, à moins que celles-ci prennent des mesures appropriées. Globalement, grâce aux substantiels volants de fonds propres actuellement disponibles, la plupart des banques axées sur le marché intérieur devraient néanmoins être capables d'absorber les pertes et de continuer à prêter des fonds dans un tel scénario de crise.

Ces éléments suggèrent que les volants de fonds propres des banques axées sur le marché intérieur devraient garantir à ces dernières une résilience appropriée. Ces banques devraient être en mesure de continuer à assumer leur fonction de financement des ménages et des entreprises dans un grand nombre de scénarios de crise. Il est important de noter qu'en plus des pertes susceptibles de se matérialiser dans les scénarios de crise, des pertes substantielles peuvent également résulter des risques opérationnels (y compris les risques juridiques et les cyberrisques) auxquels sont exposées les banques axées sur le marché intérieur.

5.3 ASSAINISSEMENT ET LIQUIDATION ORDONNÉE

Si une EBIS^{ai} se trouve dans une situation financière critique et ne peut être redressée, il faut pouvoir procéder à sa liquidation ordonnée sans dommages pour le contribuable. Aussi, afin d'atténuer la problématique TBTF, les banques d'importance systémique doivent-elles satisfaire à des exigences *gone concern* supplémentaires concernant leur capacité d'absorption des pertes et l'élaboration de plans d'urgence. De plus, ces banques doivent disposer de liquidités suffisantes pour pouvoir mettre en œuvre leur stratégie d'assainissement et de liquidation ordonnée (voir section 4.4, «Importante avancée réglementaire sur le financement de l'assainissement et de la liquidation ordonnée»). Le statut actuel des exigences *gone concern* concernant la capacité d'absorption des pertes et l'élaboration de plans d'urgence des EBIS^{ai} est évoqué ci-après.

Capacité d'absorption des pertes dans une perspective *gone concern* variant d'une EBIS^{ai} à l'autre

Les exigences *gone concern* applicables aux EBIS^{ai} sont entrées en vigueur en 2019 et sont progressivement mises en œuvre jusqu'en 2026¹⁶. Les instruments pouvant être pris en compte pour satisfaire aux exigences *gone concern* comprennent les instruments de fonds propres conditionnels et de *bail-in*, les fonds propres excédentaires tier 1, les garanties cantonales et les mécanismes similaires¹⁷. Le volume des fonds propres supplémentaires pouvant

absorber des pertes résultant de ces exigences varie d'une banque à l'autre et dépend du type d'instrument utilisé.

Fin 2021, le respect des exigences *gone concern* finales par PostFinance présentait des lacunes dans une perspective de mise en œuvre complète; la banque devra donc se doter d'instruments *gone concern* ou ajuster son exposition globale pour satisfaire à ces exigences d'ici à 2026. La ZKB et le Groupe Raiffeisen, quant à eux, remplissaient déjà les exigences *gone concern* finales, à condition que certains fonds propres tier 1 *going concern* pris en compte dans une perspective de mise en œuvre progressive et détenus en plus des exigences réglementaires soient utilisés pour remplir les exigences *gone concern*. Par contre, si ces fonds propres demeurent destinés à absorber des pertes *going concern* à l'avenir, les deux banques devront se doter d'instruments *gone concern* d'ici à 2026 afin de remplir les exigences finales. Dans une perspective de mise en œuvre progressive, les trois banques remplissaient fin 2021 les exigences TBTF en matière de fonds propres *gone concern* pondérés en fonction des risques ainsi que les exigences de ratio de levier.

Plans d'urgence des EBIS^{ai} pas encore acceptés par la FINMA

Les exigences TBTF comprennent l'obligation pour les trois EBIS^{ai} d'apporter la preuve à la FINMA qu'elles disposent de plans d'urgence exécutables. Combinés aux exigences *gone concern*, ces plans d'urgence faciliteront, en cas de crise, la sauvegarde des fonctions d'importance systémique en Suisse de ces banques. Fin 2021, les plans d'urgence des trois EBIS^{ai} se trouvaient à des niveaux d'avancement différents, mais aucun d'eux n'avait été approuvé par la FINMA¹⁸.

16 Voir OFR.

17 Les fonds propres excédentaires tier 1 non utilisés pour couvrir les exigences *going concern* peuvent bénéficier d'un traitement préférentiel pour remplir les exigences *gone concern*. Par conséquent, les exigences *gone concern* de fonds propres pondérés en fonction des risques peuvent diminuer à concurrence d'un tiers, en fonction du montant des fonds propres excédentaires. Afin d'éviter un double comptage, ces fonds propres doivent être déduits des ratios de fonds propres tier 1 *going concern*. Des garanties explicites du canton (garantie étatique) ou des mécanismes similaires peuvent permettre de remplir jusqu'à 50% des exigences *gone concern*, ou même leur totalité si certaines conditions supplémentaires sont réunies.

18 Voir communiqué de presse de la FINMA, «Pour la FINMA, les plans de redressement et de liquidation des établissements *too big to fail* sont en bonne voie, mais des lacunes subsistent», 24 mars 2022.

Abréviations

AT1	<i>additional tier 1</i> (fonds propres de base supplémentaires tier 1)
Bâle III	cadre réglementaire international pour les banques, élaboré par le CBCB
BCE	Banque centrale européenne
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CBCB	Comité de Bâle sur le contrôle bancaire
CDS	<i>credit default swap</i>
CET1	<i>common equity tier 1</i> (fonds propres de base durs)
CoCo	<i>contingent capital instruments</i> (instruments de fonds propres conditionnels)
CSF	Conseil de stabilité financière
DFF	Département fédéral des finances
EBIS ^{ai}	établissements bancaires d'importance systémique axés sur le marché intérieur
EBIS ^m	établissements bancaires d'importance systémique mondiale
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FMI	Fonds monétaire international
HT CoCo	<i>high-trigger contingent capital instruments</i> (instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement élevé)
LB	loi sur les banques
LBN	loi sur la Banque nationale
LT CoCo	<i>low-trigger contingent capital instruments</i> (instruments de fonds propres conditionnels à seuil de déclenchement bas)
NGFS	Network for greening the financial system (réseau des banques centrales et des superviseurs pour l'écologisation du système financier)
OFR	ordonnance sur les fonds propres
OFS	Office fédéral de la statistique
pb	point de base
PIB	produit intérieur brut
PLB	<i>public liquidity backstop</i> (mécanisme public de garantie des liquidités)
QF	quotité de financement
ROA	<i>return on assets</i> (rendement des actifs)
ROE	<i>return on equity</i> (rendement des fonds propres)
RWA	<i>risk-weighted assets</i> (actifs pondérés en fonction des risques)
SECO	Secrétariat d'État à l'économie
TBTF	<i>too big to fail</i> (réglementation)
VAN	valeur actualisée nette
VaR	<i>value at risk</i>
ZKB	Banque Cantonale de Zurich

Éditeur

Banque nationale suisse
Stabilité financière
Case postale
CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 31 11

Langues

Anglais, français et allemand. Le présent document est une traduction. La version anglaise fait foi.

Informations complémentaires

snb@snb.ch

Abonnements, exemplaires isolés et changements d'adresse

Banque nationale suisse, Bibliothèque
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 11 50
Fax +41 58 631 50 48
E-mail: library@snb.ch

Internet

Les publications de la Banque nationale suisse sont disponibles sur le site www.snb.ch, *Publications*.

Conception

Interbrand AG, Zurich

Composition et impression

Neidhart + Schön Group AG, Zurich

Date de publication

Septembre 2022

ISSN 1662-727X (version imprimée)
ISSN 1662-7288 (version électronique)

Internet

www.snb.ch



Informations et sources

Les statistiques bancaires utilisées dans le présent rapport se fondent sur les données officielles fournies et sur les informations publiées par les différentes banques. L'analyse porte sur les banques actives à l'échelle mondiale et sur les banques commerciales axées sur le marché intérieur. Ces dernières (actuellement une centaine de banques) sont des établissements dont les actifs sont constitués pour plus de 50% de prêts accordés en Suisse ou jouant un rôle important dans les activités de dépôt en Suisse. Les données relatives aux banques actives à l'échelle mondiale et aux EBIS^{ai} sont analysées au niveau du groupe. Ce document repose sur les informations disponibles au 31 mai 2022.

Droits d'auteur

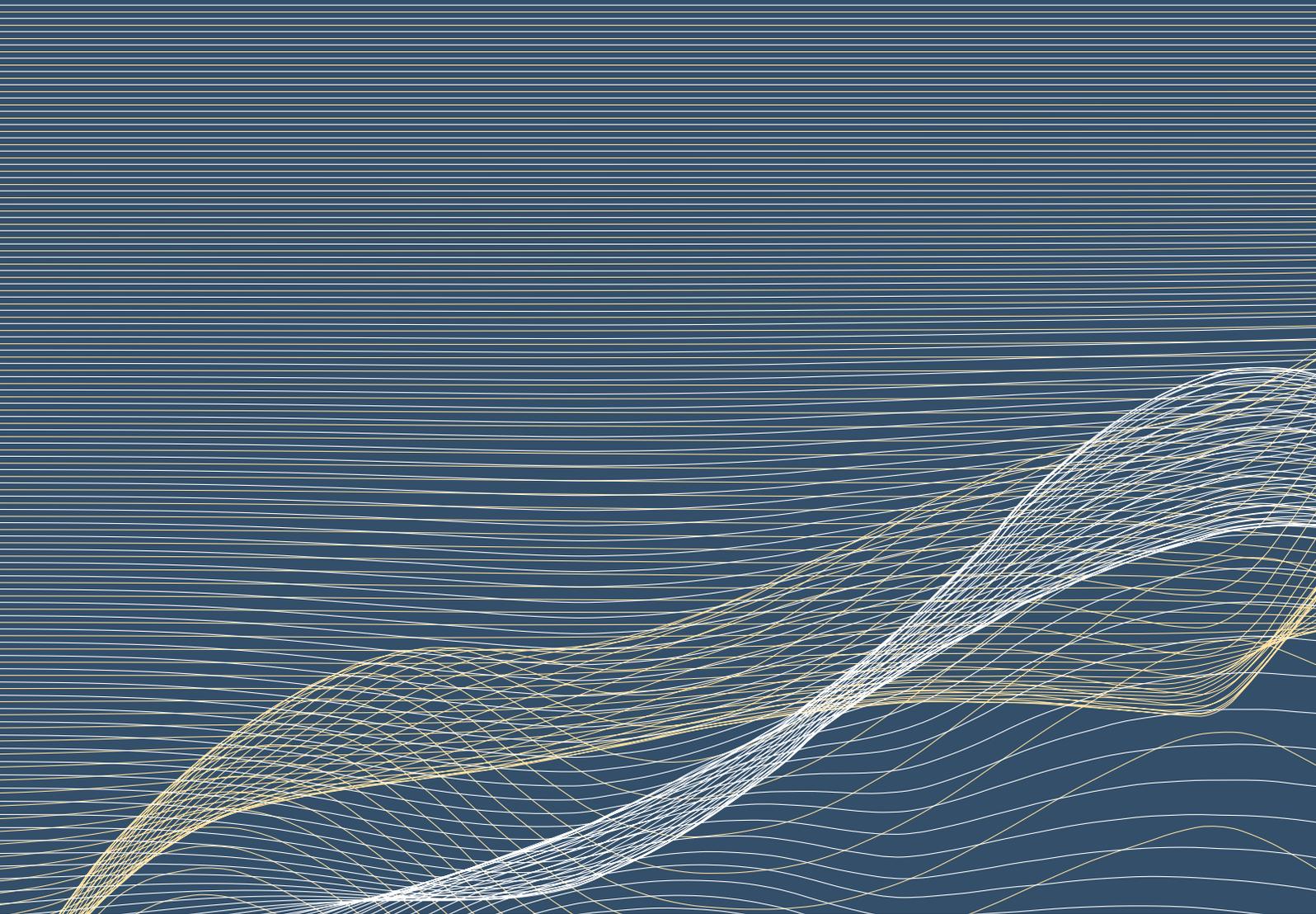
La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS. Les informations et données d'ordre général publiées sans mention de copyright peuvent être utilisées sans indication de la source. Dans la mesure où les informations et données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient aux utilisatrices et utilisateurs de ces informations et données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer eux-mêmes, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La limitation de la responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2022



SCHWEIZERISCHE NATIONALBANK
BANQUE NATIONALE SUISSE
BANCA NAZIONALE SVIZZERA
BANCA NAZIUNALA SVIZRA
SWISS NATIONAL BANK

